

Colloque

“islam contre islam”

“La Majorité silencieuse cherche à s’exprimer, donnons-lui la parole”

A.I.M.E.

Le Samedi 30 octobre

2004

de 14h à 20h à Paris

Organisé par l’A.I.M.E.

D’Ailleurs ou d’Ici Mais Ensemble

SOMMAIRE

L'**A.I.M.E.** pour d'**A**illeurs ou d'**I**ci **M**ais **E**nsemble a organisé à Paris, le Samedi 30 octobre 2004, de 14h à 20h, un Colloque sur le thème "islam contre islam", à la Salle des fêtes de la Mairie du 2^{ème} (8, rue de la Banque 75002 Paris) avec la participation de Monsieur le Maire Jacques BOUTAULT.

- Présentation de l'A.I.M.E. par la Présidente Samia LABIDI** P. 4

"Demain au Bourget : pour une identité laïque de la communauté arabo-musulmane"

- Jocelyn BEZECOURT, Responsable du site atheisme.org** P. 5

"Pour le droit de la critique des religions"

- Younès SHEIKH, Docteur en Médecine** P. 9

"Le Blasphème en sub-continent indien"

- Nadia AMIRI, Vice-présidente du Comité laïcité République Paris Ile de France** P.13

"Droits humains ou faux semblants"

- IBN WARRAQ, Ecrivain.** P.16

"Apostasie : Droits de l'Homme, religions et croyances"

- Kébir JBIL, Président du MMLF** P.22

"Représentativité de l'Islam : Faux et usage de faux"

SOMMAIRE

- **Caroline FOUREST et Fiammette VENNER, Association ProChoix.** P.31
“Tous les intégristes se ressemblent”
- **Fatemolla Badrul H. MAHMUD, Chercheur, écrivain, conférencier...** P.34
“Le Désaccord entre l’islam apolitique et politique et la menace que représente ce dernier sur la civilisation humaine”.
- **Tewfik ALLAL, Coordinateur du Manifeste des libertés** P.36
“Pour une laïcité vivante”
- **Azar MAJEDI, Organisation pour la liberté de la Femme en Iran** P.38
“Islam politique contre laïcité”
- **Karim LABIDI, Ecrivain autodidacte** P.41
“Al Takia” ou l’art de tromper l’ennemi chez les islamistes
- **Houzan MAHMOUD, Organisation pour la liberté des femmes en Irak.** P.50
“L’Islam politique et les droits des femmes en Irak”
- **Clôture du colloque par la Présidente.**

L’A.I.M.E. France : d’Ailleurs ou d’Ici Mais Ensemble
Paris - Tél./Fax : (0033) 1 42 49 82 02
L’A.I.M.E. Tunisie : Association Inter-Méditerranéenne
Ariana - Tél./Fax : (00216) 71 716 283
Site web : www.assoaime.net
Courriel : aime@assoaime.net

Présentation de l'A.I.M.E.
Demain au Bourget :
pour une identité laïque
de la communauté arabo-musulmane

Au lieu de chercher à ramener systématiquement la communauté d'origine arabo-musulmane au cancre de la religion afin de la réduire à l'islam comme si c'était une condamnation à vie, nous devons œuvrer pour sa libération des chaînes de l'emprise religieuse qui ne cesse de nous exploiter au nom d'un Dieu. Face au rassemblement annuel des islamistes au Bourget, afin de promouvoir le renforcement du communautarisme et de piétiner les valeurs républicaines, nous devons dresser un rassemblement des laïques arabo-musulmans qui prônent l'intégration et la tolérance. La laïcité, sensée être la porte parole de l'ensemble des variantes d'une société, n'a jamais été autant la garante de la propagation des discours dogmatiques religieux. Jamais les laïques n'ont eu aussi peu l'occasion de s'exprimer dans leur propre milieu.

La mise en place du CFCM sous le patronage de l'Etat est une erreur monumentale dans un pays qui a l'histoire de la France. Comment peut-on réduire toute une communauté, aussi hétérogène, à une telle représentation ? Comment peut-on la diminuer à une religion, en l'occurrence l'islam, alors qu'elle peut être agnostique, athée, juive, chrétienne voire même hindouiste ou bouddhiste ? Comment peut-on lui refuser le droit à la révolution culturelle que la société française a connue et lui a permis de faire un bond en avant en matière des droits de l'Homme et du citoyen ? Pourquoi ne voulait-on pas que cette communauté aboutisse à la séparation de la Mosquée de l'Etat afin de reconnaître l'ensemble des composantes de sa société à part égale ? Pourquoi au lieu de lui tendre la main afin de l'aider à s'en sortir de l'esclavagisme et l'obscurantisme religieux, on cherche à l'enfoncer davantage afin qu'elle ne relève jamais la tête ?

Pourtant la solution nous crève les yeux depuis un bout de temps. Que ce soit vis-à-vis de cette communauté en Occident ou dans les pays d'origines la solution vous l'avez deviné n'est autre que la mise en place d'une constitution et d'une approche laïques de l'individu et de la société afin de maintenir le respect du droit à la différence. Il est inadmissible à l'aube du troisième millénaire que le monopole des décisions soit entre les mains des religieux qui ne cessent de nous terroriser intellectuellement et physiquement à l'échelle planétaire. Il est inadmissible qu'ils puissent se permettre de traiter les athées de tous les noms sans que ces derniers puissent se défendre à armes égales. Je ne vois pas en quoi celui qui croit en la

non existence de Dieu soit inférieur à celui qui croit en son existence. A chacun sa vérité en fonction de ses intimes convictions. Personne n'a le droit d'empiéter sur la liberté de conscience de l'autre. Personne n'a le monopole de Dieu, encore moins de sa vérité, si jamais ils existent.

Cette vision réductrice de cette communauté n'est que la résultante d'une ignorance et d'un mépris vis-à-vis de cette tranche dérangeante de la société française. Ce qui est sûr et certain c'est que l'intégration ne passera jamais par le CFCM ni par ce rattachement automatique de cette communauté d'origine difficile à l'islam. De toutes les communautés, il n'y a qu'elle qui dispose d'une représentation religieuse comme si on a du mal à la concevoir sans ce type de rapatriement. Or, la majorité silencieuse, qui a demeuré sans voix jusqu'à présent, est nettement plus représentative avec ses nuances et ses richesses respectueuses des principes de la laïcité. Cette majorité travaille depuis des années discrètement mais efficacement afin de renverser la donne et réduire cette minorité intégriste et fanatique au silence.

Ceci étant, notre point faible actuel, c'est notre disparité alors que nous devons mettre la main dans la main, à l'échelle nationale et internationale, afin de se solidariser et constituer une force adverse à cette montée frénétique de l'intégrisme et du terrorisme religieux qui écrase tout sur son passage sans tenir compte de nos distinctions. Qu'on soit d'ailleurs ou d'ici, nous devons échanger nos efforts et communiquer ensemble afin de défendre notre droit à l'existence. La mise à mort du fanatisme religieux ne se réalisera qu'à travers cette structure sans faille qui doit s'ériger de toute urgence afin de limiter les dégâts et d'éviter le pire. ■

Par Samia LABIDI
Ecrivain et Présidente de l'A.I.M.E.

“Pour le droit à la libre critique des religions ”

Au nom du respect d'autrui ou de l'opinion d'autrui, la critique des religions devrait s'effacer au fur et à mesure qu'on s'approche du dogme ou de l'intimité des convictions des croyants. Étrange conception qui impose des limites à l'investigation et qui borne la curiosité humaine puisque le libre examen de quelque doctrine que ce soit n'est que l'expression la plus libre de la curiosité de chacun à démêler le vrai du faux, du mensonge ou de la tromperie.

Les religions aussi bien que les croyances religieuses devraient donc être exclues du champ de la critique pour obéir aux injonctions des censeurs. Il faut toutefois distinguer la religion et les croyances : la religion est l'instrumentalisation politique de la croyance à des fins de captation du pouvoir. Au nom d'une transcendance imaginaire, nul ne serait autorisé à questionner l'une comme l'autre. C'est ainsi depuis que les prêtres et autres gourous existent et c'est fréquemment la mort qui a été promise aux sceptiques.

Pourtant, la croyance religieuse est une opinion comme une autre et mérite d'être examinée, débattue, dénoncée, contestée avec la virulence la plus irrespectueuse ou moquée avec l'humour le plus irrévérencieux. La religion n'est pas seulement le bras terrestre et armé d'une parole qu'on qualifie opportunément de divine, c'est aussi et surtout l'imposition d'un système politique fait d'une soumission absolue qui repose sur un fatras de superstitions. Ceci pour mieux légitimer un système de privilèges au profit d'une caste.

A ce titre, la critique des religions doit pouvoir s'exercer en deux directions : une politique de domination des femmes, des mal pensants, avec l'arsenal répressif qui l'accompagne, et une direction d'ordre surnaturel avec le recours à des superstitions d'une bêtise absolue qui sont autant d'insultes à l'intelligence.

Nul système ne peut se prévaloir du titre de démocratie si la loi d'un dieu absent est placée au-dessus de la loi établie par les citoyens. C'est pourtant ce qu'on a pu voir lors des manifestations musulmanes à Paris pour le port du voile à l'école où des banderoles en arabe proclamaient que la loi de dieu a priorité sur celles des êtres humains. L'individu n'est plus libre de s'exprimer sans la censure divine de ses propos et opinions. L'interdiction de critiquer une religion est la première bénéficiaire, et bien souvent

l'instigatrice, de l'interdiction de la liberté d'expression et de conscience. Au XIX^{ème} siècle, dans l'encyclique *Mirari vos*, le pape Grégoire XVI (1831-1846) a condamné “cette opinion absurde et erronée ou plutôt ce délire, à savoir que doit être revendiquée pour chacun la liberté de conscience”. Le Vatican a toujours été très clair dans son refus du modernisme, Pie IX reprendra ces mêmes propos à la lettre près.

Paradoxalement, c'est aujourd'hui au nom de la tolérance et de la liberté d'expression qu'on veut interdire la critique des religions alors que ces valeurs ont été acquises contre les prophètes de tous bords. Quand elles ne peuvent plus faire taire les athées en employant la violence, les religions voudraient les faire taire au nom de la tolérance. C'est donc au nom de cette liberté d'expression que des fanatiques réclament le droit, par exemple, de faire leur prière dans des lieux publics qui ne sont pas prévus pour cela. Un exemple ahurissant en a été donné en 2000 dans les locaux du ministère de l'intérieur quand les futurs représentants du CFCM ont interrompu une réunion pour effectuer leur prière. Autre exemple, cette fois dans des mairies de la région lyonnaise où, pendant la cérémonie du mariage civil, on a pu voir des personnes faire la prière dans la salle de la mairie. Occuper l'espace fait partie de la stratégie de tout mouvement expansionniste.

La critique des religions doit donc non seulement être possible dans la loi, mais doit aussi être pratiquée dans les faits. Le bilan tragique de siècles et de millénaires de monothéismes suffit à justifier une religiophobie catégorique. Mais les religions ne doivent pas être uniquement attaquées pour ce qui est habilement dénommé comme leurs extrémismes qui, en fait, n'en sont pas. Ce sont bien leurs valeurs intrinsèques qui doivent être dénoncées avec la plus grande fermeté, celles inscrites dans des textes dits sacrés dont l'interprétation parabolique n'est qu'une piètre tentative d'atténuation de la violence du message originel. L'extrémisme religieux est en fait un intégrisme au sens où il est l'expression du message intégral de la religion et pas une extrapolation abusive des textes. Quand Torquemada ou Ben Laden massacrent les incroyants, ils ne le font pas en vertu d'un détournement de leurs textes de référence mais en application fidèle de ce qui reste la plus éclatante des preuves de l'existence de dieu exprimées dans le Pentateuque : son aptitude à exterminer, massacrer, détruire. Le Déluge pour extermi-

ner la race humaine, c'est Dieu, le port du glaive c'est Jésus, le carnage à la guerre dont on nous dit qu'il est meilleur que l'impiété, c'est Allah.

Pourtant, critiquer les religions n'est pas jeter l'anathème sur les croyants. Les censeurs religieux prétendent systématiquement, surtout quand ils en appellent aux tribunaux pour museler la contestation, que critiquer une religion est une insulte envers les croyants. Mais a-t-on déjà reproché à quiconque de critiquer le Front National sous prétexte que de nombreux électeurs adhèrent à sa ligne idéologique ? Non, jamais évidemment. Alors, cessons d'utiliser cet argument spécieux pour défendre les religions ! Un individu ne se définit pas de façon unique et entière par son option spirituelle, contrairement à ce que souhaiteraient les fanatiques pour qui la foi religieuse est un englobant. La foi n'est qu'une des composantes de l'individu, sachant que dans la grande majorité des cas ce n'est qu'une partie infime du dogme qui est retenue par le croyant. Rares sont ceux qui croient à la fable d'Adam et Ève, bien peu prennent pour réelle l'existence des djinns, ces esprits maléfiques dont l'islam est peuplé.

Ceci dit, la question de la cohérence des croyants qui n'adhèrent qu'à une partie seulement des textes dits sacrés n'est pas du ressort des incroyants. A eux de gérer leur adhésion partielle à un corpus dogmatique qui déclare lui-même qu'on ne peut l'amputer de tel ou tel passage ou le tronquer à sa guise. Est-ce qu'une religion peut se pratiquer à la carte ? Est-ce qu'on demeure juif, musulman ou chrétien quand on élimine prudemment dans les textes les propos les plus stupides ou barbares ? C'est aux théologiens d'y répondre. Leur métier consiste précisément à extraire du sens à partir de textes à l'écriture médiocre autant que hasardeuse.

Comme le dit René Pommier, auteur de nombreux textes pour la défense du libre examen des religions, si un chrétien, un juif ou un musulman a bien sûr le droit de dire tout le bien qu'il pense de sa religion et de prétendre qu'elle a été instituée par Dieu, les athées doivent avoir le droit de dire tout le mal qu'ils en pensent et notamment d'affirmer qu'elles sont une insulte à l'intelligence humaine. Les croyants ont le droit de nous présenter leurs croyances comme des vérités éternelles et divines ; nous devons avoir le droit de les regarder comme un tissu de stupidités anachroniques et de le dire sans aucun ménagement.

Les religions pouvant être contestées, elles doivent être examinées selon deux directions : d'une part l'oppression physique qu'elles exercent principalement sur les femmes, les athées et les adeptes des autres cultes, et d'autre part leur composante superstitieuse.

Qu'il s'agisse du christianisme, de l'islam, du judaïsme, de l'hindouisme ou du bouddhisme, toutes les religions sont créées par et pour les mâles. Comme c'est par la sexualité qu'on culpabilise et asservit le mieux le fidèle, la femme, dans toutes ces religions, sera la coupable désignée pour justifier les comportements masculins. La femme est le réceptacle tout désigné pour recevoir les flê-

ches que lui enverra la morale religieuse. Plutôt que faire une liste des actes criminels que subissent les femmes actuellement, et entendre alors l'argument qui voudrait que les textes ont été mal compris, mal interprétés, mieux vaut se référer directement aux textes eux-mêmes et constater que leur très grande clarté rend inutile et trompeur cet argument de l'interprétation ou de la mise en contexte des textes dits sacrés.

Comme examiner chaque religion serait assez fastidieux, je vais me limiter au cas de l'islam dont l'aversion des femmes est la plus démonstrative et la plus appliquée dans les faits. S'il est un verset coranique qui mérite d'être connu et qui exprime le mieux l'état de soumission de la femme par rapport à l'homme, c'est le verset 34 de la sourate 4. Dans ce verset, en quelques lignes, d'une part la femme s'y voit déclarée inférieure à l'homme en vertu d'une décision divine, un alibi toujours habile, et d'autre part le mari reçoit non pas l'autorisation mais l'ordre de frapper son épouse quand elle est désobéissante : "34. **Les hommes ont autorité sur les femmes**, en vertu de la préférence que Dieu leur a accordé sur elles, et à cause des dépenses qu'ils font pour assurer leur entretien. Les femmes vertueuses sont pieuses : elles préservent dans le secret ce que Dieu préserve. Admonestez celles dont vous craignez l'infidélité ; reléguez-les dans des chambres à part et **frappez-les**. Mais ne leur cherchez plus querelle, si elles vous obéissent. Dieu est élevé et grand." Face à la très grande clarté de ce verset, personne ne peut sérieusement soutenir que c'est l'interprétation des incroyants qui est responsable de son machisme extrême. C'est bien là la périlleuse mission des théologiens qui se voudraient progressistes que de tenter d'extraire un contenu moderne et humaniste d'un fatras d'éruccations barbares. Mais cet extrait du Coran, ou plutôt sa traduction, recèle une autre illustration de l'ampleur de l'aversion de la femme. Cette traduction est celle publiée par Gallimard en 1967 et elle avait reçu l'imprimatur de l'Université d'Al Azhar au Caire. De l'auteur nous connaissons le patronyme, Masson, mais pas le prénom. Nulle part dans l'ouvrage n'est indiqué le prénom, ni dans la préface de Jean Grosjean, dont le prénom est cette fois bien indiqué, ni dans l'introduction ou la bibliographie. Seule l'initiale du prénom est mentionnée, un D. Et la raison est simple : D. Masson est en fait Denise Masson. Il était impensable d'avouer qu'une femme avait pu être capable d'effectuer une traduction du Coran, et une traduction reconnue comme étant de qualité. Voilà une illustration insidieuse qui montre bien jusqu'où s'insinue le mépris de la femme. Dans un premier temps on affirme l'infériorité de la femme, et dans un second temps, quand les faits contredisent ce qui est écrit dans le Coran, on masque la réalité pour conserver à la religion une apparence de cohérence.

Un autre point que nul ne peut passer sous silence, toujours dans le domaine sexuel, c'est la vie de Mahomet. Ses révélations successives de versets coraniques convenaient toujours fort opportunément pour justifier son comportement envers les femmes. Je ne vais pas parler ici de sa quinzaine d'épouses mais uniquement de

la plus jeune d'entre elles, Aïcha. C'est là encore sous couvert de respect pour le "Prophète" qu'on devrait s'interdire de dénoncer que, âgé d'une cinquantaine d'années, Mahomet a eu des rapports sexuels avec Aïcha qui n'avait pas encore dix ans. Dans un pays qui garantit la liberté d'expression, il faut pouvoir se déclarer scandalisé par ce genre de comportement.

Mais les femmes ne sont pas les seules cibles, les incroyants ou les adeptes d'autres mythes sont eux aussi victimes de discriminations sachant que le sort qui leur est le plus couramment réservé est la mort. Là encore les versets coraniques abondent : "La tentation à l'idolâtrie est pire que le carnage à la guerre" (sourate 2, 186, répété en II, 214). De même dans l'Ancien Testament, la puissance de dieu se manifeste exclusivement par les massacres et les exterminations qu'il est censé produire. De l'extermination des athées à l'exhortation à la guerre, il n'y a qu'un pas que les textes franchissent sans hésitation. Il n'est donc pas très surprenant que l'islam se soit répandu avec une telle rapidité à la force du sabre et pas par le talent de la prédication. Mahomet lui-même a initié le mouvement en s'affirmant par la force avec des techniques qui relèvent plus de l'éradication de toute contestation que du prêche pacificateur.

On pourrait objecter que ces propos sont obsolètes et qu'on ne saurait prôner, aujourd'hui, de semblables actions pour vaincre les incroyants. Pourtant, les attentats kamikazes constituent un moyen aisé de s'attaquer aux non croyants et on aurait tort de croire que seul l'islam encourage à mourir en martyr. Le christianisme, dont on oublie un peu vite qu'il ne s'est construit que sur les cendres des bûchers de l'Inquisition et la répression de la pensée libre, persiste aujourd'hui encore à faire l'apologie du martyr. En 2002, le cardinal Etchegaray, qui est président émérite du Conseil pontifical pour la justice et la paix, a déclaré sans la moindre gêne que "le sang des martyrs est la semence des chrétiens", "la fécondité d'une Église se mesure au nombre de ses martyrs" et "le martyr doit être l'horizon habituel des chrétiens, si l'occasion se présente". Et si l'occasion ne se présente pas, il n'est pas interdit d'aider le destin... Le christianisme a donc besoin de la souffrance de ses adeptes pour croître. Si ces propos avaient été tenus par un dirigeant musulman en France, on peut facilement prédire que cela aurait fait la une des journaux. Or rien de tel ne s'est produit alors que cela était paru dans l'hebdomadaire *Le Point*. Deux poids, deux mesures dans le traitement de l'islam et du christianisme.

Face à ces appels au meurtre, la critique des religions ne doit toutefois pas oublier l'autre point essentiel de ces arnaques bimillénaires qu'est le recours au surnaturel pour mieux asservir l'individu et le dissuader de toute tentative d'émancipation. Les absurdités scientifiques abondent dans la Bible comme dans le Coran et elles sont autant d'insultes à la raison. Mais souvent, quand on reproche au Coran ou à la Bible d'énoncer des stupidités, l'argument qui vous est rétorqué est une accusation d'intolérance ou de racisme. Les adeptes de

ces mythes ont en fait beaucoup de peine à admettre que l'on soit réellement guidé par des motivations intellectuelles. Pour son salut personnel, il est beaucoup plus rassurant de se dire qu'on est victime d'intolérance ou d'attaques racistes plutôt que de reconnaître qu'on vous reproche effectivement de croire à des imbécillités. C'est précisément la cause de la multiplication d'accusations d'islamophobie alors que ce terme n'exprime rien d'autre que le dégoût, le rejet, l'exécration de l'islam en tant que religion, en tant que système de pensée. L'islamophobie c'est le rejet de l'islam, pas le rejet des musulmans et encore moins le rejet des arabes ou des maghrébins. Dans le premier cas, les musulmans, dans leur immense majorité, sont loin d'adhérer à l'ensemble des diktats coraniques ou de calquer leur vie sur celle, supposée, de Mahomet, et dans le second cas, les arabes et les maghrébins sont loin d'être tous musulmans. C'est d'ailleurs une tromperie entretenue par les fanatiques qui sont incapables, dans leur aveuglement, de se rendre compte que quantité d'arabes et de maghrébins exècrent ce système, qu'ils soient athées, agnostiques ou autre. Leur donner la parole est précisément l'ambition de ce colloque. Tant que, en France, une personne d'origine arabe ou maghrébine ne pourra pas exprimer publiquement sa non-adhésion à l'islam, la liberté d'expression ne pourra être considérée comme acquise.

Paradoxalement, des organisations spécialisées dans l'antiracisme ont une grande responsabilité dans cette cabale pour dissuader de critiquer l'islam ou le judaïsme en acculant systématiquement devant les tribunaux quiconque ose considérer une religion comme un sujet de débat. Il faut pouvoir critiquer librement l'islam sans être sali par l'accusation de racisme au même titre que la politique israélienne sans être accusé d'antisémitisme ou encore l'armée française, la police, le symbolisme républicain sans passer pour un traître à la nation ; sachant que critiquer n'est pas faire table rase de l'existant, c'est simplement l'émission d'une opinion alternative. Quand dans une société certains champs sont déclarés hors d'atteinte du libre examen, alors il y a danger pour la liberté d'expression et la démocratie. Parmi ces organisations, on est abasourdi d'y trouver le MRAP avec la plainte contre Louis Chagnon, la Ligue des Droits de l'Homme avec le procès Houellebecq, la LICRA avec le procès contre Daniel Mermet, ou encore la cabale contre Claude Imbert pour avoir déclaré qu'il se sentait "un peu islamophobe". Pour ma part, je me sens pleinement islamophobe, autant que judéophobe, christophobe ou autre. Parmi ces nouveaux inquisiteurs, il faut aussi citer le sociologue Vincent Geisser qui a réussi l'exploit d'inventer le concept de "musulman islamophobe". Selon Geisser, un musulman non fanatique devient islamophobe, un raciste, un suppôt du Front National. Quant au christianisme, il a lui aussi recours à ce genre d'intimidation par l'intermédiaire de deux associations : Croyance et Liberté, une émanation des évêques de France, et l'AGRIF, c'est-à-dire l'extrême droite catholique.

La critique des religions étant un critère de bon exercice

de la liberté d'expression et les points à attaquer étant identifiés, il reste à proposer quelques pistes pour repousser les gourous de toutes obédiences dans l'obscurité de leurs temples.

En premier lieu, il convient de développer l'anthropologie et l'étude de l'évolution des religions et l'islam en particulier. Par ce biais, on admet d'abord que la religion est un sujet d'étude et, implicitement, qu'elle procède d'un facteur humain ; on ne peut alors que parvenir à la conclusion qu'elle est un besoin a posteriori pour les croyants plus qu'une vérité originelle préexistante. Examiner l'évolution des mythes est la meilleure arme contre l'illusion de religions éternelles et inchangées. Montrer que les mythes ont tous recours aux mêmes recettes leur enlève l'essentiel de leur prétendue unicité puisque celle-ci se trouverait donc fort répandue.

Mais le domaine qui est sans doute le plus déconcertant pour les fanatiques est celui de la philologie avec l'étude de la constitution des textes dits sacrés, l'étude de leur langue, de leurs origines. Par exemple, révéler que le Coran contient quantité de locutions qui ne sont pas d'origine arabe détruit instantanément l'illusion d'un Coran écrit parfaitement en arabe et venu directement du ciel par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. On y trouve aussi des textes pharaoniques. Le style du Coran est très pauvre, il y a quantité de répétitions pour la simple raison qu'il est plus aisé de convaincre de la véracité d'une affirmation en la répétant jusqu'à l'indigestion que par l'élaboration d'un raisonnement forcément long et complexe qui demandera plus d'efforts à l'auditoire.

Une autre perspective est d'ordre psychologique pour libérer les consciences de la réécriture de l'histoire que constitue l'illusion d'un antéislam qui n'aurait été que ténèbres. Il est très révélateur de l'obscurantisme actuel, et j'insiste sur le mot actuel, de voir le succès de l'utilisation du terme Jahilya : l'ère de la Jahilya, c'est l'ère de l'ignorance, de l'erreur permanente qui régnait avant l'invention de l'islam alors qu'avant l'islam il y avait aussi des structures sociales, de la poésie, des contes, des savoirs, des mythes, etc. Ce n'était pas le néant.

Enfin, face aux accusations de racisme et d'intolérance, les athées et les laïques doivent persister à pratiquer la critique la plus virulente des religions sans timidité. Le progrès humain n'est pas du côté des réactionnaires obscurantistes frappeurs de femmes. Cependant, la critique des religions ne sera efficace que si on se débarrasse définitivement de la tentation d'excuser leurs actes ou propos violents par les errements de quelques représentants de l'espèce humaine. L'expression d'"extrémisme religieux" doit disparaître du vocabulaire n'étant que l'expression fidèle des injonctions inscrites dans les textes. Et pour terminer, en préparation du centenaire de la loi de 1905, il conviendra aussi d'être très vigilant pour que cet anniversaire ne consacre pas l'interventionnisme des responsables religieux dans la sphère publique, comme on l'a vu pour le CFCM et les otages en Irak ou la venue du pape à Lourdes, et que soit, contre l'avis des fana-

tiques, réaffirmé l'absence du délit de blasphème et garantie la liberté de dénoncer les religions pour ce qu'elles sont. ■

Par Jocelyn BEZECOURT
Responsable du site atheisme.org

Le blasphème dans le sub-continent Indien

Chers amis,

Je veux vous remercier, vous tous, les milliers et milliers de personnes qui m'ont soutenu et ont fait campagne pendant si longtemps pour assurer ma libération des geôles pakistanaises où j'ai vécu ces deux dernières années sous la menace d'une sentence de mort pour blasphème.

Mon procès ne fut qu'une parodie de justice. Je suis né musulman. Je me suis toujours comporté en parfait patriote et en bon citoyen, respectueux des lois pakistanaises. Docteur en médecine et professeur à la Faculté, j'ai été une victime innocente qui, au nom des lois infamantes sur le blasphème, article 295-C du Code Pénal pakistanais, s'est vue condamnée à mort sur la base de charges falsifiées et fabriquées. J'ai été en effet déclaré coupable sur de simples soupçons et sur des allégations verbales forgées de toutes pièces, propos que j'étais censé avoir tenus lors d'une conférence qui en fait n'avait pas eu lieu. Mes accusateurs appartenaient à la caste de ces mollahs fondamentalistes qui prônent un fascisme "vert". Par ailleurs, aucun d'entre eux n'avait jamais assisté à l'une de mes conférences et n'avait donc jamais entendu un seul de mes exposés. Ils n'avaient donc jamais été les témoins de quoi que ce fût. Hélas ! La corruption qui règne au Pakistan et la complicité de hauts fonctionnaires de la Police Islamique leur ont facilité la manœuvre. C'est ainsi que mes avocats ont été soumis à un harcèlement digne de la Mafia et adjurés de "penser à leurs enfants", tandis que les Talibans Pakistanais se livraient à une démonstration de force et de violence verbale à l'extérieur du Palais de Justice.

Le 10 octobre 2003, la Cour d'Appel a rendu son jugement sur mon procès. Après avoir exprimé son mécontentement devant le verdict rendu par le premier tribunal, elle a renvoyé l'affaire devant une autre cour pour obtenir un nouveau jugement. Le nouveau procès s'est déroulé au mois de novembre, en trois sessions. Cette fois-ci, au vu des menaces reçues par mes avocats, j'ai décidé de plaider ma cause tout seul. J'ai été acquitté le 20 novembre et on m'a relâché en grand secret le 21. Dans les jours qui ont suivi ma libération, j'ai passé quelques semaines en visites dans ma famille et chez mes amis mais, durant tout ce temps, j'ai reçu de façon indirecte nombre de menaces de mort et, dans la seconde semaine de janvier, j'ai appris que mes accusateurs

s'étaient pourvus en appel contre mon acquittement. C'est alors que j'ai réalisé que, pour ma sécurité, mieux valait que je quittasse mon pays.

J'éprouve une vive reconnaissance envers la campagne qu'a menée l'IHEU et aussi envers toutes ces manifestations, lettres, coups de fil, interviews et entrevues auprès des diplomates qui ont été entreprises, rédigées, passées, accordées et organisées par tant d'entre vous. Au reste, j'adresserai des emails dès que possible à un maximum d'entre vous afin de les remercier personnellement. Je souhaite également exprimer ma gratitude à tous les diplomates et aux membres des gouvernements de beaucoup de pays, en particulier ceux de la Norvège, de la France, de la Suisse, du Royaume-Uni, du Canada, des Etats-Unis ainsi qu'aux Nations Unies, pour avoir intercédé en ma faveur auprès du gouvernement du Pakistan. Grâce soient aussi rendues à tous ceux qui m'ont offert un nouveau foyer en Europe.

Mais si heureux que je sois d'être libre, je ne saurais oublier que, tant que les Lois sur le Blasphème conserveront leur place dans le Code, on continuera à en mésuser. En ce seul instant, il y a au moins 100 victimes innocentes de ces lois criminelles qui végètent au fond de divers prisons et cachots du Pakistan, dans l'attente d'un avenir plus qu'incertain. C'est là un bien triste constat que m'inspire l'état actuel de la société pakistanaise où, même lorsque l'individu a été disculpé, sa vie est encore susceptible de se voir menacée par les fondamentalistes - menace qui accule ainsi nombre de personnes à fuir le Pakistan. Or l'Etat semble incapable de nous garantir une protection. Je n'étais pas du tout pressé d'abandonner mon pays et c'eût été de fort bon cœur que j'y fusse resté, auprès de ma famille et de mes amis.

Tous, nous devons oeuvrer à l'élimination des lois que je viens d'évoquer mais aussi, afin de préserver les innocents des abus qu'elles engendrent, à celle de toutes les autres qui, redoutables et draconiennes, trouvent leur inspiration dans la seule religion.

Cordialement,
Dr M. Younès SHAIKH,

Le Docteur coupable de blasphème échappe à la peine de mort.

L'Union Internationale d'Humanisme et d'Ethique (IHEU) a annoncé aujourd'hui que le Dr Younus Shaikh, qui se morfondait en prison au Pakistan depuis Octobre 2000 sous la menace d'une exécution capitale pour blasphème, vient d'être acquitté et libéré après qu'il se soit pourvu en appel et ait été jugé par une nouvelle cour.

Lors d'une campagne internationale conduite par l'IHEU, le Dr Shaikh avait été déclaré Prisonnier de Conscience par Amnesty International, et des milliers de personnes de par le monde avaient fait pression sur leurs hommes politiques comme sur le Gouvernement pakistanais pour que ce dernier intervienne en faveur du prisonnier.

Le procès du Dr Shaikh, qui avait duré pendant tout l'été 2001, s'était déroulé devant une cour de Justice hostile et bourrée de fondamentalistes islamiques. Les deux dernières sessions s'étaient tenues à huis clos pendant que des Talibans pakistanais armés jusqu'aux dents attendaient à l'extérieur. En octobre 2003, la Cour d'Appel avait ordonné un nouveau procès au cours duquel, en raison des menaces prononcées par les fondamentalistes envers ses avocats et leurs familles, le Dr Shaikh prit l'énergique décision de plaider lui-même sa cause.

S'exprimant à Londres aujourd'hui, le Dr. Shaikh a expliqué :

"Le juge a accepté mes arguments légaux et estimé que les charges retenues à mon encontre étaient sans fondement. Mes accusateurs, deux mollahs et quelques étudiants islamistes, avaient menti." Il a décrit l'épreuve qu'il venait de traverser de la façon suivante : "Le terrorisme islamique pratiquant l'abus des lois et s'appuyant sur l'appareil d'Etat."

L'IHEU condamne les abus, l'emprisonnement inique ainsi que les mauvais traitements dont a été victime cet homme courageux et innocent, lequel s'est vu contraint de passer plus de trois ans en prison, dont deux dans une isolation absolue, au sein du quartier réservé aux condamnés à mort.

Au Pakistan, on abuse considérablement des terribles lois sur le blasphème pour créer de toutes pièces de fausses accusations à l'égard tout aussi bien des Musulmans que des membres des minorités religieuses, tels les Chrétiens et les Ahmadis. Les mêmes procédés injustes sont également employés pour se débarrasser de ses rivaux en affaires ou encore de ses opposants en politique. Les accusés qui tombent sous le coup des lois sur le blasphème sont immédiatement emprisonnés, sans pouvoir bénéficier du droit de recours à la caution. S'ils sont reconnus coupables, ils se retrouvent automatiquement sous le coup d'une sentence de mort. On estime que, actuellement, plus de 100 victimes des lois moyenâgeuses sur le blasphème croupissent dans les prisons pakistanaises, en attente de jugement ou déjà condamnées à la peine capitale.

La communauté internationale Humaniste appelle le Président Parvez MUSHARRAF et le Parlement pakistanais à abolir immédiatement ces lois profondément iniques qui entachent de leur hideuse laideur la réputation de l'Etat et du Peuple du Pakistan.

60ème Session.

Palais des Nations, Genève

Liste de Discussion sur l'Apostasie, les Droits de l'Homme, la Religion et les Croyances.

Le blasphème

Les Musulmans sont les premières victimes de l'Islamisme. Dans un nouvel esprit contraire à toute éthique, les mollahs pakistanais ont commencé à abuser des redoutables Lois islamiques sur le Blasphème dans le but de terroriser les Musulmans modérés et libéraux. Je suis pakistanais, médecin, physiologiste. Je suis aussi un patriote et un citoyen respectueux des lois. Je suis enfin musulman par la naissance. J'ai choisi la chirurgie comme discipline et j'ai travaillé quelques années au Royaume-Uni. Mais j'ai renoncé à ce travail en Grande-Bretagne pour retourner au Pakistan et m'y mettre au service des gens de mon pays. Et j'ai obtenu un poste de conférencier en Physiologie au Capital Homeopathic Hospital, à Islamabad.

L'une des raisons de mon retour au Pakistan était le projet d'y faire campagne pour les Droits de l'Homme et pour les libertés civiles : œuvrer en faveur de la paix entre l'Inde et le Pakistan, lutter pour le libéralisme, la laïcité et l'humanisme, et contrer les forces extrémistes religieuses fondamentalistes.

Mon affaire

Le 1er octobre 2000, à Islamabad, j'assistai à une manifestation de l'Union du Sud Asiatique sur le thème des relations indopakistantaises et de la Guerre nucléaire. Dans un exposé qui prit place au début de la conférence, j'exprimai l'opinion que le Pakistan et l'Inde étaient d'accord sur le point suivant : dans l'intérêt du peuple du Cachemire, les frontières actuelles devraient se muer en une ligne pacifique : la frontière internationale entre deux pays. Je déclarai également que, si le Pakistan persistait à soutenir les "combattants de la liberté" - c'est-à-dire les terroristes - chez nos voisins, il était vraisemblable que ces derniers riposteraient de la même façon, tension qui culminerait jusqu'à une catastrophe comparable à notre expérience de la Guerre civile en 1971 (où nous avons perdu l'Est du Pakistan). Après mon exposé, Mr Shaukat Qadir, un brigadier des renseignements militaires, l'ISI (désormais un employé du SDPI d'Islamabad et correspondant du Daily Times, Lahore-Pakistan), proféra quelques menaces à mon intention et exprima son souhait de "briser le crâne de ceux qui pensent et parlent comme ça."

Deux jours plus tard, je fus convoqué dans le bureau du Recteur de l'Université et sommairement démissionné, sans préavis. Aucune explication ne me fut fournie. Le 4 octobre, je reçus un message me demandant de me pré-

senter au bureau du Principal. Ce que je fis. Je fus immédiatement livré à la police. On m'arrêta pour blasphème. La plainte avait été déposée au titre de l'article 295/C du Code Pénal pakistanais par un religieux musulman des Majlis Tahaffuz Khatm-i-Nabuwat (Comité pour la Finalité des Prophéties) et on supposait en outre mon appartenance à la communauté "hérétique" des Ahmadis.

Les charges retenues contre moi se concentraient sur quelques propos que j'aurais tenus au cours d'une conférence à l'Université, le 2 octobre 2000. Selon ces propos, ni le Prophète de l'Islam ni ses parents n'avaient pu être musulmans avant que l'Islam n'eût été révélé à Mahomet. J'étais aussi censé avoir dit que, selon toute probabilité, le Prophète ne se rasait pas les aisselles puisque cet usage était vraisemblablement inconnu de sa tribu à cette époque. Ces remarques avaient été interprétées par mes accusateurs, les mollahs, comme une insulte au Prophète. Or, je n'avais jamais tenu pareils propos. Les mollahs eux-mêmes ne m'avaient d'ailleurs jamais entendu faire ces remarques. Non plus qu'ils n'avaient vérifié si un tel incident s'était même produit. En fait, je n'avais pas fait de conférence à la date indiquée. Pendant le déroulement du procès, le témoin principal fut totalement discrédité. Il admit qu'il n'était pas présent à l'Université le jour où j'étais censé avoir tenu les propos incriminés.

Mon procès

Au Pakistan, si vous êtes accusé de blasphème, vous vous voyez habituellement dénier le recours à la caution et vous êtes emprisonné jusqu'au procès. Si l'on vous reconnaît coupable, vous devez obligatoirement affronter une sentence de mort. Mon procès se tint en plusieurs sessions, tout au long de l'été 2001. Bien que la preuve du délit n'eût pas été apportée, bien qu'on n'eût évidemment pu prouver non plus les circonstances du blasphème, je fus déclaré coupable le 18 août 2001 et condamné à une amende de 100 000 roupies en attendant la sentence de mort - laquelle ne devait intervenir que neuf mois environ après mon arrestation.

La charge spécifique sur laquelle j'avais été reconnu coupable était celle d' "Insulte au Prophète". Pour beaucoup d'observateurs européens, il paraîtrait illogique qu'une sentence de mort pu être infligée sans qu'on eût prouvé les faits ni établi le corps du délit. Cependant, c'est bien ainsi que sont jugées les affaires de blasphème dans la très Islamique République du Pakistan.

Pendant les deux années suivantes, on me maintint à l'isolement à la Prison Centrale de Rawalpindi, dans une petite cellule réservée aux condamnés à morts. C'était une cellule particulièrement sombre et sale, où l'on m'apportait une nourriture insupportable par sa puanteur et son goût. Il ne m'était pas facile de marcher ou de prendre de l'exercice et on me laissait sans livres, sans journaux, sans médicaments. Je n'avais même pas droit à mon traitement contre un diabète grave. Je demeurais constamment sous la menace d'être assassiné par des détenus fondamentalistes islamistes qui se trouvaient en prison pour meurtre et enlèvement, ou par des gardiens fanatiques. Je fis appel. Mon

appel fut examiné en plusieurs sessions qui s'éternisèrent pendant quinze longs mois. Avant que les deux juges réussissent à désavouer le verdict, un juge de tendance islamiste rejeta l'appel sans donner d'ailleurs ses raisons légales pour ce faire. Tandis qu'un autre juge, celui-là légaliste, établit que la partie plaignante avait échoué à prouver les faits, sans aucun doute, raisonnables et que ses témoins n'étaient ni dignes de confiance, ni fiables. Le juge de la Haute Cour des référés enfin prit une autre année pour renvoyer l'affaire devant le tribunal.

Le nouveau procès se tint en novembre 2003 à la Cour de Session d'Islamabad. Comme, en raison des menaces et d'un harcèlement soutenu qu'ils subissaient dès qu'ils faisaient mine de vouloir assurer ma défense, aucun avocat ne se sentait vraiment prêt à plaider ma cause, je me retrouvai obligé pour survivre de me défendre moi-même. Ce que je fis après avoir secrètement étudié des livres de droit que j'avais passés en fraude dans ma cellule. Lors de cette nouvelle session, la salle était pleine de mollahs et de Talibans pakistanais. Les deux mollahs avocats et le Procureur essayèrent bien d'exploiter les sentiments religieux de la cour mais, dans ma plaidoirie, je me contraignis à ne pas quitter le domaine des arguments juridiques. Je fus inspiré en cela par le discours de Sir Thomas MORE dans "Un Homme pour l'Eternité". Fort heureusement, les conséquences sur mon affaire furent tout autres. Les magistrats acceptèrent mes arguments légaux et estimèrent que les charges retenues contre moi étaient infondées. Mes accusateurs, les deux mollahs et les étudiants Islamistes avaient menti sous serment. Je fus donc acquitté, le 21 novembre 2003.

Mon épreuve

Je considère que j'ai été la victime du terrorisme des mollahs islamistes, terrorisme qui s'appuie sur l'appareil de l'Etat et la loi civile pour commettre ces abus. Mon premier procès était un procès pour la galerie, un procès pour l'exemple, qui faisait songer à l'ignoble Inquisition espagnole, dont les procès et les tortures aboutirent si souvent aux bûchers sur lesquels tant d'Européennes moururent, brûlées vives, pour avoir été reconnues coupables de sorcellerie. Après mon acquittement et ma libération, je voulais bien entendu demeurer dans mon pays, avec ma famille et mes amis. Au lieu de quoi, je tombai moi-même sous le coup d'une fatwa prononcée par ces mêmes mollahs qui avaient tenté de me tuer. Pour ma sécurité, je dus donc me résigner à dire adieu à ceux que j'aimais et à fuir vers l'Europe.

Toute ma plus profonde reconnaissance va à l'Union Humaniste et Ethique Internationale, aux diverses organisations humanistes, aux individus isolés respectant cette valeur foncière et à toutes les autres organisations pour les Droits de l'Homme qui m'ont soutenu : Amnesty International, l'Association des Physiciens Américains pour les Droits de l'Homme, la Campagne Jubilé USA, sans oublier nombre d'estimables sénateurs et membres du Congrès des Etats-Unis et les membres du Parlement britannique. Je veux aussi remercier la Suisse, l'Ambassade américaine à Islamabad et le gouvernement suisse pour l'inlassable soutien qu'ils ont apporté à la justice et à l'équi-

té dans cette pénible affaire. Je suis tout particulièrement reconnaissant au gouvernement helvète qui m'a accordé le statut de réfugié en Suisse.

Qu'est-ce que le blasphème ?

Qu'est-ce donc qui constitue un blasphème ? Le Code Pénal pakistanais nous donne malheureusement peu de renseignements sur la question. La loi reste vague et ses termes, mal définis. Si l'on considère que la peine de mort est le seul châtement applicable dans cette hypothèse, pareille omission apparaît singulièrement lourde d'importance. Cette loi est un vestige de la loi criminelle coloniale britannique de 1860 qui fut elle-même modifiée en 1926, toujours sous les Anglais. Puis, en 1986, le général Zia fit en sorte qu'elle épousât plus strictement la Charia. Finalement, en 1992, la peine de mort devint obligatoire pour ce crime - et cela se passa sous un Premier ministre démocratiquement élu, Nawaz SHARIF. Alors que la loi originelle avait été léguée et appliquée en toute égalité à toutes les religions, sans exception, sous la loi révisée, la peine de mort ne punit que le blasphème contre l'Islam. En ce moment même, plus de cent victimes sont retenues en prison dans l'attente de leur jugement et, parmi elles et selon l'article 295/C du Code pénal pakistanais, quinze sont passibles de la peine de mort. Fort heureusement, jusque qu'ici, aucune d'entre elles n'a été exécutée.

Dans un autre procès célèbre, un Chrétien, Ayub MASIH, fut condamné à mort pour blasphème sur le témoignage - qui ne reposait sur aucune preuve - d'un voisin du nom de Muhammad AKRAM. Celui-ci avait été impliqué dans une dispute avec MASIH au sujet d'un terrain. Après que le jugement eût été prononcé, AKRAM devint propriétaire des biens de l'accusé. Le verdict et la sentence avaient été maintenus par la Haute Cour de Lahore. Le 25 juillet 2001 cependant, au bout de sept longues années d'une incarcération non motivée dans le quartier des condamnés à morts, MASIH fut déclaré innocent et acquitté par la Cour Suprême.

Malgré les succès qu'ils ont enregistrés en obtenant de telles condamnations, les fondamentalistes ne se montrent pas disposés à abandonner procès et exécution aux cours de Justice. Plusieurs personnes ont été assassinées par des fanatiques islamistes après avoir été acquittées par les juges. D'autres, qui avaient été accusées de blasphème, ont été abattues en prison alors qu'elles attendaient de passer en jugement et un magistrat de la Haute Cour a même été assassiné après qu'il eût déclaré un prisonnier non coupable des faits qui lui étaient reprochés.

La honte du Pakistan

La loi sur le blasphème a marqué le Pakistan du sceau de la Honte. En elle-même, cette loi est injuste et dépourvue de toute équité. En utilisant des termes très vagues pour définir le délit dont elle traite, on ouvre la porte aux abus. Et l'on peut dire que l'on use, abuse et mésuse de son application. Depuis 1986, date de l'introduction de la Charia au Pakistan, la loi sur le blasphème a été utilisée des centaines de fois par les fondamentalistes dans le but de réduire leurs opposants modérés au silence, d'intimider les non-

Musulmans et de marquer des points personnels.

Tout en félicitant le Général Pervez MUSHARRAF, notre Président, pour ses avancées libérales et laïques ainsi que pour la lutte courageuse qu'il mène contre le terrorisme du Jihad Islamique, je l'appelle à maîtriser cette menace particulière au terrorisme des Mollahs islamistes : les abus engendrés par la loi sur le blasphème dans le Pakistan musulman. J'appelle en conséquence la Commission des Droits de l'Homme à faire pression sur le gouvernement pakistanais :

- 1) pour qu'il fasse réviser sans délai les dossiers de tous ceux qui sont actuellement accusés de blasphème ou qui, convaincus de ce crime, attendent leur exécution, ce qui inclut évidemment une révision judiciaire en urgence de tous les procès actuellement en cours ;
- 2) pour qu'il fasse réviser immédiatement l'application de la loi sur le blasphème et introduise des garanties contre ses abus éventuels ;
- 3) qu'il remette la loi sur le blasphème à sa juste place parmi les autres lois, en tenant compte des droits de l'Homme et des individus, en conformité avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont le Pakistan est l'un des signataires ;
- 4) et enfin, qu'il indemnise les victimes de ces lois injustes et iniques et punisse les faux accusateurs et les témoins indignes de foi.

Les points détaillés de mon entretien sont comme suit :

1. Premières 3 minutes : l'Arabe et la femme.
 - a. Attitude générale envers la femme avant l'Islam.
 - b. Attitude du Prophète avant la prophétie.
 - c. Attitude du prophète et premiers musulmans, réf. le statut, le mariage, et esclavage sous l'empire islamique.
 - d. Attitude arabe moderne envers la femme arabe et non Arabe : référence. Domestiques, visiteurs, lois de Shari'a et pétrodollars de l'empire spirituel islamique saoudien moderne.
2. Deuxièmes 3 minutes : l'Islam et la femme au delà d'Arabie, femme sous la colonisation physique et religieuse islamique.
 - a. Attitude avant l'Islam envers la femme.
 - b. Attitude des musulmans envers la femme Arabe et l'esclave après la conquête de la Syrie, de l'Irak, de l'Iran, de l'Egypte et de l'Afrique dans l'empire islamique.
3. Les 8 minutes dernières : Islam et la femme dans le sub-continent indien et l'Afghanistan.
 - a. Attitude préislamique indienne et afghani envers la femme.
 - b. L'attitude musulmane envers la femme colonisée sous l'empire islamique
 - c. L'attitude musulmane moderne envers la femme : L'Inde, le Bangladesh, le Pakistan et l'Afghanistan
 - d. Pakistanais : Islamisation et la femme. ■

Par Younès SHEIKH
Docteur en Médecine

Droits Humains ou faux-semblants

Nous sommes piégées !! mais je ne vous parle pas du plan vigi-pirate !!!

Les mots et les concepts sont piégés parce qu'ils font l'objet de tous les brouillages et toutes les manipulations. Pour nettoyer les écuries d'Augias il faudrait déconstruire les réalités derrière les discours, éclairer les processus historiques et prendre en compte les micros histoires. Derrière les mots et pour les mots il y a des êtres humains avec leur singularité et leur dignité. Comme Jacques Prévert : les mots je les aime libres !!!

C'est pourquoi trois ans après le 21 avril, vingt ans après les marches pour l'Egalité !!! un an avant la commémoration de la loi de 1905, nous sommes à un moment de l'histoire des migrations, de l'histoire de la République, où il faut mettre en perspective quelques rendez-vous manqués. Ils l'ont été à droite à gauche en haut ou en bas.

Je dois vous faire une confidence : il y a peu, j'écrivais un article intitulé "Sans voile mon corps m'appartient" dans lequel je glissais la subtilité d'un argumentaire du mot d'ordre devenu lieu commun des années dites de libération de la femme. Deux commentaires m'ont été faits par deux femmes : l'une justifiant l'infidélité conjugale parce que son corps lui appartient, niveau zéro de la pensée. Le second m'interpelle : "Je porte le voile comme ça on me respecte".

Comment en est - on arrivé là, mais surtout pourquoi ? Il faut comprendre les logiques et les continuums des dominations multidimensionnelles. C'est ainsi que le corps de la femme se réfère à l'espace tant public que privé et qu'il faut distinguer ce qui est de l'ordre de la fragmentation pour concevoir l'intégrité.

Quelques énumérations pour lesquelles toute ressemblance avec des personnages existant n'est pas une coïncidence :

Les souteneurs de voile se déclarent féministes comme s'ils vivaient dans une théocratie qui commande à la femme de se couvrir pour étudier.

Certains anciens marxistes, fines fleurs des relations de classes, se font les promoteurs des français à particule d'origine musulmane pour mieux les contrôler, à chacun son gourou. Ils sont passé de la lutte des classes au sou-

tien des croyants. Voilà qui justifie moult conférences, subventions, postes de direction et bonne conscience. De cette conscience calculée que se donne le pilier qui soutient la voûte.

Certains féministes d'hier défendent aujourd'hui des succédanées de femmes béates d'admiration contre celles qui ne se soumettent pas, celles qui ne flattent pas leur toute puissante immaturité.

Un militant me disait que de toute sa vie d'engagement il n'avait jamais rencontré de tel marigot que celui dans lequel s'ébattent les reptiles issus des migrations. Jugement à l'emporte pièce s'il en est mais à qui sert la désunion ? Mouloud, Hamida, Karima, Chafia, Amar ou Akli haïssez vous !!! nous ramasserons la mise. Les pompiers incendiaires veillent sur vous.

Il faut que cesse l'inflation du sens et des valeurs par ceux qui, comme des ladies à l'heure du tea time, se donnent bonne conscience en acceptant que la foi soit visible et qui sont les premiers à manifester contre les prisons vestimentaires ailleurs au-delà de nos frontières comme si les valeurs étaient soumises au contrôle de nationalité.

Je dois vous faire la confidence que j'ai baissé ma garde pendant 7 ans, je me suis engagé dans l'ascenseur universitaire et diplômant pour mieux comprendre le monde qui m'entoure. J'ai quitté les associations pour m'installer dans le fauteuil peu confortable de l'observatrice participante aux actions et mobilisations d'une certaine catégorie de français puisque faute de promouvoir il faut au moins les nommer. Mal m'en a pris !!!

Sur mon chemin vagabond j'ai vu les vraies fausses victimes qui revendiquent places, postes et notoriété en reprenant le langage de l'Algérie française avec la formule de français musulmans. J'ai vu des français d'origine maghrébine enthousiasmés pour des discoureurs à géométrie variables servir d'alibi pour des contrats à double entrée, la trahison comme maître mot.

Mais j'ai aussi rencontré des justes, qui ont la rectitude morale comme horizon et ciment de leurs analyses. J'ai rencontré, de part et d'autres des origines, des vrais discours de respect accompagnés de leur pratique et de vrais faux discours de tolérance. Ah !!! la fameuse tolé-

rance du chacun pour soi quand ce n'est pas du chacun chez soi !!!!

La coupe d'amertume est telle que certains méprisent les révoltes justifiées pour promouvoir des soumissions consenties. Comme le serpent du livre de la jungle ils nous demandent d'avoir confiance afin de grimper les échelons de leur auto promotion ou de leur petit entre soi en vous rappelant encore et toujours que vous leur êtes étrangère !

Et pourtant il faut parler des violences sur les corps des femmes sans diaboliser tous les hommes, parler des 70.000 mariages forcés sans stigmatiser une culture, parler de la barbarie des mutilations sexuelles sans nourrir le racisme. Il faut rappeler que la période de Ramadan est bien autre chose que la famille du même nom qu'ils ont promu faute de mieux pensaient ils !!!: intellectuels théologiens et même imams ils y en avaient pourtant des plus progressistes. Ceux qui ont joué aux apprentis sorciers voulaient nous imposer une bipolarité des opinions. Si tu n'es pas avec eux c'est que tu es contre eux au point que le FN peut continuer d'haïr sur ces deux oreilles.

La modification des rapports sociaux peut être posée à partir du principe de laïcité. Différences des sexes et hiérarchie entre masculin et féminin résulte d'une conception de l'ordre de la nature ou encore de l'ordre du divin. Le partage des responsabilités est inégal voilà un truisme dont nous nous passerions bien. Il s'accroît dans un monde en mutation où pèsent les exclusions sociales la paupérisation. Il faut nous questionner de l'utilisation de l'appartenance culturelle et culturelle comme projet social, cette ré appropriation de la désignation à ouvert la boîte de pandore de revendications spécifique en validant le spécifique !! Comment cela ? En soutenant la politique des grands frères dans les quartiers "qu'ils se contrôlent entre eux, nos centres villes seront protégés !!!", Puis ça a été les vertus curatives des imams dans la lutte contre la toxicomanie là où il aurait fallu une politique sociale et économique de prévention là encore l'entre -soi a été promu en projet de société.

Notre appartenance à l'universalité au-delà des nations, des cultes et cultures, consiste à refuser qu'au nom d'une soi disant spécificité ou origine se mettent en place des droits et des devoirs différenciés. Je me méfie des théories et des pratiques essentialistes ou déterministes comme si une catégorie de la population française était génétiquement programmée. Par opportunisme ou cynisme ceux qui portent la responsabilité de la situation des femmes d'aujourd'hui, des Mariannes en cheveux, prennent un malin plaisir à observer ces débats pour ne pas dire ces ébats véhéments entre jeunes femmes : l'une voilée et l'autre pas. Je les imagine ticket en main chacun pariant chacun sur sa combattante.

En réalité ils s'en lavent les mains, mani pulite et gants blancs, histoire de se refaire un hymen sur leur auto promotion endogamique, sur leurs petites satisfactions immédiates sans perspectives globales d'une société

moderne. Quand ils nous disent société multiculturelle ils souhaitent flatter nos inconscients collectifs pendant qu'ils se gavent d'auto satisfaction.

En conséquence de quoi je refuse d'être intégré dans un "nous", un entre - soi sans qu'on me demande mon avis, le seul que j'autorise c'est l'expérience collective de la migration des parents.

Comment peut on accepter que soient insultés des jeunes femmes des banlieues lorsqu'elles refusent la violence alors que les enquêtes confirment qu'une femmes sur dix en France subit des violences sexuelles, physiques et morales J'ai rencontré Kahina la sœur de SOHAN, j'ai rencontré sa détresse qui construit sa détermination et j'entends ses délateurs aux propos monstrueux qui l'accuse d'attiser la haine contre une communauté et j'aimerais pouvoir leur dire la formule consacrée "pardonne leur ils ne savent pas ce qu'ils font" mais je ne peux tant je suis consciente que le retournement du stigmaté c'est encore un stigmaté.

Vous voulez en découdre chers amis voilà quelques exemples de combat contre une société

- Qui institue la ségrégation spatiale et sociale ethnique ou territoriale !
- Quand on constate l'émergence de classes ethno-sociales où les taux de réussite sont inversement corrélés par le nombre d'enfants d'immigrés.
- Quand l'orientation scolaire se révèle trop souvent mue par des sélections socio-ethnique.

Trois immigrés extra-européens sur quatre sont ouvriers ou employés peu ou pas qualifiés et leurs enfants ne bénéficient plus de l'ascenseur social des années cinquante/soixante; une famille pauvre sur quatre est issue de l'immigration. Atteindre cet idéal républicain sera long et difficile. Faire changer les mentalités et évoluer les cultures, demandera une vraie pédagogie que seule l'école peut mettre en place, appuyée sur les nouvelles générations et sur le volontarisme politique.

Vous voulez vous battre ? il y a de quoi faire.

Comment sanctionner les discriminations quand les ANPE sont jugés au nombre d'annonces recueillies et satisfaites et finissent par accepter des offres d'emploi discriminatoires au nom de rentabilité ?

Faut-il espérer de la mise en œuvre de la loi qui aménage au civil la charge de la preuve, pour changer l'attitude des entreprises ? Celles-ci deviendraient redevables de dommages et intérêts dès lors qu'elles ne pourraient justifier devant le juge le rejet des candidatures émanant de personnes s'estimant discriminées en raison de leur origine ethnique ?

L'immigration fut d'abord une richesse économique quand les patrons des années soixante recrutèrent jusqu'à 200000 travailleurs par an avant 1974. Ce fut un problème économique quand ces salariés analphabètes

payèrent un lourd tribut à la restructuration industrielle (mines, sidérurgie, industrie automobile) qui marque encore la mémoire immigrée par les véritables discriminations organisées dans les plans sociaux. Il faut faire de la lutte contre les discriminations et les exclusions sociales une véritable cause nationale. Et peu m'importe l'origine culturelle des exclues, la pauvreté n'a pas de dieu.

La République que je défends doit être indifférente à l'origine au sexe ou à la religion d'un citoyen pour les traiter tous avec égalité et équité s'il en était besoin. La foi et la croyance sont respectables, ce qui l'est moins c'est l'intolérance dogmatique qui n'accepte pas la libre confrontation des idées et qui implique la soumission, par la contrainte à une certitude prétendue indiscutable, universellement contraignante.

Regardez tous ces Français !!! ne vous en déplaise, en marche vers l'avenir. Ils se dépouillent des dogmes, des obligations vestimentaires et alimentaires. Il suffit d'observer et d'écouter pour faire un simple constat, la laïcité dans sa neutralité ne dissout pas suffisamment l'archaïsme et le dogmatisme.

Etre française, citoyenne européenne et simplement un être humain, une de celle qui avec des milliers d'autres, ne renie rien, ne se soumet jamais. Elles portent en elles une utopie concrète, plus encore le passage à l'acte de valeurs universelles ouvertes sur une laïcité vivante.

La lucidité ce n'est pas seulement la blessure la plus proche du soleil c'est aussi et surtout une insolence. Cette insolence consiste à mesurer les erreurs mal digérées de certains idéologues pendant que nos parents faisaient les trois huit à la chaîne !!! Nous, leurs filles faisons de chacune de leurs gouttes de sueurs nos revendications, nos discours dérangeants que vous jugez névrotiques faute de regarder vos propres renoncements. Le corps de la femme n'est ni un champ à labourer, ni un objet qu'on pose sur un lit entre cinq et sept. La façon dont on considère le corps de la femme nous donne le degré de démocratie et de liberté d'une société. Quand vous rencontrez un homme regardez comment il se comporte avec sa femme et vous pourrez mesurer sa loyauté pour des valeurs qui nous rassemblent aujourd'hui.■

Nadia AMIRI
Infirmière

Vice-présidente du Comité laïcité république
Paris Ile de France

"Apostasie, droit de l'Homme, religions et croyances"

Nouvelles menaces contre la Liberté d'Expression et d'Opinion.

60ème Session de la Commission des Droits de l'Homme (Nations Unies)

D'Ibn Warraq

La notion même d'apostasie a disparu du monde occidental où l'on peut parfaitement évoquer au grand jour l'idée de renoncer à la foi catholique ou de devenir un Chrétien non pratiquant plutôt qu'un authentique apostat. Bien évidemment, il n'existe pas de sanctions pénales à l'encontre des personnes désireuses de quitter le Christianisme pour embrasser une autre religion. Dans les pays islamiques, par contre, la conséquence de cette revendication frôle la mort pure et simple.

Le mot arabe pour "apostat" est *murtadd*, qui désigne celui qui tourne le dos à l'Islam. Les mots *irtidad* et *ridda* désignent tous deux l'apostasie. *Ridda* semble surtout utilisé pour définir l'apostasie qui transforme la foi musulmane en incroyance (*kufr* en arabe) tandis que *irtidad* transcrit le passage de l'Islam à une autre religion¹. Une personne née de parents musulmans mais qui, plus tard, renie l'Islam, est appelée *Murtadd Fitri* - le terme *fitri* voulant dire naturel mais aussi instinctif, congénital, natal, inné. Celui qui se convertit à l'Islam et qui l'abandonne par la suite devient *Murtadd Milli*, du mot *milla* qui désigne la communauté religieuse. Le *Murtadd Fitri* peut être également considéré comme quelqu'un d'anormal, de dénaturé, qui renverse le cours naturel des choses et dont l'apostasie constitue un acte volontaire et obstiné de trahison envers Dieu et les vrais croyants ainsi qu'une désertion perfide de la communauté. Le *Murtadd Milli* quant à lui est un traître à la communauté musulmane, qui se rend coupable d'un acte de sécession aussi brutal que violent.

Tout démenti apporté à quelque principe que ce soit de la foi musulmane est considéré comme une apostasie en puissance.

¹ *Al-Raghib al-Isfahani (died 1108 C.E.), al-Mufradat fi Gharib al-Quran (Cairo, 1308 A.H.)*

Si quelqu'un déclare, par exemple, que l'univers a existé de toute éternité ou encore que Dieu possède un corps matériel, celui-là est un apostat. Si l'on réfute l'unité divine ou si l'on confesse sa foi en la réincarnation, alors on est coupable d'apostasie. Certains actes sont aussi jugés comme participant de l'apostasie, par exemple traiter une copie du Coran sans respect, en la brûlant ou en la souillant d'une manière volontaire ou non. Quelques docteurs de la Loi islamique proclament même qu'un(e) Musulman(e) devient apostat s'il entre dans une église, s'il rend un culte à une idole ou encore s'il apprend et pratique la magie. Un Musulman se transforme aussi en apostat s'il diffame le Prophète, ses mœurs, ses vertus, et s'il conteste la parole de Mahomet ainsi que sa qualité de dernier Prophète révélé.

Coran

Il est clair, et même on ne peut plus clair, que, sous la Loi islamique, l'apostat doit être mis à mort. Que ce soit dans la pensée musulmane classique ou parmi les modernes, la chose n'a jamais donné lieu et ne donne toujours pas lieu à contestation, les textes eux-mêmes en sont la meilleure preuve. Quelques modernes ont argué que, dans le Coran, l'apostat n'était menacé de châtement que dans l'Au-delà. Par exemple (XVI, 106) : "Celui qui renie Dieu après avoir cru, - non pas celui qui subit une contrainte et dont le cœur reste paisible dans la foi - celui qui, délibérément, ouvre son cœur à l'incrédulité : la colère de Dieu est sur lui et un terrible châtement l'atteindra." De même (III, 90-91) : "Quant à ceux qui auront été incroyables après être croyants et qui, ensuite, se sont entêtés dans leur incrédulité : voilà ceux qui sont égarés. Oui, si les incroyables, morts dans leur incrédulité, donnaient tout l'or de la terre pour se racheter, cela ne serait accepté d'aucun d'entre eux. Un châtement douloureux leur est réservé et ils ne trouveront pas d'auxiliaires."

Cependant, ce n'est rien moins qu'une autorité aussi incontestable que al-Shafi'i (mort en 820 ap. J.C.), fondateur de l'une des quatre écoles orthodoxes de la Loi dans l'Islam sunnite, qui interprète le Chapitre (II. 217) comme une recommandation de la peine de mort à l'encontre des

apostats.

Le Chapitre (II. 217) se lit ainsi : "...Ceux qui, parmi vous, s'écartent de leur religion et qui meurent incrédules : voilà ceux dont les actions seront vaines en ce monde et dans la vie future ; voilà ceux qui seront les hôtes de Feu ; ils y demeureront immortels." Al-Thalabi et al-Khazan tombent d'accord et, dans son commentaire sur le Chapitre (II. 217), Al-Razi affirme que l'apostat devrait être mis à mort.²

De même, (IV. 89) : "Ils aimeraient vous voir incrédules, comme ils le sont eux-mêmes, et que vous soyez ainsi semblables à eux. Ne prenez donc aucun protecteur parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le chemin de Dieu. S'ils se détournent, saisissez-les ; tuez-les partout où vous les trouverez. Ne prenez ni protecteur, ni défenseur parmi eux." Dans son célèbre commentaire du Coran, Baydawi (mort vers 1315-1316) interprète ce passage de la façon suivante : "Celui qui tourne le dos à sa foi (irtada), au grand jour ou en secret, empare-toi de lui en quelque lieu que tu le découvres, comme n'importe quel autre infidèle. Sépare-toi complètement de lui. N'accepte aucune intercession pour ce qui est de son sort."³ Ibn Kathir, dans son propre commentaire sur ce passage, cite Al Suddi (mort en 745) et précise que, puisque les incroyants ont manifesté leur incroyance, ils doivent être tués.⁴

Abul Ala Mawdudi (1903-1979), fondateur du Jamat-Islami, est peut-être le penseur musulman le plus influent du XXème siècle puisqu'il est responsable du renouveau islamique enregistré par les temps modernes. Il prêchait le retour au Coran et à une sunna purifiée comme le moyen de ranimer et de donner de nouvelles forces à l'Islam. Sur son livre sur l'apostasie en Islam, Mawdudi arguait que même le Coran prescrit la peine capitale pour tous les apostats. Il en indique pour preuve le Chapitre (IX. 11-12)⁵ : "Mais s'ils se repentent, s'ils s'acquittent de la prière, s'ils font l'aumône, ils deviennent vos frères en religion. - Nous exposons les Signes à des gens qui savent - S'ils violent leurs serments, après avoir conclu un pacte, s'ils attaquent votre religion, combattez alors, les chefs de l'infidélité. Ils ne respectent aucun serment. Peut-être cesseront-ils."

Hadith

Nombreuses sont ici les traditions que nous rencontrons et qui réclament la peine de mort pour l'apostat.

² S. Zwemer, *The Law of Apostasy in Islam* (New York, 1924), pp.34-35. See also al-Razi, *al-Tafsir al-Kabir* (Cairo, 1308 A.H.), Vol.2, lines 17-20.

³ Zwemer, *op. cit.* pp.33-34.

⁴ Ibn Kathir, *L'Interpretation du Coran*, trans.Fawzi Chaaban (Beirut, 1998), Vol.2, p. 128.5

⁵ Abul Ala Mawdudi, *The Punishment of the Apostate according to Islamic Law*, trans. Syed Silas Husain and Ernest Hahn (1994), available at www.answering-islam.org.

Selon Ibn Abbas, le Prophète a dit : "Tuez celui qui change de religion "ou "décapitez-le."⁶ La seule controverse concernait la nature de la peine de mort en elle-même. Bukhari rapporte l'horrible tradition suivante : "Narras raconta : Quelques uns de la tribu des Ukl vinrent au Prophète et embrassèrent l'Islam. Comme le climat de Médine ne leur convenait pas, le Prophète les autorisa à rejoindre le troupeau (de vaches laitières) des chameaux de l'aumône afin de boire leur lait et leur urine (en tant que médicaments). Ainsi firent-ils mais, lorsqu'ils furent remis de leur indisposition, ils devinrent des apostats (revenus de l'Islam, irtada) et tuèrent le gardien des chameaux avant de s'enfuir avec ceux-ci. Le Prophète envoya (des gens) à leur poursuite et c'est ainsi qu'on les attrapa et qu'on les ramena, et le Prophète ordonna de leur couper les mains et les jambes et de leur crever les yeux à l'aide de glaives chauffés à blanc, et il ordonna aussi de ne pas cautériser leurs mains et leurs jambes coupées jusqu'à ce qu'ils fussent morts."⁷

Abu Dawud a rassemblé les paroles suivantes du Prophète : "Ikrmah dit : Ali a brûlé des gens qui avaient abandonné l'Islam. Lorsqu'Ibn Abbas en eut été informé, il déclara : "A sa place, je ne les aurais pas mis au bûcher car l'apôtre d'Allah a dit : "N'inflige le châtement d'Allah à personne. "Cependant, je les aurais mis à mort en me basant sur cette déclaration de l'Apôtre d'Allah : "Tuez ceux qui changent leur religion."⁸

En d'autres termes : "Tuez les apostats (par l'épée) mais certainement pas en les brûlant, le feu étant le châtement appliqué par Allah Lui-même dans l'Autre Monde à ceux qui ont transgressé Sa Loi." Selon une tradition rapportée par Aisha, on doit mettre à mort les apostats en les crucifiant ou alors on les bannit.⁹ Doit-on donner à l'apostat une chance de se repentir ? Sur ce point, les traditions diffèrent énormément. Dans l'une d'elles, Muadh Jabal refusa de prendre du repos jusqu'à ce qu'un apostat qu'on avait amené devant lui eût été mis à mort "en accord avec la décision de Dieu et de Son Apôtre."¹⁰

⁶ Ibn Maja, *Hudud*, bab 2 ; al-Nisai, *Tahrim al-Dam*, bab 14 ; al-Tayalisi, no.2689 ; Malik, *Aqdiya tr.15*; al-Bukhari, *Istitabat al-murtadin*, bab 2 ; al-Tirmidhi , *Hudud* , bab 25 ; Abu Dawud, *Hudud*, Bab 1 ; Ibn Hanbal i. 217, 282, 322.

⁷ Al-Bukhari, *Sahih* , Trans.Ahmad Hasan (Delhi, 1987), Vol.8, pp.519-520.

⁸ Abu Dawud, *Sunan*, Trans.Ahmad Hasan , Vol.3, *Kitab al-Hudud* , chap.1605, *Punishment of an Apostate*, Hadith No. 4337 (Delhi 1990), p.1212.

⁹ al-Nisai, *Tahrim al-Dam*, bab 11 ; Qasama, Bab 13 ; Abu Dawud, *Hudud*, bab 1.

¹⁰ : Al-Bukhari, *Maghazi* bab 60 ; *Istitabat al-Murtaddin* , bab 2 ; *Ahkam*, bab 12 ; *Muslim*, *Imara*, tr. 15 ; Abu Dawud, *Hudud*, bab 1 ; Ibn Hanbal, v. 231.

Sous la loi musulmane, l'apostat de sexe masculin peut être mis à mort pourvu qu'il soit adulte et en pleine possession de ses facultés. Si un adolescent s'apostasie, on l'emprisonne jusqu'à ce qu'il atteigne sa majorité et, s'il persiste à rejeter l'Islam, on doit alors l'exécuter. Par contre, les ivrognes et les malades mentaux ne sont pas tenus pour responsables de leur apostasie. Si une personne a agi sous la contrainte, elle n'est pas non plus considérée comme apostate, sa femme ne divorce pas et ses terres ne sont pas confisquées. Selon Hanafis et Shia, la femme qui s'apostasie est emprisonnée jusqu'à ce qu'elle se repente et retourne à l'Islam mais, selon l'influent Ibn Hanbal et aussi pour les Malikis et les Shafiïtes, elle aussi peut être mise à mort. En général, l'exécution se fait par l'épée bien qu'il y ait des exemples d'apostats ayant été torturés à mort ou encore étranglés, brûlés, noyés, empalés ou écorchés vifs. Le calife Omar avait l'habitude de les attacher à un poteau et de leur lancer des javelots en plein cœur tandis que le sultan Baybars II (1308-1309) rendit légale la torture des apostats.

Doit-on essayer de convertir ?

Quelques juristes acceptent la distinction entre Murtadd fitri et Murtadd milli, et soutiennent que le premier peut être mis immédiatement à mort. D'autres, s'appuyant sur la Sura (IV. 137) : "Voyez ! Ceux qui croient, puis qui ne croient pas et puis qui croient encore, et qui retombent dans l'incroyance et puis prospèrent dans leur incroyance, à ceux-là Allah ne pardonnera jamais, pas plus qu'il ne leur montrera la voie," - d'autres insistent sur trois tentatives de conversion ou préconisent, pour commencer, d'emprisonner l'apostat pendant trois jours. D'autres encore indiquent que l'on doit attendre un cycle de cinq temps de prières et demander chaque fois à l'apostat d'y participer. S'il refuse à chaque fois, la peine de mort doit être appliquée. S'il se repent et embrasse une nouvelle fois l'Islam, il est libéré.¹¹

Bien sûr, le murtadd ne pourra bénéficier d'un enterrement musulman et il encourra d'autres désagréments, ceux-là civils. Ses biens sont confisqués au bénéfice des croyants ; toutefois, s'il fait amende honorable, on lui restitue ce qu'il en reste. D'autres penseurs estiment que les droits de propriété de l'apostat sont tout bonnement suspendus ; seulement s'il décède ailleurs qu'en terre d'Islam, il perd ses droits et sa propriété est confisquée par la communauté musulmane. Si le mari ou si l'épouse s'apostasie, le divorce est prononcé ipso facto ; l'épouse a le droit de reprendre l'intégralité de sa dot à la condition toutefois que le divorce ne soit pas officiellement prononcé. Selon d'autres juristes, si l'époux et l'épouse s'apostasient ensemble, leur mariage demeure valide. Ce ne sera que si la femme seulement ou si le mari seulement désire retourner à l'Islam que l'union pourra être dissoute.¹²

¹¹ : *Al-Shafi'i, Umm, I 228 ; Abu Yusuf, Kharaj, 109 .*

¹² : *Dictionary of Islam, ed. T. Hughes (Delhi, 1885). Apostasy from Islam. p.16*

Pour Abu Hanifa, les activités légales comme la (manumission : affranchissement ou émancipation), le douaire, le testament et la vente sont suspendues. Mais tous les juristes ne sont pas d'accord là-dessus. Enfin, quelques Shi'ites souhaiteraient que la Loi Islamique envers les apostats soit appliquée partout, y compris dans les pays non-musulmans.

Finalement, selon les Shafites, ce n'est pas seulement l'apostasie par rapport à l'Islam qui est punie de mort mais aussi celle qui concerne les autres religions lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'une conversion immédiate à l'Islam. Par exemple, un Juif qui se fait chrétien devra par conséquent être mis à mort puisque le Prophète a ordonné de façon générale que "quiconque adopte une autre religion sera exécuté."¹³

L'article 18 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (UDHR, 1948) établit que : "Chacun a le droit de jouir de la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit inclut la liberté de changer de religion ou de croyance ainsi que la liberté, soit individuellement, soit en communauté avec d'autres personnes, en public comme en privé, de manifester sa religion ou sa croyance par l'enseignement, la pratique, le culte ou l'observance des règles."¹⁴

Cette clause garantissant la liberté de changer de religion fut ajoutée à la requête du délégué libanais, Charles Malik, qui était de religion chrétienne.¹⁵ Le Liban avait accueilli de nombreuses personnes fuyant les persécutions religieuses, notamment celles qui en avaient subi parce qu'elles avaient décidé de changer de religion. Le Liban s'opposait tout spécialement à la Loi Islamique relative à l'apostasie. Beaucoup de pays musulmans appartenant à la communauté Ahmadi, laquelle, par une ironie du sort, se trouvait, dans les années 70, rejetée à l'extérieur de la communauté Islamique sous prétexte qu'elle était constituée de non-musulmans. A la fin, tous les pays musulmans, à l'exception de l'Arabie saoudite, adhèrent à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

¹³ : *T.W.Juynboll, 'Apostasy', in Encyclopaedia of Ethics and Religion, ed. Hastings (Edinburgh, 1910) p. 626.*

¹⁴ : *Available online at the United Nations Website : www.un.org/rights/50/decla.htm*

¹⁵ : *Sami A.Aldeeb Abu-Sahlieh, Le Delit d'Apostasie Aujourd'hui et ses Consequences en Droit Arabe et Musulman, Islamochristiana 20 (1994) : 93-116 ; A.E.Mayer, Islam and Human Rights (Boulder, 1991), p.164.*

Le droit de changer de religion

cependant s'opposèrent fortement à cette clause concernant le droit de changer de religion. Le délégué de l'Égypte, par exemple, déclara que "très souvent, un homme change sa religion ou ses convictions sous des influences extérieures et ceci dans des buts qui ne sont pas recommandables, comme le divorce." Il ajouta qu'il craignait que, en proclamant la liberté de changer de religion et de convictions, la Déclaration Universelle n'encourageât sans le vouloir "les machinations de certaines missions bien connues à l'Ouest, qui poursuivent implacablement leurs efforts dans le but de convertir à leur propre foi les populations de l'Est."¹⁶ De façon significative, le Liban reçut le soutien d'un délégué du Pakistan qui

Pendant les discussions relatives à l'article 18, en 1966, l'Arabie saoudite et l'Égypte voulurent supprimer la clause qui garantit la liberté de changer de religion. Finalement, un amendement de compromis, proposé par le Brésil et les Philippines, fut adopté afin d'apaiser les pays islamiques. Ainsi "la liberté de changer de religion ou de croyances" se voyait remplacée par celle "d'avoir ou d'adopter la religion ou la croyance de son choix."¹⁷ De même, en 1981, au cours des discussions sur la Déclaration pour l'Élimination de Toutes Formes d'Intolérance et de Discrimination Basées sur la Religion ou les Croyances, l'Iran et son nouveau régime se chargèrent de rappeler à tous que l'Islam punissait l'apostasie par la mort. Le délégué irakien, poussé par la Syrie, s'exprimant au nom de l'Organisation de la Conférence Islamique, exprima ses réserves sur tout terme ou clause qui viendrait contredire la Sharia islamique, alors que le délégué égyptien insistait avec émotion sur l'idée qu'il fallait se garder soigneusement qu'une telle clause ne fût exploitée à des fins politiques, dans un but d'ingérence dans les affaires intérieures des états.¹⁸

On comprendra que, l'Islam lui-même interdisant très clairement l'apostasie et la punissant de la peine de mort, les différents projets et déclarations des instances musulmanes concernant les droits de l'Homme - comme la Déclaration Islamique Universelle des Droits de l'Homme, en 1981 - restent vagues ou évasifs sur les conséquences de la liberté de changer de religion. Comme le souligne Elisabeth Mayer : "Le manque de soutien apporté au principe de la liberté religieuse dans les projets islamiques des droits de l'Homme constitue l'un des facteurs qui les distinguent de la manière la plus tranchée du Projet International des Droits de l'Homme, lequel traite la liberté de religion comme un droit sans réserve. La mauvaise volonté des auteurs (musulmans) à désavouer le fait qu'une personne puisse être exécutée pour une question de croyance religieuse révèle le fossé énorme existant entre leur mentalité et la philosophie moderne des Droits de l'Homme."¹⁹

Les projets Islamiques des Droits de l'Homme ne tendent visiblement pas à l'universel puisqu'ils introduisent un critère religieux spécifiquement musulman dans la sphère politique alors que, bien au contraire, l'UDHR de 1948 citée plus haut place les droits de l'homme dans un cadre entièrement laïc et universaliste. Les projets islamiques sur les Droits de l'Homme, quant à eux restreignent et atténuent sévèrement les droits des individus, particulièrement ceux des femmes, des non-musulmans et de ceux qui, tels les apostats, n'acceptent pas l'orthodoxie religieuse de l'Islam.

les constitutions de nombreux pays musulmans

Pour ce qui est des constitutions de nombreux pays musulmans, tandis que beaucoup garantissent la liberté de croyance (Égypte, 1971 ; Syrie, 1973 ; Jordanie, 1952), quelques uns évoquent la liberté de conscience (Algérie, 1989) et d'autres encore la liberté de pensée et d'opinion (Mauritanie, 1991). Mais, à l'exception de deux d'entre eux, les états islamiques n'abordent pas les conséquences de l'apostasie dans leur code pénal ; les deux exceptions sont le Soudan et la Mauritanie. Dans le code pénal soudanien de 1991, article 126.2, on lit : "Quiconque est coupable d'apostasie est invité à se repentir durant une période qui sera déterminée par le Tribunal. S'il persiste dans son apostasie et s'il ne s'est pas converti récemment à l'Islam, il sera mis à mort. "Le Code pénal de Mauritanie de 1984, article 306, stipule : "... On demandera à tous les Musulmans coupables d'apostasie, soit par la parole, soit par l'action patente, de se repentir durant une période de trois jours. Si le Musulman ne se repent pas durant cette période, on le condamne à mort en tant qu'apostat et ses biens sont confisqués par le Trésor." Cela s'applique également aux femmes. Il semble que le Code Pénal Marocain ne mentionne que ceux qui se rendent coupables de tenter de circonvenir la foi d'un Musulman ou ceux qui essaient de convertir un Musulman à une autre religion. Le châtiment varie entre une amende et un emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans.²⁰

L'absence de toute mention relative à l'apostasie dans les codes pénaux des pays islamiques n'implique évidemment en aucun cas que, dans le pays en question, le Musulman soit libre d'abandonner sa religion. En réalité, les lacunes des codes pénaux sont comblées par la Loi islamique. Mahmud Muhammad Taha fut pendu pour apostasie en 1985 même si, à cette époque, le Code Pénal soudanien de 1983 ne faisait pas mention d'un tel délit.²¹

²⁰ : Abu Sahlieh , *Le Delit d'Apostasie* , p. 98.

²¹ : Sami A.Aldeeb Abu-Sahlieh , *Les Musulmans face aux droits de l'homme* (Bachum , 2001) p. 110.

¹⁶ : Abu Sahlieh , *Le Delit d'Apostasie* , p.94

¹⁷ : *Ibid.*

¹⁸ : *Ibid.*

¹⁹ : A.E.Mayer, *Islam and Human Rights*, p. 187.

Dans certains pays, le terme d'apostat s'applique à celui qui est né non-musulman et dont les ancêtres avaient eu le bon sens de quitter l'Islam. C'est pour une telle raison que, ces dernières années, les Baha'is, en Iran, ont été persécutés. De même, au Pakistan, la communauté des Ahmadiya était classée comme non-musulmane et ses membres ont enduré toutes sortes de persécutions.

C'est une évidence : dans les pays islamiques, beaucoup de musulmans souhaiteraient abandonner l'Islam pour échapper à la position inférieure qui est la leur dans les sociétés musulmanes, ou pour éviter l'application d'une loi défavorable, notamment celle de la Charia sur le divorce.²² Evidemment, les théologiens musulmans sont très conscients de la tentation pour les femmes de se soustraire aux lois de la Charia en quittant l'Islam, et prennent des mesures appropriées. Par exemple, au Koweït, dans un mémorandum explicatif concernant le texte d'une loi, le réformateur dit : "Des plaintes ont été déposées comme quoi le Démon rendait la voie de l'apostasie attrayante aux yeux de la femme musulmane désireuse de briser le lien conjugal qui ne lui plaît pas. Pour cette raison et afin de fermer cette porte si dangereuse, il a été décidé que l'apostasie n'amènerait pas la dissolution du mariage."²³

Juste pour vous donner un exemple récent parmi tant d'autres - d'autres se sont débattus dans mon livre "Leaving Islam Apostates Speak Out" (Prometheus Book, 2003) : "Un Somalien vivant au Yémen depuis 1994, Mohammed Omer Haji, s'était converti au Christianisme il y a deux ans et avait adopté le prénom "George." Il fut emprisonné en janvier 2000. Il a raconté qu'il avait été régulièrement battu et menacé pendant deux mois par le service de sécurité de la police yéménite, qui avait essayé de le persuader de renoncer à sa conversion au Christianisme. Après avoir été arrêté une nouvelle fois en mai, il fut formellement mis en accusation en juin pour apostasie, selon l'article 259 de la loi criminelle du Yémen. La libération de Haji est intervenue sept semaines après que la cour lui eût posé l'ultimatum suivant : ou renoncer au Christianisme et revenir à l'Islam, ou affronter une exécution en tant qu'apostat. Pour les lois musulmanes de la "charia" appliquées au Yémen, l'apostasie est un crime capital.

²² : A.E.Mayer , *op.cit.*, p. 167

²³ : A.E.Mayer , *op.cit.*, pp. 167-68.

Après que la presse internationale se fût emparée de ce procès, les autorités yéménites ont suspendu la procédure contre Haji. Le 17 juillet, il a été transféré à la Prison de l'Immigration à Aden jusqu'à ce que sa réintégration dans ses droits ait pu être menée à bien par l'UNHCR²⁴, organisme dont l'autorité a permis à Haji d'obtenir un statut de réfugié en bonne et due forme. L'un des politiciens ayant proposé une motion en ce sens en Grande-Bretagne, en juillet 2000, à la Chambre des Communes s'appelait David Atkinson. "Première motion du jour en faveur de Mohammed Omer Haji. Ce que déplore cette Chambre, c'est la peine de mort qui a été prononcée par l'Aden Tawahi Court, au Yémen, à l'occasion de l'apostasie de Mohammed Omar Haji, citoyen somalien, à moins que celui-ci ne rétracte sa foi chrétienne et, par trois fois, mercredi 12 juillet, n'établisse devant ses juges qu'il est musulman. Elle déplore que Mr Haji ait été emprisonné pour la seule raison qu'il tenait à sa foi de Chrétien et que, durant son emprisonnement, il ait été sévèrement battu, au point qu'il ne lui était plus possible de marcher ; considère comme une honte que les membres de l'UNHCR au Khormaksar ont affirmé qu'ils ne pourraient lui venir en aide qu'à la condition qu'il soit musulman ; et appelle le Gouvernement britannique et ses homologues internationaux à adresser immédiatement leurs protestations aux plus hautes autorités du Yémen, ceci afin d'assurer la prompte libération de Mr Haji ainsi que sa sécurité à plus long terme et afin que soient abrogées les lois barbares concernant les apostats au Yémen."

Dans le cadre d'une "action d'urgence" réalisée le 11 juillet 2000 et aboutissant à la conclusion qu'il était "détenu seulement en raison de ses croyances religieuses", Amnesty International a adopté Haji comme un prisonnier de conscience. A la fin du mois, compte tenu de l'urgence de la situation et après que des négociations eussent été menées par le Haut Commissaire aux Réfugiés auprès des Nations Unies (UNHCR) à Genève, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a accueilli Haji et sa famille.

Quoi qu'il en soit, les accusations d'apostasie, d'incroyance, de blasphème et d'hérésie, plus ou moins clairement soutenues, vont à l'encontre de plusieurs articles de l'UDHR de 1948, et du Pacte International des Droits Civils et Politiques (ICCPR) de 1966 qu'ont ratifié 147 états et qui est légalement obligatoire.

Le commentaire général n° 22, adopté par la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies lors de sa 48ème session en 1993 (HRI/GEN/1/Rev. 6 of 22 may 2003, p. 155-156) déclare, je cite : "L'article 18 protège les croyances théistes, non-théistes et athées, aussi bien que le droit de ne professer aucune religion ou croyance. Le terme "croyance" et celui de "religion" doivent être interprétés au sens le plus large."

²⁴ : *Christianity Today* , August 28 , 2000.

Comme dans mon exposé présenté à la Commission des Droits de l'Homme à la Société des Nations par le Président de l'IHEU, nous prions instamment la Commission d'appeler tous les gouvernements à se conformer aux règles établies pour les Droits de l'Homme par des organismes internationaux appropriés tels l'ICCPR et de mettre leurs législations nationales en accord avec ces organismes dont elles deviendraient ainsi partie prenante. Nous les exhortons également à interdire les fatwas et les sermons qui prêchent au nom de Dieu la violence contre ceux qui affichent des opinions non-orthodoxes ou qui ont abandonné leur religion. ■

Ibn Warraq
Ecrivain

Article présenté lors d'un débat sur le thème "Apostasie, Droits de l'Homme, Religions et Croyances" au Palais des Nations à Genève, le 7 avril 2004 dans la pièce XXI (13h15 - 15h), devant l'espace de la 60ème Session de la Commission des Droits de l'Homme des NU durant la pause déjeuner.

Autres intervenants : Dr Younas Sheikh, Pastor Shafique Keshavjee, Mr Paul Cook (Barnabas Fund/UK). Chair: Abbé Alain-René Arbez.

Ibn Warraq est l'auteur de *Pourquoi je ne suis pas musulman* (1996) et l'éditeur de *Les origines du Coran* (1999) ; *Etude sur l'histoire de Mahomet* (2000), *Que dit réellement le Coran ?* (2002), *Quitter l'islam : les apostats s'expriment* (2003).

Représentativité de l'islam : faux et usage de faux

Notre rencontre aujourd'hui est d'une importance capitale, non seulement parce que le thème traité est essentiel et était attendu depuis des années, mais également parce qu'enfin, et pour la première fois, les voix que les bien-pensants ont muselé se libèrent. Nous devons cela aux organisateurs, et en particulier à Samia Labidi, Présidente de l'association A.I.M.E., qui a fait le pari courageux sur la réussite de cet événement unique. Courageux sont également tous les participants ayant accepté de fournir leurs témoignages et analyses et d'ainsi apporter un éclairage nécessaire à la compréhension de l'offensive intégriste musulmane, hégémonique, homophobe, sexiste, et rétrograde que nous subissons.

Le titre "Islam contre Islam" traduit une volonté de la part de toutes les victimes de cette offensive, dont les auteurs sèment la confusion entre maghrébins, musulmans et islamistes. Il nous revient de déconstruire cette stratégie démagogique en séparant le grain de l'ivraie, en démêlant le vrai du faux, à participer à faire éclater la vérité au détriment du mensonge ainsi véhiculé par les islamistes.

Notre message s'adresse en premier lieu à tous ceux qui succombent à cette confusion en classant de facto l'individu d'origine plus ou moins lointaine de l'immigration maghrébine dans la case islamiste ou tout simplement dans la case musulman.

Notre message s'adresse en second lieu à tous les individus originaires de cette immigration, pris en otage par les intégristes musulmans, et qui sont les premières victimes de ceux-ci. Les continuelles pressions organisées tendent à marginaliser ces enfants, ces femmes et ces hommes en leur inculquant une fantasmagorique identité opposée à la leur, se nourrissant de la haine de l'Occident, de la haine des Etats-Unis, de la haine d'Israël, et même de la haine de leur propre pays la France.

Notre message s'adresse enfin à nos gouvernants et à toutes les forces vives de la société, subjugués par le discours fallacieux de façade, qui à priori donne une confiance relative dans l'installation d'un Islam de France conforme aux principes de la République, mais qui est dans les faits en constante lutte contre ces mêmes principes

Ma contribution aujourd'hui, au nom du Mouvement des Maghrébins Laïques décortique la supercherie mise en œuvre par les intégristes musulmans autant dans leur discours officiel et officieux, que dans les liaisons dangereuses qui leur permettent d'asseoir une réelle et efficace stratégie de combat contre la République, contre les musulmans et contre les français d'origine maghrébine par filiation. Nous n'avons matériellement pas le temps d'entrer dans le détail de ces mensonges et de ces collusions à priori contre nature, mais je donnerai des pistes de réflexion et des bases de recherche que chacun sera libre d'enrichir à titre individuel ou dans le cadre d'une association. Je me tiendrai personnellement à la disposition de quiconque souhaite prolonger le débat en lui communiquant mes coordonnées afin de mener ensemble un travail efficace, ouvert et enrichissant.

Les manipulations des intégristes et de leurs alliés peuvent être classées sous la dénomination générique de "Faux et usage de faux".

* Nous verrons notamment que l'Islam qui est en préparation est tout, sauf un Islam de France. Son pilotage par des instances extra-nationales suffit à disqualifier l'appellation "Islam de France". Ses sources d'inspiration montrent qu'au contraire, les forces en présence s'activent à supprimer le noyau de l'Islam de France, importé et non poussé jusqu'au bout par nos parents, au profit d'un Islam radical, dans lequel plusieurs tendances concurrentes renchérissent pour plus d'intégrisme afin de gagner le haut du pavé.

* Nous verrons également que la lutte contre l'intégrisme musulman doit être globale. Elle doit non seulement dépasser le cadre géographique, mais le cadre même des propagandistes directs, en tenant compte notamment de l'alliance avec des partis et des associations d'extrême gauche, qui trouvent dans le projet islamiste des points de convergence avec leurs propres idéaux. En somme cette alliance se présente sous forme d'une pieuvre dont chaque tentacule doit être combattu en forgeant une réponse adaptée, en cohérence avec une stratégie globale.

Pour clarifier mon approche, permettez-moi d'énoncer trois citations qui me semblent résumer la situation dans laquelle nous nous trouvons et qui contiennent en elles

les arguments d'une stratégie de riposte.

La première, très récente, puisqu'elle date du 21 octobre 2004 et qui est un communiqué du conseil consultatif des moujahidins, composé du groupe d'Al-Tawhid wal Jihad (Zarkaoui), l'Armée d'Ansar Al-Sunnah, le groupe salafiste, l'Armée islamique, l'Armée islamique secrète et le groupe Ansar Al-Sunnah (différent de l'armée d'Ansar Al-Sunnah), qui émet la menace de **“tuer toute femme qui ne porte pas le voile islamique. Sont concernées par cette menace toutes les femmes et les tuteurs des jeunes filles qui apparaissent en public, sur les marchés, et dans les lieux publics sans se couvrir.”** (...) Le Conseil affirme **“prendre en main l'application de l'interdiction du mal. C'est le dernier avertissement aux femmes (désignées par “putes”) qui ne se voilent pas en public et dans l'administration, les écoles et les universités. Toutes celles qui contreviennent à cette obligation seront abattues en public. (...) Le communiqué impose la mesure aux musulmanes comme aux chrétiennes. Par ailleurs, un groupe jusque-là inconnu, “les Brigades de Liquidation des Traîtres chrétiens” menace les chrétiens irakiens, accusés de travailler pour l'occupation, de liquidation et de poursuite, y compris dans leurs églises. Des tracts en ce sens ont été distribués, notamment dans le Nord de l'Irak et à Mossoul où les chrétiens sont la cible d'une campagne d'intimidation depuis plusieurs semaines.”**

La seconde citation émane de Dalil Boubakeur, Récuteur de la Mosquée de Paris et Président du Conseil Français du Culte Musulman. Il dit **“Je ne comprends pas qu'on taille des barbes à Kaboul si c'est pour les cultiver en région parisienne”**. Ainsi la plus haute autorité de l'Islam en France reconnaît qu'en France, il y a une volonté de talibanisation des musulmans.

La troisième et dernière citation provient d'un jeune musulman, lobotomisé par le discours de haine propagé par les intégristes, et que lui-même relaie avec fierté sur des sites Internet tels que le forum d'Oumma, devenu par stratégie, “Mejlisse el kalam”.

“Des musulmans auto-proclamés comme tels [démocrates, laïque, ...] doivent désormais comprendre dans la situation ou ils se retrouvent des lors qu'ils acceptent aveuglement ces noms inventés : antisemitisme, démocratie, extrémistes, ... dans leur langage à l'image des nouveaux leaders auto-proclamés ignorants de l'heure dernière issus de notre communauté musulmane qui se proposent et accourent pour être les porte parole dans la scène médiatique.”

Il poursuit en déclarant **“Ces nouveaux personnages charismatiques représentent véritablement un danger pour la cohésion de notre communauté. Ce n'est pas véritablement ce judéo-nazi qui est un danger pour la oumma mais ce sont ceux qui de l'intérieur**

alimentent les memes slogans qui mènent inexorablement vers l'égarement.”

Car désormais ils se retrouvent aujourd'hui au même rang que les ennemis les plus acharnés des musulmans, je parle de ceux qui suivent la Sunna et mènent le jihad.”

Malgré les fautes qui caractérisent la stratégie islamiste, menant l'individu vers plus d'ignorance, nous pouvons clairement détecter que l'une des priorités du virus intégriste est de combattre d'abord les musulmans non obscurantistes, et de combattre tout individu né d'ascendant musulman, et qui aurait choisi de se distancer pour une raison ou une autre de ce dogme. En d'autres termes, nous pouvons annoncer que le combat primordial de l'intégrisme musulman est mené contre ceux qui refusent de se laisser enfermer dans cet obscurantisme, dans cet appel à la mort de l'individu, dans cet appel au chaos. Voilà le visage révélé de l'Islam que l'on tente d'installer en France.

Une étude plus approfondie est cependant nécessaire pour comprendre la montée en puissance de nos adversaires, et pour mesurer l'importance du travail qu'il nous est nécessaire de faire afin de les circonscrire. Analysons à cette fin, les faux et l'usage de faux mis en œuvre.

Critères définissant un musulman

L'offensive intégriste s'est heurtée à un problème fondamental en France : Celui de ne pas pouvoir compter le nombre de musulmans, puisque la France impose l'indifférence par rapport au caractère religieux ou par rapport à l'appartenance religieuse des individus. Pour transformer ce handicap en avantage, les islamistes ont réussi à remplacer les critères officiels conjointement issus du droit du sol et du principe de laïcité, par des critères empruntés à la Charia et au droit du sang. Ainsi, est considéré comme musulman tout individu qui répond à l'un des critères suivants :

- Il porte un nom ou un prénom à consonance maghrébine, ou dans une moindre mesure turque,
- Il a un faciès maghrébin, arabe, perse, ou dans une moindre mesure turque,
- Il est né de père musulman, ou d'un père répondant aux deux premiers critères.

Nos intellectuels, chercheurs et sociologues se sont laissés prendre au jeu de ce contournement des règles de la République, et en arrivent à nous donner de honteux chiffres basés sur des arguments imposés par les islamistes. De ce fait, ils sont les relais scientifiques de la cabale organisée contre tous les républicains. Je donnerai dans le paragraphe suivant un exemple de cette alliance entre scientifiques et islamistes rétrogrades, dont personne ne se préoccupe et qui pourtant devrait être une des priorités de notre lutte.

Nous devons œuvrer en profitant du principe de laïcité qui interdit le recensement par le caractère religieux, à

faire reculer ce faux et cet usage de faux dont font preuve les islamistes et leurs alliés.

Nous devons refuser d'être considérés comme musulmans sous le prétexte que nous portons un nom ou un prénom maghrébin.

Il y a des Saïd juifs, il y a des Hamid, des Khadija, des Omar chrétiens. Il y a des Zoubida, des Kébir agnostiques, il y a des Fatima et des Mohamed athées.

Nous devons refuser d'être considérés appartenir à une religion quelconque parce que génétiquement nous avons hérité de traits maghrébins. Nombreux sont notamment les kabyles qui refusent cet amalgame, nombreux sont les maghrébins qui souffrent de cette ségrégation, de cet apartheid, qui est une exclusion de la communauté nationale au profit de communautés virtuelles.

L'appartenance religieuse est un choix. Nous devons refuser que l'on la considère comme transmissible par l'héritage génétique. Ce n'est pas parce que mon père est musulman que je n'ai pas le choix de l'être ou de ne pas l'être.

Notre liberté de conscience, malmenée par les intégristes et leurs alliés, ne pourra être défendue sans notre positionnement ferme par rapport aux critères qui définissent l'appartenance à l'Islam. Il nous faut désavouer publiquement toute tentative de contournement des critères républicains qui se résument en la substitution par des lois archaïques issues de la Charia, et matérialisées par des agissements qualifiables d'apartheid. Je rappelle que ce sont des règles semblables qui ont permis dans les années 80 au Front National de fournir une solution au problème du chômage : 3 millions de chômeurs, 3 millions d'étrangers, sous entendu, qu'en jetant les arabes hors de France, le gouvernement pouvait offrir du travail à toute la population. Aujourd'hui, les islamistes tentent de démontrer par la même technique qu'ils ont autant d'adhérent à leurs principes que d'individus répondant à ces critères fallacieux.

Mensonge sur le nombre de musulmans

Les critères ainsi formulés, il fut nécessaire de leur apporter une légitimité scientifique et politique. Le rôle conjoint de certains chercheurs, politiques et journalistes fut d'une importance capitale dans cette démarche presque irréversible qui consiste à présenter de faux arguments basés sur des axiomes fallacieux. D'abord les sociologues ont émis une série de quantifications en considérant les critères énoncés plus haut comme justes, et ont par conséquent apporté une caution scientifique aux hypothèses islamistes. Relayés par les journalistes, qui n'ont pas pour habitude et d'ailleurs ce n'est pas dans leur fonction, de contredire la science, les sociologues et autres chercheurs ont inculqué à la société française le nombre faramineux de 5 à 8 millions de musulmans en France. Alors que les différences de dénombrement devraient attirer l'attention de nos illust-

res politiques pourtant formés dans de prestigieuses écoles, ceux-ci ont adopté ce faux à des fins politiques.

Cet usage de faux, moralement condamnable permet à certains politiques de ratisser large, en dînant avec le diable, et avec une grande cuillère.

Les journalistes et les médias en général ont leur part de responsabilité dans l'établissement de ce faux et de l'usage de faux qui s'en est suivi.

Combien d'entre eux se sont intéressés aux divergences de chiffreage en les confrontant ?

Pire encore, combien d'entre eux ont relayé la sérieuse étude de Michèle Tribalat, publiée en 2004, et qui porte un coup fatal à la surévaluation du nombre de musulmans en France ? Personne. Seul l'Express a eu le courage de soulever cette question essentielle de démographie, et de susciter le débat, qui d'ailleurs a été enterré avant même de voir le jour.

Pour argumenter mes propos, permettez-moi de vous citer quelques phrases de l'excellent article paru dans l'Express du 4 décembre 2003, et jetant les bases d'une discussion, qui n'a toujours pas lieu.

Dans le paragraphe intitulé "Des chiffres sujets à caution "nous pouvons lire :

En 1989, l'historien Bruno Etienne, se fondant sur les données du recensement de 1982, évaluait la présence musulmane dans l'Hexagone "autour de 2,5 millions d'individus". En 1993, le rapport publié par le Haut Conseil à l'intégration avance le chiffre de 3 millions. Un an plus tard, un article du Monde évalue les musulmans à "6,5% de la population française, soit 3,7 millions". En 1996, un dossier publié par le Secrétariat des relations avec l'islam donne une estimation de 4,2 millions. La même année, Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, s'exprimant à propos des attentats terroristes, évoque **"5 millions de musulmans [en France], dont 1 million de pratiquants, 50 000 intégristes et probablement 2 000 radicaux"**. Voilà quelques jours, enfin, Nicolas Sarkozy, avançant ses arguments pour s'opposer à une loi contre le voile islamique - il a depuis changé d'avis - déclarait : **"Il y a 5 à 6 millions de musulmans en France, dont 2 millions sont susceptibles de voter."** Sans parler du Front national, qui pousse les enchères jusqu'à **8 millions... Et les journalistes de poursuivre :**

Ces chiffres, souvent assénés comme des certitudes mathématiques, servent aussi bien à étayer les discours fustigeant l'"invasion" des étrangers que ceux des **responsables musulmans soucieux de faire valoir le poids de leurs coreligionnaires dans la population française.** Mais d'où sortent-ils ? D'un chapeau, semble-t-il, c'est-à-dire d'estimations "au doigt mouillé "

Retenons de ces extraits que l'usage de faux issu de l'émission de faux concernant la quantification des musulmans sert aussi bien les islamistes que l'extrême droite.

C'est en ce sens qu'il n'est pas illégitime de considérer que l'islamisme est une forme d'extrême droite.

Michèle Tribalat, démographe à l'Ined pulvérise les idées reçues en aboutissant grâce à une enquête scientifique, à faire une estimation dégonflant les nombres préfabriqués et ne servant que les démagogues et les populistes de tous bords.

il n'y aurait pas en France 5 ou 6 millions, mais seulement 3,7 millions de personnes "**possiblement musulmanes**", dit Michèle Tribalat. (...)ceux qui sont susceptibles de voter ne sont pas plus de 1,2 million. (...)La totalité d'entre eux ne suivent évidemment pas les prescriptions du Coran à la lettre, pas plus que tous les Italiens et leurs descendants ne sont catholiques pratiquants. Dans l'une des rares enquêtes de l'Ined sur le sujet datant de 1995, **un tiers environ des musulmans** potentiels se déclarent croyants et fréquentaient la mosquée régulièrement.

Cette étude de Michèle Tribalat confirme totalement ce que nous expérimentons sur le terrain. A savoir, est estampillé musulman tout individu qui répond à des critères de faciès, de descendance ou de patronyme, alors que la foi religieuse est une affaire privée, et nous pouvons rencontrer un grand nombre de maghrébins athées, agnostiques, chrétiens, juifs, bouddhistes, etc.

Cette étude doit servir à contrer les velléités de pouvoir exprimés par les politiciens en brandissant la surévaluation du nombre de musulmans pour faire plier les institutions française vis à vis des lois républicaines, et en particulier vis-à-vis du principe de laïcité.

Cette étude doit aussi nous permettre de relativiser le pouvoir des intégristes, qui n'est que virtuel, se contentant de brandir une épée de Damoclès de pacotilles, prête à s'effriter si nous consentons à la faire tomber.

Concrètement, nous avons les moyens de démontrer que même les nombres avancés par Michèle Tribalat son surestimés, en utilisant les propres critères de nos adversaires.

En effet, que pensent les tenants de l'Islam de France des lesbiennes et des homosexuels français de filiation maghrébine ? Sont-ils musulmans ou sont-ils hérétiques ?

Que pensent ces tenants de l'islam de France des femmes et des hommes adultères, français de filiation maghrébine ? Sont-ils musulmans ou sont-ils hérétiques ?

Que pensent ces tenants de l'islam de France de ces femmes et de ces hommes qui travaillent au contact de produits illicites, tels que l'alcool, ou les viandes non halal ? Sont-ils musulmans ou sont-ils hérétiques ?

Que pensent ces tenants de l'islam de France de ces femmes et de ces hommes chefs d'entreprise, qui sont

obligés de satisfaire leurs actionnaires en faisant du bénéfice ? Sont-ils musulmans ou sont-ils hérétiques ?

Que pensent ces tenants de l'islam de France des gynécologues issus de l'immigration maghrébine ? Sont-ils musulmans ou sont-ils hérétiques ?

Que pensent ces tenants de l'islam de France d'eux-mêmes qui, confrontés à la modernité sont obligés de biaiser leur propre référentiel afin de ne point paraître coupables ?

Mensonge sur la nature de l'Islam de France

Mais le faux et l'usage de faux ne concerne pas seulement les critères définissant les musulmans, ou la manipulation des chiffres. Le mensonge concerne également la présentation de l'intégrisme musulman comme une forme d'Islam de progrès, contenant en son sein toutes les avancées humanistes ou technologiques mises en œuvre et même celles à venir. Ainsi, depuis la prédiction de la vitesse de la lumière, à l'explication de l'expansion de l'univers, en passant par le big bang, le féminisme, et l'égalité entre la femme et l'homme tout est écrit d'avance dans à peine 6 milliers de petits versets, qui, devant l'Encyclopédie de Diderot, paraît être une anecdote de l'histoire, un simple pamphlet.

"L'Islam est un englobant" affirme Tariq Ramadan. En d'autres termes il se suffit à lui-même, et tire sa puissance de sa propre inertie. Cette phrase que Ramadan assène dans ses nombreuses conférences mais qu'il évite de prononcer lorsqu'il s'adresse à un public non préparé doit être rapprochée de cette autre, toujours prononcée en cercle restreint : "Il faut coloniser la France par la pudeur". Ce discours à priori anodin présage des volontés hégémoniques de ceux qui prétendent être d'un Islam conciliable avec la République. Hégémonique puisqu'il propose la colonisation, la manière de coloniser ainsi que l'appui théorique pour justifier cette colonisation.

Coloniser par la pudeur revient à donner à la femme un rôle déterminant dans la guerre contre les états infidèles, et nous avons eu quelques échantillons des dégâts que peuvent causer des femmes soumises à leurs maîtres mâles lorsqu'elles sont manipulées, telles que Nadia Ajbli ou Saida Kada. Lorsqu'elles annoncent que c'est parce qu'elles portent le voile qu'elles s'émancipent et peuvent ainsi affronter le monde, elles avancent de manière sournoise les éléments justifiant la désémancipation des femmes, sapant le travail féministe de ces quarante dernière années. Elles avancent le choix unilatéral de confier le gouvernement des esprits aux hommes et par conséquent prônent l'inégalité entre les sexes. Ces femmes, soldates de l'intégrisme musulman ne sont que l'avant-garde d'une répression nouvelle à l'encontre de le Femme, qui se matérialise par une reprise en main par les hommes des domaines qui concernent la femme.

L'imam polygame de Vénissieux, qui a confié à Lyon-Mag qu'en Islam, l'on pouvait battre sa femme, n'est pas un exemple isolé, mais constitue une réalité aussi bien en nombre qu'en dérives. Je vous rappelle que j'ai dénoncé un cas d'une jeune femme épileptique, qui en se prêtant à la guérison par la Roqya (guérison par les principes du Coran), est morte parce que le guérisseur, lui a fait ingurgiter des litres d'eau salée. C'était en 1995 dans la Région de Roubaix.

De même, l'islam qui nous est proposé aujourd'hui se manifeste dans le traitement post-mortem par une dictature qui est à l'opposé des principes républicains. Le 21 février 2002, le Nouvel Obs a publié un article montrant à quel point les intégristes musulmans d'inspiration ramadanienne ou autre pouvaient se montrer irrespectueux de l'individu non seulement de son vivant mais même après sa mort.

à Niort où il vivait, c'est un certain Mohammed yazid, né musulman et ne s'en souciant guère. D'origine marocaine, il était citoyen français, marié à une Française. Seulement, sous la pression physique de quelques musulmans, certains étrangers à la région, et qui de toute façon n'avaient pas voix au chapitre, la crémation de Mohammed yazid a dû être suspendue. Lesdits musulmans étaient appuyés par le consulat du Maroc de Bordeaux, lequel s'immisçait ainsi dans une affaire relevant de la loi française qui garantit la liberté des pratiques religieuses et le respect des dernières volontés d'un défunt en ce qui concerne sa sépulture. Le ton montant, ce qui provoqua l'intervention de la police, Mme yazid, par lassitude en ce jour de deuil, consentit finalement à ce qu'on enterrât son mari. On lui pratiqua la toilette selon les rites musulmans, qu'il n'avait pas réclamée, et on l'inhuma dans le carré musulman du cimetière, où il n'avait pas souhaité être déposé. (...) On y voit [dans cette affaire], des intégristes chercher tous les moyens d'imposer leur loi chez nous. Il est déplorable que du côté des autorités la consigne semble être à l'apaisement, et ni le président de la République ni le Premier ministre ne se sont encore exprimés sur l'affaire de Niort. Christian Blanc en pense-t-il quelque chose ?

La réalité de l'Islam de France est la tentative de la part des intégristes de soumettre les supposés musulmans, de les asservir.

A cet Islam, je dis NON !

A cet Islam de la pénombre, j'oppose la clarté de la lumière !

A cet Islam misogyne, j'oppose le féminisme salvateur non seulement pour la femme mais également pour l'homme !

A cet Islam qui trafique la mort, j'oppose la spiritualité, qui respecte l'individu dans tout son cycle naturel de vie et de mort !

A cet Islam manipulateur, j'oppose la raison et le doute que Descartes a si bien formulés !

Alliances politiques et stratégiques

Nous avons vu précédemment que parmi les fondateurs des prédicateurs et des stratèges intégristes, se trouve la manipulation des chiffres semblable à celle jadis utilisée par le Front National. Mais convaincre l'opinion publique de l'existence de six millions de musulmans a un effet inverse de celui recherché par le FN et qui consistait à rassembler des électeurs autour de la peur d'une prétendue invasion. En effet, pour les islamistes, il s'agit ici de brandir un corps électoral menaçant directement les politiques, afin de d'obtenir un change, notamment en assouplissant les lois de la République. Les slogans tels qu' "Un Voile Une Voix" ne laissent aucun doute sur cette stratégie ni sur la nature même de l'engagement politique des intégristes. D'autre part, il n'est plus à démontrer que les islamistes ont très tôt compris qu'ils pouvaient faire pression sur les candidats aux élections municipales, départementales et régionales. Les exemples d'implication des islamistes en politique ne manquent pas, mais l'exemple le plus récent et en même temps le plus éloquent est l'offensive politique visant à contrer Georges Frêche, maire socialiste de Montpellier et candidat en 2004 à la Présidence de la région Languedoc-Roussillon. L'Express datant du 2 octobre 2003 relate dans un article intitulé "Des islamistes contre Frêche", l'une des réunions de préparation d'un groupe d'islamistes engagés contre Frêche.

"La lecture d'une sourate a ouvert la rencontre. Pourtant, ce n'est pas un office religieux, mais une réunion politique qui a rassemblé, vendredi 12 septembre à Montpellier (Hérault), dans un appartement proche de l'hôtel du département, une quinzaine de néo-islamistes. Les uns venaient de Lyon, les autres de Toulouse, les autres étaient des Montpelliérains (...) tous adeptes de Tariq Ramadan (...).

Aux dernières élections législatives, les néo-islamistes du cru se sont démenés pour faire battre Frêche, alors député de la 2e circonscription de l'Hérault. Dans ce but, un petit groupe, le Comité de réflexion et d'innovation (CRI) s'est allié à l'adversaire UMP de Frêche, le Pr Jacques Domergue. Ses militants (...) ont harcelé le candidat socialiste lors de chacune de ses réunions publiques, leurs proches battant campagne dans les quartiers maghrébins de la ZUP de la Paillade en faveur de Domergue. Frêche a été battu et, depuis, les néo-islamistes se targuent auprès de l'UMP de lui avoir donné "sa victoire la plus médiatique". (...)

L'argent ne manquera pas. Au cours de la réunion du 12 septembre, quatre enveloppes contenant en tout quelque 15 000 euros ont été remises aux responsables de campagne. Recommandation a été faite d'arrondir la cagnotte auprès de boutiques vendant des cartes pour téléphoner à l'étranger et d'épiceries de nuit. Une question cruciale a été tranchée: faut-il négocier auprès de l'UMP une contrepartie? Le débat a été serré. A la majorité, la décision a été prise de ne rien demander à quiconque. Mieux vaut montrer d'abord sa force et parler ensuite. Les néo-islamistes savent être méthodiques."

Nous sommes ici face à un phénomène non isolé, mais peut médiatisé, qui consiste à pénétrer la politique pour faire valoir des droits tirés de la Charia. Il est évident que les concessions faites par de multitudes de municipalités en accordant aux islamistes des droits communautaires tirent leur explication de cette collusion entre la religion et la politique. Il va sans dire que ce type de militantisme ne s'arrête pas aux pressions sur des élus locaux. L'objectif est précisément d'atteindre les plus hauts sommets du pouvoir, et les islamistes, minoritaires en nombre malgré leur pouvoir de mobilisation, ne peuvent s'y atteler seuls, précisément parce qu'agiter une puissance virtuelle ne peut tenir longtemps face au citoyen si elle n'est pas vérifiée sur le terrain.

Pour combler ce déficit en nombre, qui tôt ou tard aurait joué contre les velléités expansionnistes des islamistes, ceux-ci ont choisi de s'allier aux nombreuses forces politico-associatives avec lesquelles ils partagent idéalement une même vision du monde de demain, ou du moins des convergences quant à la méthode d'agir sur l'opinion publique, j'entends, une partie de l'extrême gauche.

Les islamistes s'associent dans les faits à toute organisation politique ou associative qui répond aux critères suivants :

- Elle lutte contre l'impérialisme, sous entendu l'impérialisme américain, et aucunement l'impérialisme islamiste qui tente de s'installer à coups de pétrodollars saoudiens
- Elle défend les minorités, sous entendu les minorités musulmanes, et en filigrane le peuple palestinien. Il ne s'agira jamais de défendre les arméniens, les coptes, les kurdes, les chrétiens libanais ou irakiens, les habitants du Darfour, ni aucune minorité opprimée par un peuple musulman, pas même les algériens massacrés tous les jours par leurs propres coreligionnaires
- Elle lutte non pas pour une paix bilatérale entre israéliens et palestiniens, mais pour condamner unilatéralement Israël.

La cordiale invitation de Tariq Ramadan au Forum Social Européen 2003, sans compter les nombreux ateliers et tables rondes accordées à l'Islam (en réalité à l'islamisme) procède de cette volonté de rapprochement entre les intégristes musulmans et une partie de l'extrême gauche, voire de la gauche.

L'infiltration de Ramadan dans les organisations de casseurs de pub, qui ont organisé un meeting le 12 octobre dernier à St-Ouen, afin de demander une rentrée sans pub à l'école est symptomatique de l'extension du champ de lobbying islamiste. En effet cette infiltration s'est matérialisée par la collaboration entre les associations Casseurs de Pub et Divercité, cette dernière est directement liée au réseau Ramadan. Bien qu'il soit légitime de lutter contre la publicité qui envahit nos écoles, il convient de ne pas le faire en introduisant un autre

totalitarisme tel que l'islamisme.

La dernière démonstration de l'alliance d'une certaine frange de la gauche et de l'extrême gauche avec les intégristes musulmans nous a été faite lors du dernier Forum Social Européen, dont nous passerons les détails d'organisation ayant permis de faire taire les démocrates au profit des islamistes, mais dont il est primordial de communiquer l'exaspération du fondateur du FSE face à cette mascarade islamiste. Je vous cite cet extrait récent du *Nouvel Obs* : **“A Londres, les trotskistes anglais ont plaidé pour une alliance avec le mouvement islamique contre l'impérialisme américain. Et vilipendé le “racisme “des lois françaises. A la fureur des dirigeants d'Attac, qui ne reconnaissent plus leur altermondialisme.”**

Alors Bernard Cassen s'empare du micro, défie la salle et cette tribune dominée par trois jeunes femmes voilées. “C'est une caricature de débat ! L'immense majorité du peuple français soutient la loi sur la laïcité! L'immense majorité des musulmans français soutiennent la loi sur la laïcité !” Tollé général. Des jeunes gens, en keffieh-baskets, l'invectivent : “Menteur! Raciste!” Cassen, directeur général du “Monde diplomatique”, un des inventeurs des Forums sociaux mondiaux, traité de raciste en plein Forum social européen ! C'était l'ambiance de Londres, ce samedi matin, dans le débat de tous les scandales: “Hidjab : le droit de choisir de la femme”. Un thème voulu par les organisateurs devenu une charge contre la France, suivie d'une empoignade verbale violente. A l'image d'un week-end de véhémence et de confusions”

(...)

“Ramadan a expliqué que la lutte contre le terrorisme n'était qu'une illusion dangereuse. Et a vendu aux progressistes l'urgence de forger une alliance avec les mouvements islamistes politiques : “Leurs militants n'emploient pas les mêmes mots que les démocrates occidentaux, mais ils se battent pour la même chose.””

L'édition 2004 du FSE a définitivement scellé les liens étroits entre les islamistes et une partie de l'extrême-gauche. Et pour éclairer cette noce aboutie, il nous faut nous demander qui a initié cette rencontre heureuse pour l'une et l'autre des parties, afin de tenter de cerner les rapports de force qui existent au sein de cette alliance, et de dégager une piste de réflexion permettant de contrer ce nouveau bloc impérialiste : Le bloc islamo-gauchiste.

En mai 2004, un texte paru dans “Alternative Liberté” N° 129 donne des clés essentielles expliquant une possible “unité d'action” entre anticapitalistes et islamistes. L'idée provient du SWP britannique (Socialist Workers Party), et est défendue par plusieurs tendances de l'extrême gauche française, dont la LCR.

“Si la piste [de l'unité d'action entre islamistes et extrême gauche] a été explorée dès la fin des années 80, c'est en septembre 1994 qu'un des dirigeants du SWP, Chris Harman, a donné corps à cette théorie dans un article, “Le Prophète et le Prolétariat”, publié dans un tri-

mestriel du parti. Traduit en français, il a été reproduit dans un ouvrage, *Islamisme et Révolution*, par le groupe Socialisme par en bas, devenu en janvier dernier une tendance de la LCR. Cet article contient une longue analyse sur la nature de l'islamisme, et établit quelle attitude des révolutionnaires devraient avoir à son égard. "Par le passé, écrit Chris Harman, la gauche a commis deux erreurs face aux islamistes. La première a été de les considérer comme fascistes, avec lesquels rien de commun n'était possible. La seconde a été de les considérer comme des "progressistes" qu'il ne fallait pas critiquer. "Harman propose de considérer la montée de l'islamisme pour ce qu'elle est : une réaction politique, sociale, et anti-impérialiste, davantage qu'un succès ex-nihilo des idées intégristes. Sans le dire ouvertement, le SWP considère que la gauche et l'extrême gauche laïques ont été battues dans les pays arabes, et que désormais la contestation sociale y est véhiculée par les "partis islamistes de masse" que sont par exemple le FIS (Front islamique du salut) en Algérie (en 1994, quand Harman écrit) et les Frères musulmans en Egypte" (...)

"Ce qui, selon Harman, peut intéresser les révolutionnaires dans le phénomène, c'est "le caractère contradictoire de l'islamisme [qui] provient de la base sociale de ses principaux cadres". Aux attentes sociales des masses qui les suivent, les directions de ces partis n'ont en effet rien à offrir qu'une "utopie petite-bourgeoise" : l'établissement d'un État islamique, garantissant de fantasmatiques "vraies valeurs "musulmanes. Les révolutionnaires devraient donc exploiter cette contradiction et expliquer aux islamistes de base qu'ils se trompent de combat" (...)

"Nous ne pouvons les considérer comme des alliés, lit-on dans le numéro du printemps 2004 de *Socialisme international*, un trimestriel édité par une tendance de la LCR. Mais nous voyons dans la brutalité du capitalisme et des puissances impérialistes l'ennemi principal. Puisque les mouvements islamistes ont surgi comme une réponse à cette domination impérialiste, nous pouvons nous trouver dans les mêmes luttes aux côtés de certains de ces mouvements, sans faire des concessions politiques. Dans ces luttes, il peut être possible de convaincre de jeunes islamistes que les idées révolutionnaires répondent infiniment mieux à leur besoin de lutter contre l'impérialisme. C'est pour cela que c'est une erreur grave, et malheureusement courante en France, d'exclure par principe toute organisation musulmane de la lutte contre l'impérialisme."

Il semble donc que l'extrême gauche a souhaité l'alliance avec l'intégrisme musulman, et ce, depuis la fin des années 80. Mais en fouillant l'histoire récente, nous pouvons nous rendre facilement compte qu'il existe une forte compatibilité entre ces deux courants, qui date de la fin de la 1ère moitié du 20ème siècle. Concrètement, l'Union soviétique a influencé, endoctriné et souvent armé les nationalistes arabes, jadis en lutte contre les colons occidentaux. Mais ce nationalisme idéologiquement proche du marxisme était relié par un cordon ombi-

lical à l'Islam. C'est ainsi qu'au lendemain de la guerre d'Algérie, bon nombre de membres du FLN ont rejoint les combattants islamistes, qui formeront le FIS.

Il s'agit pour nous aujourd'hui de considérer notre lutte contre l'intégrisme musulman comme une lutte multiforme. Nous devons faire reculer l'ensemble du cortège islamiste et extrême gauchiste, lié par un pacte temporel, et très probablement durable, en déconstruisant leur argumentation. La tâche est facile même si elle demande du temps. Souvenons-nous que l'extrême gauche est historiquement laïque, voire même majoritairement athée. En ce sens elle constitue le talon d'Achille de cette offensive anti-républicaine.

Je vous propose d'ailleurs dans ce qui suit l'analyse de certaines idées stratégiques de l'islamo-gauchisme, et une contre argumentation que chacun est libre d'adopter, d'améliorer ou de la substituer par une autre, plus fine.

Réseaux de propagande et de financement

Les alliances entre les intégristes musulmans et l'extrême gauche ne suffisent pas à expliquer la montée en charge de l'obscurantisme de mes coreligionnaires. Trois éléments sont nécessaires à cette stratégie de conquête : Un réseaux de propagande, un vivier d'idéologues et surtout une source de financement.

Le réseau de propagande de l'intégrisme musulman est structuré en au moins trois volets. Le premier étant constitués des associations et syndicats directement pilotés par des islamistes, tels que les nombreuses associations musulmanes souvent déclarées sous le statut 1901, alors que dans les faits elles sont cultuelles. Nous trouvons également des syndicats d'étudiants tel que les EMF pour Etudiants Musulmans de France, qui ont reconnu publiquement avoir été financé par l'Arabie Saoudite.

Le second étant constitué de sous-groupes installés dans des associations et syndicats classiques, et qui donnent comme argument que le travail associatif et syndical doit se faire également de manière communautaire, en prétextant la plupart du temps le barrage linguistique, culturel, ou social. Dans les faits ces sous-groupes représentent un canal de propagande islamiste au sein des entreprises et des associations. Les revendications de lieu de culte dans les entreprises proviennent de ces relais.

Le troisième est constitué d'un ensemble d'individus à priori éparses, mais dont l'objectif est commun : Semer les graines de l'intégrisme musulman dans toutes les entreprises et institutions. Lors d'une conférence à Toulouse le 12 octobre dernier, Mimouna Hadjam, responsable d'Africa 93, a confirmé que ce genre de pratiques s'effectuent dans les cités. Elle a notamment insisté sur le fait que les femmes intégristes étaient chargées de "remoraliser" les population et de préparer les plus jeu-

nes filles à l'affrontement avec les enseignants.

Quant au vivier d'idéologues, Tariq Ramadan n'est que la partie visible de l'iceberg. Il ne faut pas oublier son frère Hani, qui lui est complémentaire en affirmant "Mon frère et moi sommes les deux faces de la même médaille". Hani, moins intelligent que Tariq commet des erreurs fondamentales, notamment en attaquant de front les féministes. Son mépris pour les femmes lui fait oublier que celles-ci ont battu bien plus coriaces et bien plus tartuffes que lui, et qu'elles ont l'avantage de l'expérience surtout en France. N'oublions pas non plus les prédicateurs de référence tels que Tantaoui ou le pire, Al-Quaradawi, qui s'autoproclame responsable du Centre Européen de la Recherche et de la Fatwa, alors qu'il n'est qu'un simple produit Egyptien extra-européen vivant tantôt en Egypte et tantôt au Qatar.

Décidément, les origines égyptiennes reviennent souvent lorsque l'on parle de nos adversaires, à croire que les frères musulmans eux-mêmes issus d'Egypte ne supportent pas de partager leur conquête impériale.

Et enfin, pour dynamiser le militantisme intégriste, le noyau central est le financement. Il faut bien payer les tables rondes, les billets d'avion pour les Forums Sociaux, les tracts, les livres, les cassettes, les téléconférences et toute la propagande visant à abrutir les esprits. Trois écoles se sont toujours affrontées pour tenter de prendre en main le culte, bien entendu toujours à des fins perverses. L'une émane des pays du Maghreb, l'autre des pays chiites dont l'Iran est le principal financier, et la plus importante vient d'Arabie Saoudite, qui n'hésite pas à verser des milliards de dollars pour islamiser la planète. L'Arabie Saoudite profite de deux avantages que sont la richesse de leur sol en pétrole et la position de tous les lieux saints sunnites (hormis Jérusalem), ce qui leur permet d'asseoir une double autorité sur tous les musulmans du monde : Une autorité spirituelle, et une autorité financière.

Colonisation, intégration, paternalisme, recherche d'identité et autres arguments fallacieux

Les intégristes musulmans s'apparentent à l'extrême droite de par leurs méthodes populistes et démagogiques comme nous l'avons vu. Il reste à détailler quelques uns de leurs arguments fallacieux, qui leur permettent de truquer le jeu démocratique, et de pouvoir émettre des revendications légitimes en façade.

L'adhésion croissante à l'Islam est due à une recherche d'identité

Cet argument, est principalement utilisé par nos adversaires d'extrême gauche, qui manifestement tombent dans le piège qui leur est tendu par leurs propres amis islamistes.

En effet, il y a au moins deux éléments qui permettent de disqualifier ce discours démagogique.

D'une part, la recherche d'identité ne peut être qu'une conséquence de la perte d'identité si l'on en croit nos adversaires. Or vous ne verrez jamais ces démagogues vous répondre à la question "Mais que recherche-t-ils comme identité ?". Ils savent pertinemment qu'ils se heurteraient à la double question : Quelle identité recherchent les français "de souche" dans la conversion à l'Islam ? et Quelle identité recherchent les maghrébins dans leur conversion aux autres religions ?

Et nous pourrions même poursuivre en demandant si d'après nos islamo-gauchistes, les maghrébins agnostiques et athées ont une identité ?

Cela me rappelle les siècles où l'on considérait que la femme n'avait pas d'âme.

D'autre part, en émettent cet argument, les défenseurs islamo-gauchistes d'une recherche d'identité prônent qu'il existe une identité unique à laquelle tente d'accéder une partie des musulmans (voilés et barbus), qui les réunirait en dehors de leur identité nationale. Cette identité, que Tariq Ramadan appelle l'identité musulmane n'est qu'un fantasme qui participe à la confusion et creuse le fossé marginalisant la jeunesse. Il suffit de demander aux jeunes filles et jeunes hommes français et maghrébins par filiation de quelle origine sont-ils. La première origine qu'ils annoncent est celle de la naissance de leurs parents ou de leurs grands parents : Maroc, Algérie, Tunisie ou Turquie. Non seulement la stratégie d'étiquetage tentée par l'alliance islamo-gauchiste est inefficace, mais elle produit une division à l'intérieur même de la communauté nationale, en fabriquant des nouveaux ghettos autour des enfants et petits enfants de l'immigration.

Si l'intégrisme existe dans les banlieues, c'est parce que le processus d'intégration a échoué

Cet argument est utilisé non seulement par les intégristes musulmans tels que Tariq Ramadan pour se poser en modéré en comparaison à d'autres (Imam de Vénissieux qui n'a pourtant fait que de transmettre le sexisme islamiste concernant la femme, dont Hani Ramadan est un spécialiste), mais est également utilisé par des politiciens consensuels envers les islamistes tels que certains verts, certains extrême-gauchistes, certains socialistes, ou certains droitistes. Et à bon entendeur, c'est un bon argument pour soutenir l'extrême droite.

La réalité ne peut être vérifiée que sur le terrain. Il y a des discriminations à l'encontre des individus issus de l'immigration maghrébine, certes !

La société française le reconnaît et nous payons de nos poches des subventions au MRAP, à la LDH et à d'autres associations antiracistes pour dénoncer et lutter contre ces discriminations. Elles nous sont d'ailleurs

redevables de résultats !

Par contre, il n'y a aucune instance financée par l'Etat, qui soit en charge de la lutte contre l'intégrisme. Contre cet intégrisme décrit par Caroline Fourest et Fiametta Venner dans *Tirs Croisés*, qui présente le triangle des extrémistes juifs, chrétiens, et musulmans.

En tant que français issu de l'immigration maghrébine je peux vous assurer que le processus d'intégration a bien fonctionné. Il n'a pas été parfait, comme toute décision politique, il n'y a jamais 100 pour 100 de réussite, mais il a globalement atteint son objectif, et depuis longtemps. Celles et ceux qui brandissent l'échec du processus d'intégration comme étendard, ne le font que pour combler le vide dû à leur manque de clairvoyance.

J'aimerais que nos opposants viennent me demander à moi, né au Maroc, adopté par la France et ayant adopté cette chère patrie si je souffre d'un problème d'intégration.

Je leur rétorquerais que NON !

Je leur rétorquerais que nous vivons un problème de désintégration orchestré par les intégristes musulmans et l'extrême gauche. Les français issus de l'immigration n'ont rien demandé à Al-Quaradawi, n'ont rien demandé à Tantaoui, n'ont rien demandé à Tariq Ramadan. Ils ont toujours demandé à être traités comme de simples français, et non pas porter le foulard ou la barbe longue de deux largeurs de main.

La loi du 15 mars 2004 est une loi d'exclusion, raciste et coloniale

Cette argument insufflé par les islamistes maghrébins à pris corps et forme au sein de l'extrême gauche. L'objectif des islamistes étant de faire tomber la loi interdisant les signes religieux ostensibles à l'école, celui de l'extrême gauche étant de se servir des islamistes à des fins politiques, il se sont accordés, malgré leurs différences originelles, à trouver une entente quant aux reproches à faire au reste du monde.

Les islamistes ont apporté le public, et l'extrême gauche a apporté les justifications. Mais comme leur alliance est d'abord contre nature, il va sans dire que leurs arguments sont faibles.

(Arguments pendant la conférence)

Conclusion

En guise de conclusion, je demande, au nom des Maghrébins Laïques de France que chaque français qu'il soit de souche, ou qu'il soit de filiation maghrébine, soit considéré avant tout comme français.

Considérons le racisme comme un problème de société qui touche les populations immigrées, mais pas seulement. Le racisme affecte également les non étrangers. N'ayons pas peur de dénoncer le racisme "anti-blanc",

anti-français "de souche", anti-britannique, anti-américain. Ayons le courage de dire que l'extrême gauche et les islamistes nous tendent le piège de l'antisémitisme, de l'antisionisme.

Résistons à leurs charmes et n'adhérons pas à leurs propositions. Refusons l'antisionisme qui masque mal un antisémitisme de fond.

Nous avons ici, en France, les outils pour préparer un avenir radieux pour nos enfants. Refusons le nouveau fascisme : Celui des islamistes et de l'extrême gauche, et Entrepreneons la glorification de la devise de la République : "Liberté, Egalité, Fraternité"■

Par Kébir JBIL,
Président du Mouvement des Maghrébins
Laïques de France

Tous les intégristes se ressemblent

L'intervention de Caroline Fourest s'inspire de cet Entretien :

Dans leur livre "Tirs croisés, la laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman"*, Caroline Fourest et Fiammetta Venner apportent un cinglant démenti au "choc des civilisations". Mieux, elles démontrent que leurs visions du monde se ressemblent à s'y méprendre.

Dans "Tirs croisés", vous tirez à vue sur les intégrismes juif, chrétien et musulman, animés, dites-vous, des mêmes intentions...

Après le 11 septembre, une question, reprise par certains médias, s'est emparée des esprits : l'islam est-il une religion intrinsèquement violente ? Cette violence lui est-elle propre ? Or, pour avoir travaillé depuis plusieurs années sur les intégrismes catholique et protestant, il ne nous semblait pas que cette violence était propre à l'islam. Nous avons donc décidé de procéder à une comparaison pure entre les intégrismes juif, chrétien et musulman afin de comprendre si leurs actions divergeaient ou convergeaient.

Derrière l'illusion arrangeante du "choc des civilisations", vous démasquez une vision d'un monde étonnamment proche...

En effet, s'ils donnent l'impression d'être en guerre, les extrémistes des trois monothéismes ont une même vision du monde, des relations hommes/femmes. La même vision sur la manière dont l'État doit gérer la sexualité de ses citoyens. On voit des groupes radicaux musulmans développer un argumentaire sur l'avortement, alors que rien n'est dit à ce sujet dans le Coran. Le seul passage utilisable est un hadith qui ne considère l'avortement comme problématique qu'après que le fœtus soit viable. La même vision également sur le fait que seuls les intégristes auraient le droit d'interpréter le religieux. Enfin, la même vision de l'État : totalitaire.

Quant à la tentation de la violence, elle procède des mêmes modes. Les intégristes des trois religions sont capables de tuer au nom de Dieu. Les intégristes chrétiens américains tuent des médecins pratiquant l'avortement au nom de Dieu. Les intégristes juifs ont tué Rabin au nom de Dieu. La différence entre eux et les intégristes musulmans qui tuent au nom de Dieu se situe au niveau de l'ampleur des dégâts.

Iriez-vous jusqu'à dire qu'ils ont les mêmes objectifs ?

À court terme, leurs objectifs sont différents : ce qui explique que les moyens diffèrent. Mais, à long terme, tous les intégristes ont le même objectif prioritaire, à savoir faire reculer l'idéal démocratique et laïque au nom d'une loi divine jugée supérieure à celle des hommes. La droite religieuse américaine vise d'abord à stopper la décadence et le matérialisme de la société américaine. Ce qu'ils font avec succès grâce à un lobbying très efficace. Mais ils sont aussi dans une démarche prosélyte. N'oublions pas que des missionnaires ont été envoyés en Irak avec l'idée de convertir le pays.

L'intégrisme juif, lui, a un impact plus limité : il sévit en Israël et dans quelques quartiers américains, où les groupes radicaux se contentent de grignoter, quartier par quartier, l'espace laïc. Il n'empêche que leur impact pourrait être décisif à l'échelle mondiale, car ils ont un double objectif pour les prochaines années. Le premier : faire de Jérusalem une ville intégriste. D'ores et déjà, 83 % des enfants scolarisés en maternelle à Jérusalem sont Haridim. Leur deuxième objectif est de retrouver les frontières de l'Israël biblique. Or, s'il est vrai qu'ils tuent moins souvent que les intégristes musulmans, une balle a suffi pour tuer Yitzhak Rabin. L'intégrisme musulman, lui, profite de ces foyers de tensions entretenus par ces "frères ennemis" pour viser le chaos. À ce stade, il faut distinguer les jihadistes des islamistes engagés dans le processus politique et social (type Frères musulmans). Les premiers veulent le chaos et la confrontation et sont dans le mythe du choc des civilisations. Les seconds ont une stratégie de conquête de terrain probablement plus efficace et plus dangereuse à terme : en comblant les lacunes de l'État, ils cherchent à imposer des lois basées uniquement sur la Chariâa.

Pour imposer leur vision du monde, ces groupes sont-ils prêts à s'allier ?

Certains groupes collaborent très officiellement entre eux, notamment dès qu'on se place sur un plan international. Ainsi, à l'ONU, les différences s'effacent au profit d'une union sacrée alliant les fondamentalistes protestants de la droite religieuse américaine, les militants "prolife" du Vatican et les délégués des pays de la Conférence islamique. Tous unis contre les libertés reproductives et

sexuelles... au nom de la religion !

D'autres groupes, au contraire, se renforcent mutuellement dans la confrontation. C'est le cas au Proche-Orient avec des groupes comme le Hamas et les orthodoxes juifs. Quand l'un franchit un pas dans l'irrationnel, il renforce celui qui est en face. Mais il y a une chose à savoir : les intégristes de tous poils détestent toujours plus les laïcs de leur camp que les autres intégristes, car même lorsqu'ils se font la guerre, ils se renforcent. Quand Bush attaque l'Irak en s'appuyant sur un argumentaire messianique chrétien, il donne du grain à moudre aux islamistes qu'il prétend combattre.

Valeurs communes, objectifs similaires... Ont-ils pour autant le même impact ?

Non, car ils ne prospèrent pas dans les mêmes sociétés et donc ne sont pas confrontés aux mêmes contre-pouvoirs. Les juifs ultra-orthodoxes de Mea Sharim (quartier de Jérusalem) partagent la même vision de la vie que les mollahs iraniens. Les femmes juives de Mea Sharim ont la même vie que les Iraniennes ou les Saoudiennes : elles ne montrent pas leurs cheveux, portent perruque et rasant les murs. À une différence de taille près : une femme de Mea Sharim qui ne souhaite pas subir les diktats des ultra-orthodoxes peut saisir la justice israélienne, en principe laïque, et obtenir réparation. En Arabie Saoudite ou en Iran, si une femme porte plainte parce que son mari l'a obligée à porter le voile, c'est l'État lui-même qui la mettra en prison. Autant la vie d'une intégriste juive est la même que celle d'une intégriste musulmane, autant la vie d'un démocrate ou d'un laïc n'est pas la même à Mea Sharim ou à Téhéran. Toute la différence est là.

Est-ce ce qui justifie la focalisation sur l'intégrisme musulman ?

Incontestablement, c'est celui qui fait le plus de dégâts visibles. Mais une des conclusions de notre livre, c'est justement de sortir de l'idée fausse qu'il y aurait un "surcroît de dangerosité" inhérente à l'islam pour mieux réaliser qu'en réalité, cette dangerosité est due à l'absence de contre-pouvoirs que rencontre l'intégrisme musulman. N'oublions pas que les intégrismes juif et chrétien se développent dans des pays où démocratisation et ambition laïque sont affichées, ce qui permet à la société civile de leur résister. À l'inverse, l'intégrisme musulman se nourrit dans des sociétés moins démocratiques et moins laïques, où les résistants se retrouvent entre le marteau et l'enclume : entre l'autoritarisme et l'intégrisme.

D'où la responsabilité des gouvernements...

Elle est même très lourde, car ils sont responsables du manque de laïcité dans leur pays. Mais tout État qui souhaite contrôler ses citoyens a du mal à renoncer à l'instrumentalisation de la religion, quitte à initier et à entretenir cette fusion entre le politique et le religieux, quitte à armer la main de ceux qui veulent le terrasser.

...Et des élites ?

Le problème dans ces pays, c'est que souvent les élites n'ont réussi à le devenir que parce qu'elles avaient prouvé leur incapacité totale à être une force de changement. Elles ne sont malheureusement pas d'un grand secours et quand elles le sont, elles sont opprimées et forcées à l'exil. C'est pourquoi, le prochain théâtre de la guerre contre les intégristes musulmans ne se joue pas au Maghreb ni au Moyen-Orient, mais en Europe, où les intellectuels arabes et européens ont décidé de faire face à l'intégrisme, de lutter pied à pied.

De leur côté, les intégristes ont décidé de profiter de la liberté d'expression qui règne en Europe pour recruter des petits soldats et prendre leur revanche dans leur pays d'origine, où ils sont trop surveillés. Mais c'est aussi en Europe et en Occident que leur projet va coïncider avec ceux des intégristes chrétiens qui ont, eux aussi, décidé de faire reculer à tout prix l'idéal laïc. On en parle peu, mais ce modèle se négocie actuellement en Europe, où il est menacé par deux principaux groupes de pression : COMECE, proche du Vatican qui souhaite attirer l'Europe vers un club chrétien et PROHIJAB, parrainé par Y. Qardawi, qui défend l'idée de signes religieux distinctifs dans l'espace public, histoire de torpiller le modèle séparatiste français comme modèle européen.

Comment expliquez-vous ce renouveau religieux, commun aux trois monothéismes ?

Ce mouvement est apparu au sein des trois monothéismes à la fin des années 70, en réaction aux mouvements de libération et de sécularisation. Trois événements vont sonner le réveil des intégrismes en tant qu'expressions politiques. En 1977 d'abord, c'est la première fois qu'un gouvernement en Israël ne peut se constituer sans une alliance avec les intégristes. L'année suivante, Karol Wojtyla devient le Pape Jean-Paul II et avec lui s'ouvre une ère de radicalisation des positions de l'Église catholique, notamment due à la réintégration des catholiques traditionalistes. 1979 est placée sous une double actualité : tandis que Khomeiny proclame la République islamique d'Iran, l'Amérique vit la naissance de la droite religieuse, notamment des grandes coalitions comme la Moral Majority, ce qui signifie le début de l'emprise des fondamentalistes protestants sur la vie intérieure et sur la politique étrangère des États-Unis.

On avance souvent l'idée que ces groupes prospèrent sur les mêmes terrains de l'exclusion économique et sociale. Qu'en pensez-vous ?

S'il est vrai que les kamikazes du 16 mai étaient issus des quartiers populaires de Casablanca, il est aussi vrai que la plupart des kamikazes de ces dernières années étaient issus de classes moyennes. On s'aperçoit que la conversion à une vision radicale de la religion est plus souvent motivée par une quête identitaire que déterminée par les facteurs d'exclusion. Pourquoi autant de gens si différents dans les 3 intégrismes cherchent-ils aujourd'hui à se ras-

surer en revenant à une pratique archaïque de la religion ? Parce qu'ils ont peur de la modernité. Le 20ème siècle a incontestablement connu le plus grand nombre d'avancées scientifiques et intellectuelles. Or, elles terrorisent ceux qui n'ont pas les capacités intellectuelles, quel que soit le milieu économique, pour actualiser leurs références, leur vision du monde.

Vous parlez de la "peur de la modernité". En Occident au moins, on pensait l'idée de laïcité acquise. À vous lire, on se rend compte qu'elle reste un combat à mener...

La laïcité séparative de l'Église et de l'État est une idée révolutionnaire et récente dans l'histoire des idées. C'est une exception à l'échelle du monde. En même temps, c'est un horizon auquel aspirent des individus de toutes les religions, cultures, milieux, dès lors qu'ils ont compris que l'harmonie entre les convictions et les êtres passent par un cadre qui cesse de les stigmatiser en tant que croyants et qui cesse de les enfermer dans leur identité religieuse. La laïcité, c'est précisément sortir de l'ère (multiséculaire) où l'on a cultivé nos différences pour entrer dans celle où on veut cultiver nos similitudes. Or, beaucoup de gens, notamment ceux qui souhaitent le chaos et la confrontation, et aux yeux de qui cette idée est le Mal absolu, essaient de la disqualifier en la faisant passer pour une lubie occidentale. Pourtant Averroès n'a pas attendu l'Occident pour prôner un monde plus rationaliste et sécularisé.

Ce combat autour de la laïcité a-t-il des répercussions dans le monde arabo-musulman ?

N'oublions pas que les musulmans sont les premières victimes de l'intégrisme. Tout l'objectif des intégristes est de faire en sorte que les musulmans ne puissent se défendre grâce à la laïcité. D'où l'idée de la disqualifier en la traitant d'occidentale. À l'inverse, des pays dits occidentaux sont soucieux de maintenir leur domination économique et n'ont aucun intérêt à ce que le monde arabo-musulman se sécularise trop vite. Quand l'administration Bush attaque l'Irak au risque d'y favoriser une théocratie musulmane, elle ne peut pas ne pas y avoir pensé. Tant que les musulmans du monde entier penseront que la laïcité est une valeur réservée à l'Occident, le monde occidental est assuré de conserver son avance. Et l'intégrisme frappera toujours plus gravement les pays du Sud que les pays du Nord. ■

Propos recueillis par Laetitia GROTTI
pour le magazine Marocain Tel Quel.

* Éditions Calmann-Levy

Le Désaccord entre l'islam apolitique et politique

et la menace que représente ce dernier sur la civilisation humaine

Les Musulmans non politisés remarquent volontiers que l'islam est une affaire privée et dénuée de toutes aspirations politiques. En revanche, le but unique de l'islam politique est d'établir des Etats islamiques sur la base de la Sharia (la Loi Islamique), ainsi que le dit le Père Maolana Mawdudi dans ses principes fondateurs : "Si le Parti Musulman utilise des moyens adéquats, il éliminera les gouvernements non-musulmans et établira à leur place le pouvoir de gouvernements islamiques ... Le "Jihad "islamique ne reconnaît pas leur droit (= celui des non-Musulmans) à administrer les affaires de l'Etat selon un système qui, dans la perspective de l'islam, est inspiré par le Mal." (" Jihad "dans l'islam") Voici, tirés de sources tout ce qu'il y a de plus authentiquement islamiques, quelques commandements de la Charia :

- Tout Musulman est autorisé à battre son ou ses épouses.
- Tout musulman est autorisé à avoir quatre femmes en même temps.
- Les femmes n'héritent que de la moitié de la part dont peuvent disposer les hommes.
- La preuve d'adultère et d'enlèvement passible du Hadd (la punition de Dieu) sera établie sur l'un des avoirs suivants : (1) L'une des confessions de l'un des accusés ou (2) les témoignages de 4 musulmans enfin ... qui vaudront témoignages oculaires.
- Le divorce définitif et immédiat est autorisé pour les maris, même s'il est obtenu par la torture, la contrainte, l'alcool, les stupéfiants et les railleries et insultes. Il pourra ensuite se remarier à nouveau quatre fois et continuer ainsi le cycle.
- Le seul moyen pour l'épouse d'obtenir le divorce, c'est de convaincre la Cour islamique et aussi de verser de l'argent à son mari.
- Avant de s'allier avec son précédent époux, une femme divorcée doit épouser un autre homme, avoir avec celui-ci des relations sexuelles et divorcer volontairement.
- Le témoignage d'un esclave, d'une chanteuse ou d'une personne de basse condition (balayeur de rues,

serviteur dans les maisons de bains, etc ...) n'est pas admissible.

- Le témoignage des femmes n'est pas accepté dans les procès de (Hudood.)
- Le témoignage des femmes dans les opérations commerciales ne vaut que la moitié de celui d'un homme.
- La garde des enfants est confiée à la mère si elle fournit la preuve qu'elle prie et tant qu'elle n'épouse pas un étranger. Après 9 ou 7 ans, les garçons et les filles appartiennent au père.
- Les maris sont tenus de fournir seulement la nourriture, les vêtements ainsi que de régler les différends éventuels. Ils ne sauraient payer pour les soins médicaux ou d'entretien. Une épouse rebelle n'a droit à rien.
- Les femmes ne doivent épouser que des Musulmans. Mais les hommes peuvent épouser des Juives ou des Chrétiennes. Cependant, si une Musulmane se convertit au Judaïsme ou au Christianisme, les hommes ne pourront pas l'épouser.
- Les femmes ne peuvent être nommées tuteurs de la Fiancée.
- Une femme divorcée ne sera entretenue comme telle que pendant 3 mois au maximum.
- L'adoption n'est pas autorisée par la Charia.
- Le prix du Sang, pour les femmes, n'est que la moitié du prix du Sang accordé aux hommes. (Les fils seuls et non les filles peuvent réclamer le prix du Sang.)
- Celui qui enlève une femme peut demander à ne payer seulement qu'un dédommagement à sa famille, sans épouser la femme enlevée.
- L'attention doit être aussi prêtée à la différence de religion, de telle sorte qu'un Musulman ne sera pas mis à mort pour le meurtre d'un incroyant.
- Le témoignage des femmes n'est pas accepté dans les procès d'adultère ou pour tout crime relevant de la peine capitale.
- Le Président de la Cour sera un Musulman. S'il est prouvé que l'accusé n'est pas musulman, le Président pourra cependant être lui-même un non-musulman.

La lutte des musulmans contre l'islam politique.

1- Les femmes musulmanes combattent la Charia au Bangladesh.

2- Les femmes musulmanes luttent contre le divorce immédiat.

3. Au Pakistan, la loi du Hudood attaquée.

24 Juin 2004. - Extrait.

La commission Nationale est arrivée à la conclusion que les quatre Décrets du Hudood souffraient de toute évidence d'inexactitudes dans leur concept, d'erreurs dans leur texte, qu'ils faisaient état de discrimination envers les peuples et les principes religieux et qu'ils nuisaient par conséquent eux-mêmes à leur application. 80% des détenues femmes ont été déclarées coupables sur la seule foi de ces Décrets. Les actes de violence contre les femmes se sont accrus dans des proportions inquiétantes depuis la promulgation de ces lois. La Commission a noté que la suppression des failles de raisonnement et des erreurs accompagnant ces lois n'était pas possible, comparant ces textes à un très vieux tissu qui se déchire de plus en plus au fur et à mesure qu'on essaie de le réparer.

Malaisie : introduction de la loi islamique.

Récemment, l'Etat de Terenggamu en MALAISIE, sous la direction du Parti politique Islamique, le PAS (Parti Islamique de Malaisie) a rédigé une loi Hudud, qui a été adoptée, et qui sera applicable à tous les Musulmans de l'Etat. Certains de ses articles violent avec une très grande brutalité les droits des femmes. L'article relatif aux rapt et enlèvements pose comme principe que, si la victime est incapable de fournir la preuve de son enlèvement, elle sera mise en accusation pour "qazaf" (c'est-à-dire pour diffamation) et condamnée à 80 coups de fouet. Une femme non-mariée qui se trouve enceinte sera présumée s'être livrée à la "zina" - l'adultère - même si elle a été enlevée. La punition pour la "zina" est de 100 coups de fouet si la femme n'est pas mariée et, si elle l'est, elle sera lapidée. Une femme ne peut servir de témoin. Pour le crime d'enlèvement, la femme doit produire quatre témoins de sexe masculin, lesquels devront avoir été déclarés "bons" Musulmans. (Que ce soit à la femme, et à la femme seulement, de prouver le rapt dont elle a été victime, cela est déjà injuste mais il y a pire puisque, au cas où elle ne parvient pas à fournir cette preuve, ces châtiments si barbares ne lui en sont pas moins appliqués.) (????)

Les Associations féministes de Malaisie s'opposent fermement à la promulgation de cette loi et y ont répondu par des mémorandums et des conférences de presse. La loi est supposée être ajournée jusqu'au 26 mai mais il est prévu qu'elle le soit jusqu'au mois de juillet, compte tenu des amendements qui doivent y être apportés. La chose la plus effrayante dans toute cette affaire, c'est l'ignorance de l'opinion publique malaisienne en général quant à cette loi et ses implications. La diversité raciale et ethnique du pays a conduit à un sentiment général d'isolement, en termes de géographie, de race et de religion. Les non-Musulmans ont l'impression que la loi ne les tou-

chera pas alors que les Musulmans eux-mêmes sont amenés à l'accepter justement parce qu'elle est "islamique." Les (women NGOs) ont présenté toute une série d'articles dans la presse qui détaillent cette question, mais elles redoutent que cela ne soit pas suffisant.

Environ 20 pays à majorité musulmane ont abandonné la Charia et promulgué la Loi Musulmane. Dans le monde occidental, nombreuses sont les écoles et les organismes musulmans qui combattent furieusement l'Islam Politique et la Charia. Le Dr SACHEDINA, l'un des érudits musulmans les plus lettrés d'aujourd'hui, affirme : "Il est indéniable que la Charia est contre les femmes." et : "Aucune institution créée par des hommes n'a le droit de proclamer qu'elle représente les intérêts de Dieu sur la terre."■

Par Fatemolla. Badrul H. MAHMUD

Chercheur, écrivain, conférencier, militant et présentateur de télévision dans la Violation de l'Islam Politique des Droits de l'Homme et la menace qu'il présente sur la civilisation.

Pour une laïcité vivante

Rappelons-nous...

Premier tableau

Cela faisait des mois et des mois que Paris était sillonné par des cortèges de filles voilées, soigneusement encadrées ; que le débat médiatique sur le voile faisait rage dans ce qui nous semblait la plus grande confusion. Et c'est ainsi que, peu à peu, les gens originaires du Maghreb, entre autres mais pas seulement, étaient assignés à faire partie d'une communauté dite "musulmane".

Nous savions depuis longtemps le rôle qu'avait joué Tariq Ramadan et des groupes islamistes dans la région lyonnaise, notamment, dans la mise en voile des filles. Dans les quartiers, nous avons écho d'une limitation progressive de l'espace public pour les filles, de nouvelles violences qui leur étaient infligées. En même temps que des propos et des actes contre des juifs, sans parler des insultes homophobes.

Il était clair qu'un activisme militant, celui de l'islam politique, était à l'œuvre dans les quartiers abandonnés à eux-mêmes, en proie au chômage et aux discriminations. Et ceci depuis une dizaine d'années, marquant l'incurie des pouvoirs publics.

Et tout cela a culminé dans cette fameuse manifestation du 17 janvier 2004, où nous avons entendu, dans leur quintessence, des paroles misogynes, homophobes et antisémites.

Deuxième tableau

Parallèlement se développaient dans les médias une image négative de la jeunesse de banlieue et une vision de l'islam comme source de leur identité.

Sans doute, ce discours sur l'islam arrangeait tout le monde :

- les pouvoirs publics, qui se débarrassaient ainsi du problème des discriminations, de l'école, de la ville ;
- certains parents qui se sentaient désarmés face aux risques de délinquance de leurs enfants, et qui craignaient la liberté de leurs filles ;
- certains jeunes qui y retrouvaient une identité de compensation.
- certains frères caïds qui pouvaient contrôler ainsi la sexualité de leur sœur.

Troisième tableau

Ces militants actifs de l'islam politique trouvaient des appuis, des soutiens objectifs, dans les organisations et mouvements progressistes, chez certains intellectuels. Une sorte de sainte alliance s'esquissait, comme au bon vieux temps, au nom de la lutte anti-impérialiste, et du combat contre les discriminations et le racisme, sans voir les contradictions à l'œuvre aussi bien dans les pays d'origine que dans l'immigration.

Dans cette sorte de piège à trois mâchoires qui se refermait sur des pans entiers de la jeunesse, les paroles de lutte, de liberté, d'égalité devenaient inaudibles, la mémoire maghrébine faite de combats et de souffrances s'engloutissait. Nous devenions, une seconde fois, à notre corps défendant, des Français musulmans, comme au bon vieux temps de la colonie.

Il était donc urgent de s'adresser à la jeunesse, et de lui dire : il y a eu et il y a encore en France, comme dans nos pays d'origine, des femmes et des hommes qui aspirent à la même égalité, à la même liberté, aux mêmes droits que ceux auxquels elle aspire, ici et maintenant. Il fallait lui dire qu'il y a d'autres voies à ses révoltes contre les discriminations et les injustices qui la frappent. D'autres voies, politiques, que celles où l'engagent des prédicateurs islamistes, et qui sont de fait des impasses.

Mais ces voies politiques, comment se présentent-elles ? Assez mal. Peut-on se contenter de brandir l'étendard de la laïcité ?

La question de la laïcité est pour nous une question complexe, nous qui venons de cette civilisation, de cette culture d'islam, celle du Maghreb que je connais, où je suis né (car il y a plusieurs cultures d'islam).

D'un point de vue historique, il ne faut pas oublier que le système colonial au Maghreb se présentait sous une façade laïque (Jules Ferry, troisième république, Liberté-Egalité-Fraternité, etc.). Or, sous cette laïcité formelle - amenée dans les fourgons de la colonisation, en quelque sorte -, il y avait trois catégories de population bien distinctes : les Français-Français (dont les juifs depuis le décret Crémieux), les Français musulmans (on devenait Français quand on travaillait dans l'administration, faisait le service militaire), enfin les indigènes, la plus grande majorité, les sans-droits.

Il y avait aussi le système des deux collèges (les

Français-Français et les Français musulmans, le premier ayant dix fois plus de poids que le deuxième, naturelle-ment). Et le système colonial avec ses deux collègues et ses Français musulmans nous renvoyait, de fait, au-delà de sa laïcité de façade, à un enfermement identitaire, qui se perpétua, au lendemain des indépendances, malgré les discours progressistes (construction de l'État indépendant, le socialisme, etc.) : car dans les pays mêmes, l'idée de laïcité était totalement impensée, et il était inenvisageable de se dire athée, par exemple : le cultuel et le culturel étaient étroitement associés, y compris au cœur même de l'idée d'indépendance.

La mémoire maghrébine hérite de ce double enfermement, ici et dans nos pays d'origine. Et nous sommes obligés de revisiter cette situation-là, ce handicap-là, de travailler et d'expliquer, à la fois, cette contradiction du système colonial (à travers justement l'enseignement de l'histoire, à l'école et ailleurs), et cette contradiction au sein même des indépendances (entre identité et liberté).

Nous sommes donc conduits à travailler dans deux directions :

- celle de nos pays d'origine, en favorisant l'émergence de l'idée de laïcité, et le soutien à ceux qui s'en font les porte-parole ; or, la real politique européenne, qui entretient les meilleures relations avec des régimes écrasant leurs peuples, n'est guère performante sur ce point ;
- celle de la France, car à ce legs historique, dont je parlais plus haut, viennent se rajouter les conditions d'accueil de l'immigration (urbanisme, formation de ghettos, chômage), et leur lot de discriminations, de racisme, mais aussi d'enfermement, sur lesquels viennent surfer les prêcheurs de toutes sortes, s'empressant de comparer ces inégalités à une situation coloniale et d'encourager misogynie, homophobie, et antisémitisme. De plus, les partis voire les institutions politiques ne font pas réellement de place aux jeunes issus de l'immigration, et bloquent leur avancée ; nous avons donc à prendre en compte les failles de la laïcité à la française, en la réenvisageant, en quelque sorte : c'est ce que nous appelons une "laïcité vivante", une laïcité où l'on ne refuse pas un logement à quelqu'un parce qu'il est "musulman".

Cette situation nous conduit à aborder plusieurs fronts :

- D'un point de vue philosophique, voire théologique, il s'agit pour nous d'allier ceux qui privilégient la liberté d'interpréter les textes religieux, et ceux qui veulent s'en éloigner, faire rupture avec le religieux, sans préalables et sans prolégomènes. C'est une question en débat ici comme dans nos pays d'origine ;
- D'un point de vue politique : les luttes des femmes pour l'égalité, inséparable de la démocratie, nécessitent des avancées, des ouvertures sans tarder. Or, là-dessus, certains de nos alliés traditionnels ne nous comprennent pas, ne nous soutiennent pas, voire, par compassion, culturalisme, basculent chez nos adversaires. Sur cette question, ce sont les pesanteurs même de la situation française et le recul du féminisme qui aveuglent un cer-

tain nombre de politiques et d'intellectuels à la fois sur les contradictions à l'œuvre dans les pays d'islams, qu'ils ignorent la plupart du temps, et qu'il faut faire connaître, et sur la régression que constitue le port du voile ici.

- D'un point de vue social, nous suivons de près le Haut observatoire contre les discriminations, et devons soutenir les luttes qui se mènent sur l'emploi, le logement, la ghettoïsation scolaire, etc.

Pour nous, la laïcité n'est ni un legs, ni un acquis, ni un droit. Nous avons la conviction qu'elle est, comme la démocratie, un processus, une construction, voire un combat, un droit à venir, et non une case ou une niche "française", qu'il faut occuper, un slogan ou une bannière anti-voile qu'il faut rallier. Pour nous, la question de la laïcité est une affaire trop sérieuse pour la laisser aux seuls partisans de la laïcité. ■

Tewfik ALLAL
Coordinateur du Manifeste des libertés

Islam politique contre Laïcité

Biographie

Azar Majedi est originaire d'Iran. Elle commence à militer sur le terrain politique et pour la défense des droits des femmes lorsqu'elle entre à la faculté. Après avoir terminé ses études universitaires à l'étranger, elle retourne en Iran au moment de la révolution contre la monarchie en 1978 et reprend ses activités militantes. Engagée activement dans toutes les manifestations contre les restrictions imposées aux femmes par la République islamique, elle organise, le 8 mars 1979, la commémoration de la journée internationale des femmes en Iran. A la même époque elle écrit et traduit de nombreux articles et brochures défendant les droits des femmes.

En 1982, lorsque la République islamique commence à réprimer violemment l'opposition, elle part pour le Kurdistan iranien. Elle y milite pendant deux ans avant de se réfugier en Europe où, depuis, elle continue à lutter pour les droits des femmes. Elle participe à la Campagne internationale de défense des droits de la femme en Iran qui défend fermement les droits des femmes. Cofondatrice du Centre for Women and Socialism, elle est aussi rédactrice en chef de Medusa, revue centrée sur les questions concernant les femmes. Elle a dirigé la station Radio International qui peut être captée en Iran, en Europe ainsi que sur Internet.

En novembre 2002 Azar Majedi crée l'Organisation pour la libération de la femme en Iran (Organisation for Women's Liberation in Iran) dont elle est actuellement la présidente. L'OWL diffuse des émissions de télévision par satellite en Iran, en Europe et en Amérique du Nord. Azar Majedi produit et présente en farsi une émission consacrée à l'actualité sociale et politique. Elle a été interviewée et ses propos ont été cités par de nombreux médias, dont Time Magazine, les chaînes de télévision et les radios de la BBC, Channel 4, l'International Herald Tribune et plusieurs médias iraniens. Elle a publié de nombreux articles sur les droits des femmes et contre l'islam politique dans différentes revues. Elle a organisé et participé à différentes conférences à travers le monde autour des droits de la femme, de la laïcité, de l'islam politique et de questions politiques plus générales. Azar Majedi dirige aussi le Middle East Centre for Women's Rights (Centre pour les droits des femmes au Moyen-Orient).

"Islam politique contre Laïcité"

Le thème choisi pour votre réunion d'aujourd'hui "Islam

contre Islam "me semble fort intéressant. Qu'un croyant critique les croyances a un petit côté ironique et stimulant. En ce qui me concerne, je ne suis pas musulmane, mais athée. Cependant, j'ai vécu dans un pays de l'Islam ; je possède une expérience de première main de l'islam. Je suis née de l'union entre une mère pratiquante et un père athée, donc au beau milieu d'un conflit religieux. Dès mon enfance, j'ai commencé à percevoir les vices fondamentaux, les atteintes à la liberté, la misogynie, l'arriération, le dogmatisme, la superstition et l'absence de sens critique de l'islam qui contrastent avec l'ouverture, la culture de l'athéisme libre-penseur.

Je suis athée depuis l'âge de douze ans.

Après l'échec de la révolution iranienne, l'instauration de la République islamique a dévoilé bien d'autres aspects terrifiants et cruels de cet islam que nous appellerions plus tard "l'islam politique." Il ne s'agissait plus seulement d'une doctrine fondée sur un dogme ou la superstition. Mais d'un système politique reposant sur la torture, les exécutions sommaires, la lapidation, les amputations et le rapt de fillettes de neuf ans en vue de les marier. Un autre visage de l'islam ? Peut-être. Mais un visage bien réel, hélas ! En Iran, en Afghanistan, en Arabie saoudite, au Soudan, au Nigéria et en Irak, des millions de personnes font l'expérience quotidienne de cet authentique visage de l'islam.

Depuis l'avènement de la République islamique en Iran, nous assistons à une renaissance de l'islam en tant que mouvement politique, à l'émergence de l'islam politique. Je préfère ne pas utiliser des termes comme "fondamentalisme" ou "intégrisme" pour qualifier ce mouvement. Aujourd'hui nous avons affaire à un courant politique qui puise son cadre idéologique et sa vision du monde dans l'islam. Il ne s'agit pas nécessairement d'un mouvement sophistiqué sur le plan théorique et doctrinal, mais il rassemble plusieurs tendances islamiques aux positions variées. En fait, ce mouvement politique cherche à devenir hégémonique et à conquérir au moins une partie du pouvoir au Moyen-Orient et au Proche-Orient, en Afrique du Nord et dans les communautés musulmanes. Pour combattre la laïcité au sein des sociétés occidentales, ces islamistes prétendent hypocritement défendre la liberté vestimentaire, alors qu'ils s'opposent en réalité à l'interdiction du port du hijab dans les écoles et pour les mineures. Ces mêmes individus soutiennent ceux qui, en Iran, en Afghanistan, en Irak et en Algérie jettent de l'acide au visage des femmes non voilées, les défigurent et

les blessent à coups de couteau et de rasoir, et les fouettent si elles ne respectent pas leur code vestimentaire. Ils appartiennent tous au même mouvement politique. Et ce mouvement constitue une menace pour l'humanité, menace contre laquelle toutes celles et tous ceux qui aiment la liberté et recherchent l'égalité entre les êtres humains se doivent d'adopter une position ferme et intransigeable.

L'expression "L'islam contre l'Islam" peut aussi suggérer la nécessité de rechercher les moyens de réformer l'islam et de recourir à des interprétations dites "modérées" de sa doctrine. Pour ce qui concerne les croyances personnelles, privées, une telle démarche n'est pas à exclure. Mais il est impossible qu'elle s'applique à un mouvement politique et notamment à celui de l'islam politique. Aujourd'hui, nous nous trouvons face à un mouvement qui terrorise l'humanité et dont nous sommes les premières victimes - ce mouvement ne peut être réformé car il recourt à la terreur comme moyen principal d'accéder au pouvoir. Mon expérience en Iran montre que la seule façon de traiter ce courant politique, c'est de le renvoyer et de le cantonner dans la sphère privée et de lui couper les mains - celles avec lesquelles il s'est emparé de l'Etat, de l'éducation et de la société. Pour ce faire, il nous faut édifier un mouvement puissant non seulement dans la zone géo-politique concernée mais aussi dans le monde entier.

Durant le bref temps de parole qui m'est imparti, je souhaite préciser quelques idées qui, selon moi, sont susceptibles de servir de base à un front uni international contre l'Islam politique, front qui contribuera à améliorer ce monde dans lequel nous vivons, à lui conférer plus d'humanité et à le rendre plus sûr.

Il nous faut séculariser la société et ses institutions afin qu'elles ne subissent plus le joug de la religion. L'Histoire nous a prouvé le bien-fondé de ce combat contre l'Eglise, combat qu'il faut reprendre aujourd'hui face aux avancées de l'Islam politique. En Iran, la voix en faveur de la laïcité se fait entendre de façon de plus en plus vigoureuse. Dans ce pays qui constitue le fief de l'islam politique depuis vingt-cinq ans, se dessine un fort mouvement en faveur de la laïcisation de la société. Et, en Occident comme en Orient, nous brandissons fièrement cet étendard. Il nous faut en effet redonner une nouvelle vie à l'esprit du XVIII^e siècle, celui des Lumières et de la Révolution française.

La lutte pour l'universalité des droits de l'homme et des droits de la femme est une cause primordiale. Au cours des deux dernières décennies, les islamistes ont été largement aidés par les partisans du multiculturalisme, ce que les Anglo-Saxons appellent aussi le "relativisme culturel". En prenant fait et cause pour ce concept raciste, les universitaires, les médias et les gouvernements occidentaux ont fermé les yeux sur les atrocités commises par l'islam politique, ce mouvement misogyne et réactionnaire, non seulement dans ce qu'il est convenu d'appeler "le monde musulman" mais aussi dans les communautés musulmanes occidentales. Apparemment, selon cette

conception, certains droits ne s'appliquent qu'aux femmes occidentales et pas à celles qui, comme moi, sont nées dans une autre partie du globe.

Au nom du "respect" arbitraire des cultures ou des différences, on a justifié le port du hijab et la ségrégation sexuelle et transformé les femmes en citoyennes de seconde zone. La violation des droits fondamentaux d'une femme, jugée inadmissible lorsqu'elle touche une Occidentale, apparaît désormais parfaitement justifiée si elle vise une femme née dans un pays de l'Islam. Il faut absolument mettre un terme à cette politique du "deux poids, deux mesures", à cette violation brutale des principes humanistes ! Je dois admettre cependant qu'un grand coup a été porté à l'islam politique. Il faut dire que nous les combattons depuis plus de dix ans.

La défense des droits de l'enfant doit s'étendre à tous les domaines impliquant des croyances religieuses. Voiler des filles mineures doit être interdit non seulement dans les écoles mais partout. Voiler les enfants constitue une violation très claire de leurs droits universels. Tout comme nous luttons pour l'instruction obligatoire, l'abolition du travail des enfants et celle des châtiments corporels, nous devons imposer l'interdiction du voile pour les mineures. Cette revendication possède la même signification que n'importe quel autre droit fondamental reconnu à l'enfant. Le hijab prive la fillette ou l'adolescente d'une vie normale et heureuse, d'un développement physique et mental, sain et cohérent ; il place son existence sous le signe de la différence et de la ségrégation. On détermine ainsi deux groupes de comportements en fonction du genre et on les impose à des enfants qui n'ont aucun moyen personnel de se protéger et d'exiger l'égalité et la liberté. Les enfants n'ont pas de religion à leur naissance : le hasard les fait naître au sein d'une famille religieuse ou pas. La société a donc le devoir de les protéger et de défendre leur droit à l'égalité parmi les êtres humains.

La fermeture des écoles religieuses représente un autre combat essentiel. Elle constitue en outre un principe fondamental pour un Etat laïc et assure la protection des droits de l'enfant. Les enfants ne doivent subir aucun enseignement ou endoctrinement religieux. Il faut éradiquer l'emprise de la religion sur la vie des enfants. A ce sujet, la nouvelle loi qui, en France, vise à interdire les signes religieux ostensibles dans les administrations et les établissements scolaires publics, représente certainement un pas en avant. Mais elle est insuffisante. Si l'on veut protéger les droits de l'enfant, il faut fermer les écoles privées confessionnelles. Sinon, nous contribuons à créer des ghettos religieux ; nous mettons à l'écart du reste de la société les enfants issus de familles pratiquantes ; et nous les condamnons à une vie entière d'isolement. La nouvelle loi constitue une échappatoire facile pour l'Etat français. Mais nous ne pouvons rester indifférents au sort qui guette la vie de ces enfants. La société et l'Etat ont le devoir de protéger les droits des garçons et filles mineurs. Ces enfants doivent avoir le droit de s'intégrer à la société, de se rendre à l'école

comme n'importe quel autre de leurs camarades et d'échapper à l'emprise de la religion, tout au moins tant qu'ils sont mineurs.

La reconnaissance du droit inconditionnel à la liberté d'expression et à la critique constitue un autre pilier fondamental d'une société libre et de la libre pensée. Critiquer l'islam permet de combattre toutes les idéologies religieuses qui veulent dominer la société. Nous avons besoin de critiquer l'islam et nous devons le faire constamment, sans crainte de nous faire décapiter (comme cela se passe dans les pays où règne cette religion) ou bien d'être taxés de racisme, comme cela se produit en Occident. Quant à l'islamophobie, "ce nouveau terme a été façonné par les islamistes et par leurs défenseurs afin de freiner le mouvement critique qui ne cesse de croître envers l'islam et les mouvements islamistes. Ce mot est aussi hypocrite que rétrograde.

J'aimerais que vous preniez tous conscience de l'importance et de l'urgence de réclamer la laïcisation de l'Etat et de la société, la fin de toute domination religieuse dans l'espace public, le droit inconditionnel à la liberté d'expression et à la critique, la reconnaissance de l'égalité pour les femmes ainsi que celle de l'universalité de leurs droits, l'interdiction du voile pour les mineures et la fermeture des écoles privées confessionnelles. Nous devons fièrement brandir cet étendard afin de construire un monde meilleur, plus sûr, plus libre et plus égalitaire. ■

Azar MAJEDI
Organisation pour la liberté de
la Femme en Iran

“Al-Takia”

ou l’art de tromper l’ennemi chez les islamistes

Au nom de l’Homme libre et rationnel
Que la logique, la tolérance et le droit à la différence l’emportent sur l’emprise totalitaire religieuse islamiste.

Merci à Monsieur le Maire, Jacques BOUTAULT, d’avoir ouvert ses locaux afin de nous accueillir et nous permettre d’exprimer notre colère et notre opposition à cette montée frénétique de l’international islamisme qui nous terrorise et nous étouffe intellectuellement et physiquement.

Merci à l’A.I.M.E., tribune de la libre expression, d’avoir organisé ce premier colloque afin de donner la parole aux esprits libres pour qu’ils puissent lever leurs voix face à la dictature islamiste. A nous tous, nous allons essayer d’analyser cette situation alarmante, à travers les différents points de vues, et tenter d’apporter des solutions efficaces pour faire face à cette barbarie sans nom.

Merci à tous ceux qui ont répondu à l’invitation afin de venir avec un esprit ouvert nous entendre sans préjugés préalables afin de participer à cette lutte internationale qui devient incontournable. D’Ailleurs ou d’Ici Mais Ensemble nous vaincrons cette vermine qui nous range chaque jour davantage comme une épidémie qui ravage tout sur son passage.

J’aurai tant souhaité que cette première intervention publique, comme étant un athée ex musulman tunisien, soit dans mon pays. Mais, je garde toujours espoir et j’œuvre, avec le soutien de tous pour que cette situation change un de ces jours.

Je suis très limité par le temps, mais je vais faire de mon mieux pour résumer au maximum ce vaste et épineux sujet sur “Al Takia”.

Définition du mot “AL TAKIA”

Beaucoup pensent que “Al Takia” se limite au domaine de la religion.

Beaucoup l’attribue uniquement au chiisme.

D’autres encore l’attache uniquement à la simulation.

Or “Al Takia” s’applique à tous les courants islamistes que ce soit dans le domaine du politique, de l’économique, du militaire ou du religieux. La simulation en soit n’est qu’une forme de “Al takia”.

Il existe essentiellement deux formes de la Takia :

I/ Al Takia défensive :

Le recours à la Takia défensive permet de se protéger d’une agression extérieure qui peut aller jusqu’à nous ôter la vie. Elle est exercée en cas de légitime défense par toutes les minorités afin de préserver leur droit à la différence. Cette forme de “Al Takia” s’applique aussi au niveau de certains ordres sectaires comme le chiisme ou le soufisme, afin de survivre. Cette pratique apparaît également sur le plan individuel afin de se préserver de notre proche entourage. Je ne m’attarderai pas davantage sur cette approche qui relève effectivement de la simulation classique et sans danger.

II/ Al Takia tactique :

Al Takia tactique à forte connotation politique, en vue de s’approprier le pouvoir sur un pays ou sur l’ensemble de l’humanité tôt ou tard, œuvre pour l’extinction de la diversité et de la richesse humaine à travers des techniques bien sophistiquées qu’on va résumer à travers ces trois principaux points :

1) Tout d’abord, la diversité des méthodes utilisées afin de toucher un maximum d’adeptes en fonction de leurs différents niveaux.

2) Ensuite, l’utilisation de la procédure par étape afin d’infiltrer les esprits progressivement et les soumettre en douceur à leur emprise.

3) Enfin, la force d’adaptation aux différentes situations qui se présentent en fonction de leur force et moyens du moment.

Le renouveau de ce type de Al Takia, est apparu avec Mohamed à la Mecque. Ce dernier a voulu, avec la complicité de sa tribu de Bani Hachem, former une sorte d’opposition aux pouvoirs sociaux, politiques et religieux en place dirigés à l’époque par l’autre tribu concurrente de Bani Oumaïa. L’objectif premier n’est autre que de récupérer l’emprise sur cette région du Globe et unir toutes les tribus arabes au nom d’un seul Dieu “Allah” et d’une seule religion “l’islam” en attendant une domination planétaire.

En raison de la difficulté de cette mission, les différents protagonistes, et à leur tête Mohamed, ont parié sur “Al Takia tactique” afin de mieux répondre aux exigences dominatrices de cette nouvelle croyance totalitaire. Mohamed a exploité l’absence d’une religion, dotée d’un livre sacré, propre aux Arabes pour leur imposer une idéologie despotique. C’est grâce à la maîtrise de l’art de “Al takia” qu’il a réussi à se maintenir et à se proliférer à

l'échelle planétaire doucement mais sûrement.

“On est le fruit de son passé”

Avant d'évoquer “Al Takia tactique” j'aimerais dire un mot sur mon passé en tant qu'ex intégriste ayant appartenu à un réseau international islamiste. C'est grâce à cette expérience que j'ai réussi à comprendre l'importance et l'envergure de la “Takia”. C'est grâce à cette expérience que j'ai saisi la menace que représente cette pratique sur l'ensemble de l'humanité. Il y en a qui pensent que 4 ans dans ce genre de réseau, et vu mon jeune âge de l'époque, sont insuffisants pour divulguer autant d'informations sur le danger islamiste.

Je vous réponds qu'on peut obtenir une maîtrise ou même un doctorat au bout de quatre années. Quand pendant 4 ans on ne s'intéresse qu'à ce genre de question avec de surcroît des cours particuliers, la lecture de centaines de livres triés sur le volet, le visionnement de centaines de cassettes, je pense qu'on finit tout de même par retenir quelque chose sur son mode de fonctionnement. N'oubliez pas non plus les missions et les voyages effectués pour le compte du réseau au cœur de l'Occident et surtout en Tunisie.

Je voudrai juste attirer votre attention sur les centaines de jeunes, comme moi, qui sont devenus aujourd'hui adultes tout en ayant acquis la même formation de base. Si moi j'ai réussi à m'en sortir tant bien que mal, eux y sont toujours et oeuvrent avec le même acharnement à la concrétisation des plans inhumains. Je précise aussi que je ne parle que du réseau que j'ai connu de près sans compter tous ceux que j'ignore et qui sont aussi actifs tout en visant le même objectif.

Je ne vous demande pas de me croire sur parole mais de prendre conscience de l'ampleur de la menace et de réfléchir sur ce que je dénonce indépendamment des noms et de la forme que je présente dans mon témoignage “Karim mon frère”. Au bout de plus que 15 ans d'analyse sur le mode du fonctionnement des islamistes, au bout de plus de 15 ans de recul après avoir quitté ce réseau, je réalise avec angoisse, sur la lumière de l'actualité internationale, que ce que j'ai appris s'applique à tous les mouvements islamistes dans le monde.

Donc, mon expérience se limite en fin de compte à l'approche d'une des pieuvres islamistes. Ces derniers se présentent tous comme étant les seuls représentants légitimes de la khilafa de la volonté divine sur Terre afin de répandre l'islam au nom d'Allah à l'échelle humaine. La seule différence réside dans le fait que chacun cherche à concrétiser cet objectif en fonction de son courant de pensée.

Plus le temps passe et plus le danger s'amplifie et devient plus difficile à combattre. Tous les moyens doivent être mis en œuvre afin d'éradiquer le mal et l'empêcher de se répandre davantage. Tous, qu'on soit au sein du gouvernement, dans les associations, parmi l'élite intellectuelle, au cœur des médias, dans les milieux des affaires ou

artistiques, nous devons tous s'ériger afin de lutter efficacement contre ce fanatisme qui nous prive de nos libertés et de nos différences au nom d'un certain Allah.

“Al Takia” tel que je l'entends

“El Takia” est notre vraie religion et celle de nos parents. Celui qui ne l'exerce pas se considère comme un non pratiquant de l'islam authentique “disait El imam Ali (1er imam infaillible chiite).

Puisque le thème de ce colloque est “islam contre islam”, je dois me contenter de parler uniquement de la Takia chez les rissalites (les messagers), en particulier, et chez les islamistes en général puisqu'il s'agit du même fondement de base. Je vais juste vous étaler le point de vue du réseau afin de mieux cerner son mode de fonctionnement et adopter les solutions adéquates pour lutter contre ce délire sans précédent qui existe d'ailleurs chez tous les islamistes, chiites soit-ils ou sunnites, avec une nuance tout de même ; pour les chiites, seuls Ahl el beïth ont le droit de prendre les commandes de tous les musulmans et à ces derniers de se soumettre à eux pour instaurer El khilafa sur Terre alors que pour les sunnites, ce droit de commande revient aux chefs religieux. L'objectif de tous les islamistes est le même, seules les visions diffèrent.

J'ai cru au départ qu'il s'agissait d'un cours intensif en la matière comme on le rencontre aisément dans les formations classiques de n'importe quel autre service secret. Mais au fil du temps, j'ai réussi à m'en rendre compte que ça va bien au delà d'une simple pratique de circonstance de la simulation. Il s'agissait en fait d'une croyance à part entière, une foi inébranlable en une tactique infaillible qui doit aboutir tôt ou tard sur l'objectif recherché. Oui, “El Takia” est bien plus qu'une simple attitude, c'est un comportement sectaire qui se suffit à lui-même. C'est une religion en soi et une pratique à tous les niveaux soutenus par une foi inébranlable. Chez les rissalites, elle est plus importante que les cinq piliers de l'islam, elle doit passer avant tout afin de demeurer constamment insaisissable. D'ailleurs, cette approche, bien plus politique que religieuse, ne peut être assimilée que par ceux qui ont eu l'occasion de l'exercer avec assiduité.

“Al Takia”, représentative du tissu sanguin de cette pieuvre internationale, s'adapte aux membres du corps rissaliste qui travaille le plus dans l'ombre afin de tirer les ficelles sans attirer les projecteurs sur eux. L'emblème de ce réseau est la citation de l'Imam Ali “Soyez parmi eux sans en faire partie” afin de ne pas être pointé du doigt et liquidé à la première revendication.

Pour que les choses soient bien claires pour tous, sachez que par le mot rissaliste je désigne l'islamiste en général et par le mot islamiste, tout court, je désigne tous ceux qui croient que la représentation de la nature divine sur Terre doit se réaliser au nom d'Allah et à travers la mouvance islamiste internationale. Certes ma formation se limite à ce réseau mais quand j'observe le mode de fonctionnement des mouvements islamistes aujourd'hui, je constate

qu'ils avancent tous dans cette direction et avec l'idée d'atteindre cet objectif. Par conséquent, consciemment ou non tout islamiste dans le monde se nourrit de cette idée de la domination planétaire de l'islam.

L'origine de "Al Takia" selon le réseau

Je sais, on s'y croit dans un film de science fiction mais il n'y a que la réalité qui dépasse la fiction. Toujours selon ce réseau "Al Takia" est la première leçon qui a été enseignée à Adam, après sa création divine, afin de démasquer Satan, expert dans cette technique, en le distinguant des anges parmi lesquels il se cachait afin de se rapprocher de Dieu conscient de ses viles intentions. L'extrême habileté de Satan dans l'exercice de la "Takia" empêchait le bon Dieu de s'en prendre à lui faute de flagrant délit. C'est la raison pour laquelle Dieu a opté pour la création d'Adam et de son apprentissage de cette technique afin de mettre à nu Satan et sa fausse soumission à la volonté divine. Il fallait le dissocier des anges et justifier son renvoi du Paradis céleste. Cette version s'extrait, selon le réseau, du verset coranique suivant : "Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : "Je vais établir sur la Terre un vicaire "Khalifa". Ils dirent : "Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ?" - Il dit : "En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas !". (Chapitre 2, verset (30))

Le réseau prétend que celui qui s'est exprimé au nom des anges n'est autre que Satan en personne qui se positionnait au plus haut de la pyramide en raison de son exemplaire soumission apparente à la volonté divine. C'est grâce à son extrême maîtrise de "Al Takia" qu'il a réussi à occuper un rang aussi prestigieux auprès de Dieu. C'est la raison pour laquelle Dieu a répondu aux anges, qui soutenaient Iblis dans cette opposition à la volonté divine par ignorance de ses vraies intentions : "Je sais ce que vous ne savez pas". En fait, ce que les anges ne soupçonnaient pas c'est que Satan voulait être le seul représentant de Dieu sur Terre en l'absence de L'Homme qui risque de lui voler la vedette. La décision divine de créer Adam avait pour objectif de mettre à nu Satan afin de l'éloigner de son proche entourage et le remplacer par l'Homme. Ainsi, pour que ce dernier puisse démasquer Satan, il fallait que Dieu lui enseigne en premier le bon maniement et la maîtrise de l'art de "El Takia". Adam transmet cette technique à sa descendance, à travers les différentes générations, jusqu'à ce qu'elle arrive à nos jours.

Selon ce réseau, il n'y a que la descendance de la famille de Mohamed et les enfants d'Israël qui connaissent cette vérité. Seulement pendant que le judaïsme l'exerce au service de Satan, le musulman s'en sert au service de Dieu. Selon ce réseau toujours, Adam a mangé de l'arbre interdit avec la complicité secrète de Dieu. Le réseau n'admet pas l'idée selon laquelle Adam a pu enfreindre un ordre divin et se salir comme l'avait fait Satan avant lui. Il part du principe selon lequel Adam a fait semblant de pécher en levant l'interdiction de toucher à l'arbre à la

demande secrète de Dieu. Il fallait apparaître comme ayant péché afin de bien démontrer aux anges la mauvaise foi de Satan et ses manigances pour éloigner Adam du droit chemin. Il faut croire qu'Adam était un bon élève et qu'il a bien retenu la leçon sur "El Takia".

Adam dans cette complicité étroite et secrète avec Dieu afin d'embrouiller les pistes s'est bel et bien servi d'Eve, symbole de la faiblesse et de l'ignorance, afin de renforcer sa fausse image de pécheur tenté par le diable afin d'enfreindre l'ordre divin. C'est la raison pour laquelle la première règle de la pratique de "El Takia" est de profiter de la faiblesse et de l'ignorance de l'autre (où le mot Autre ici renvoie à la masse populaire simpliste "El Aamma"). Il faut se servir de cette dernière afin de passer inaperçu et se fondre dans la foule. Selon eux cette masse n'a pas le choix ou bien elle se soumet aux oulémas de l'islam ou bien elle risque d'être exploitée par l'ennemi. En d'autres termes où elle accepte de se sacrifier pour répandre la volonté divine et regagner le Paradis ou bien elle sera sacrifiée injustement par l'ennemi et finit en Enfer. Je ne veux pas trop rentrer dans les détails, je voulais juste vous donner un exemple afin de saisir le mode de fonctionnement des islamistes où la vie humaine n'a aucune espèce d'importance en comparaison avec l'objectif visé.

On trouve, d'une part, l'histoire de Josèphe où, selon le réseau, toute cette mise en scène n'est autre que l'application de la Takia par Jacob, en complicité avec Josèphe et son frère aîné, afin d'entrer en Egypte. Jacob s'est volontairement beaucoup intéressé à Josèphe pour rendre les autres frères jaloux (selon le réseau un prophète de Dieu, comme Jacob, devrait être un juste parmi les justes, il ne peut faire du favoritisme sauf si ça relève de la Takia). Au point culminant de la jalousie, quand les frères se mettent à comploter pour assassiner Josèphe, rentre en scène le rôle du grand frère, afin de proposer de le jeter dans un puits vide tout en sachant qu'il allait être récupéré par les caravaniers. Vous connaissez la suite de l'histoire où l'objectif de cette takia tactique n'est autre que l'atteinte du cœur du pouvoir en Egypte et ramener l'ensemble de sa famille.

Ce chapitre coranique est étudié dans l'Ecole "El Qaim" du réseau comme étant un exemple à suivre et une leçon de l'utilisation de "Al takia" par les juifs sur ordre divin à l'époque, mais qui se poursuit de nos jours au service de Satan afin de satisfaire des ambitions personnelles.

D'autre part, dans le deuxième exemple la complicité s'est faite entre Moïse, sa mère et sa tante qui n'est autre que la femme du Pharaon qui est d'origine juive et qui a réussi à s'infiltrer au sommet du pouvoir grâce à la Takia. Une fois le jour J arrivé, des proches du Pharaon qui travaillent pour le compte des juifs ont prévenu le Pharaon sur le danger que représente le peuple juif sur son trône afin de le pousser à commettre des atrocités et inciter ce dernier à quitter la terre d'Egypte à la demande de Moïse, alors qu'il l'avait refusé à son prédécesseur. C'est la raison pour laquelle la femme du Pharaon complotait avec sa sœur afin de sauver Moïse et pouvoir l'accueillir chez elle.

Selon le réseau c'est grâce à l'utilisation de la takia que Moïse a pu être épargné et élevé dans le palais du pharaon en attendant qu'il grandisse et que le peuple juif perde patience à force de subir des injustices et se décider à quitter la Terre d'Egypte pour rejoindre la Terre promise tout en étant plus nombreux et plus riche.

Selon le réseau, c'est exactement la même tactique qui a été empruntée par les sionistes afin de créer l'Etat d'Israël. Après l'exode des juifs en Europe dans le but de s'enrichir et de se multiplier, il fallait mettre en garde Hitler contre leur danger pour qu'il opte vers le massacre du siècle et inciter les survivants à admettre la création de l'Etat d'Israël. Selon le réseau, sans la provocation volontaire de ce massacre, les juifs n'auraient jamais accepté de quitter l'Europe et de créer l'Etat d'Israël.

Pour ce réseau, Mohamed, sur les traces de ses ancêtres, s'y est mis aussi à la Takia au début de la révélation afin de pouvoir réussir sa mission divine. La révélation progressive du Coran démontre l'utilisation de la Takia à travers le principe de "El naskh ouél mansoukh" qui consiste à abroger un verset par un autre sensé gommer l'effet du premier. L'abrogation se base sur la Takia afin de tromper l'ennemi et l'induire en erreur.

Mohamed n'a pas été soutenu par hasard par les médinois lors de son exode, plusieurs branches de ses adeptes y étaient sur place et attendaient avec patience le feu vert sous le masque de la Takia. De même que le message de tolérance de Mohamed, au début de sa prophétie, n'est autre qu'une des tactiques de la Takia, juste le temps de se renforcer pour pouvoir se permettre de changer de discours. Bien plus tard, après la mort de Mohamed, on invoque également le recours à la Takia par Ali, le cousin du prophète, qui accepte "Al khalifat" Abou Bakr, l'un des apôtres de Mohamed, uniquement afin de se protéger. En fait, il faut refaire la lecture de l'ensemble de l'histoire de l'islam sous la lumière de la Takia pour saisir ses vraies tournures et ses vraies intentions de base. Je ne peux m'étaler davantage là-dessus, je réserve tout un chapitre sur la Takia dans mon prochain livre : "Révolution contre révélations".

La pratique de "Al Takia" aujourd'hui

Je commence par ce hadith de Mohamed qui dit : "Les différences de ma nation sont une miséricorde". Beaucoup interprète ce hadith comme un appel à la différence entre les musulmans en tant que point positif. C'est peut être le cas pour les musulmans mais nullement pour les non musulmans. Pour les islamistes ce hadith est l'équivalent du proverbe qui dit "Tous les chemins mènent à Rome". Toute la question est de savoir ce que c'est que Rome pour toutes ces différentes tendances islamistes de la plus modéré à la plus barbare d'entre elles. Eh bien si la réponse est de transformer l'ensemble de la Terre en "Rome", je dis non tout de suite à la domination planétaire de l'islam en écrasant toutes les nuances humaines sur son passage.

Al Takia moderne islamiste est apparue au Moyen-Orient,

à la suite de la chute de l'empire Ottoman Turque et avec l'apparition du père de l'islamisme politique moderne Jamel El Dine El Afghani comme symbole apparent dans lequel tout islamiste se réfère qu'il soit chiite ou sunnite. Avec la faiblesse du monde musulman, et l'apparition de l'Occident comme nouvelle force internationale, l'élite musulmane a reçu un grand choc sans pour autant perdre de vue son objectif final. Elle estime que c'est le sommeil des musulmans qui a incité les juifs à s'enfuir vers l'Occident afin de le manipuler et de le monter contre eux. Les islamistes considèrent que les juifs ont réussi en partie dans la destruction du monde arabo-musulman afin de faire prévaloir la voix de Satan au détriment de la voix divine. Excusez-moi je suis obligé d'utiliser ces termes blessants afin de mieux reproduire le mode de fonctionnement de l'international islamiste. En fait, selon cette dernière le monde musulman a été puni par Dieu parce qu'il s'est éloigné de son objectif de base qui n'est autre que la représentation de la volonté divine. C'est de sa faute si la volonté de Satan a pris le dessus sur celle de Dieu.

Le musulman traditionaliste moyen part du principe que rien n'existe et ne peut exister en dehors de la volonté divine. De son point de vue, c'est Dieu qui orchestre sa vie dans ses moindres détails, il ne lui reste qu'à se soumettre à son ordre sans se permettre de remettre quoi que ce soit en cause. C'est Dieu qui le guide sur le droit chemin de l'islam afin de sauver son âme de tout égarement et l'introduire dans son Paradis céleste. Par conséquent le tout est interprété à la lumière de ce mode de raisonnement qui ne laisse aucune place pour le libre arbitre. La moindre catastrophe naturelle est interprétée comme étant un signe divin. Si elle se produit dans le camp de l'ennemi c'est un signe de soutien pour la communauté musulmane, mais si elle s'abat sur des musulmans c'est un signe de colère divine et un rappel à l'ordre.

Par conséquent, il fallait rattraper le temps perdu et revenir sur la scène internationale par le biais de la Takia afin de redevenir de nouveau une force incontournable. C'est le début des mouvements islamistes à connotation politique évidente afin de récupérer les rênes du pouvoir dans tous les coins et recoins de la planète. Au départ, c'est le monde arabe qui était visé en premier avant de s'attaquer au monde musulman d'une manière générale et l'ensemble de la planète par la suite. A ce titre, j'ai envie de dire au monde occidental que si vous avez l'intention de continuer à attendre des preuves, vous allez en avoir à ne savoir quoi faire le jour où il n'y aura plus d'humanité libre. Vous allez avoir, inchallah, ces preuves mais il sera trop tard parce que la parole ne sera accordée qu'à Allah et qu'à ses soi-disants représentants. Je vais me contenter de vous citer quelques exemples de l'application moderne de la Takia et comment il est extrêmement difficile de collecter des preuves dans ce sens.

1) premier exemple : "l'islamisme modéré" :

Si je prends l'exemple de certains oulamas (savants) chiites aujourd'hui comme Ayatollah El Sisténi qui paraît

comme étant tout ce qu'il y a de plus modéré. Ses adeptes sont acceptés dans le monde entier comme étant représentatifs d'un islam tolérant. A ce titre toutes les portes leur sont ouvertes en Asie, en Occident et en Afrique afin de créer des associations et de recruter en toute liberté. On oublie souvent que ces adeptes pacifistes sont ce qu'on appelle "El moukallidin" (les suivistes) puisqu'ils se contentent d'avancer sur la voie de leur maître spirituel qui dispose d'une autorité sans faille sur eux. Autrement dit, tant que le maître appelle à la paix, ils sont tout ce qu'il y a de plus pacifistes, mais le jour où il change de trajectoire et qui les appelle à la violence, ils vont obéir au quart de tour sans la moindre hésitation. Le jour où le maître demande à ses adeptes de faire un don de leur vie à Dieu, l'humanité va se trouver devant une armée de kamikaze incontrôlable et dévastatrice.

Comme vous devez le savoir maintenant dans le chiisme, qui dispose d'un clergé et d'une hiérarchie à l'identique des Eglises, la mort d'un Ayatollah nous conduit vers son successeur. Ainsi, il suffit qu'un maître pacifiste décède et il suffit qu'il soit remplacé par un fanatique pour renverser les données et se trouver devant une situation catastrophique. Je vais vous expliquer en quoi consiste l'approche de Al Sisténi quand il n'appelle pas, pour l'instant, à la guerre contre l'Occident. Sa position se compare avec celle des juifs orthodoxes qui refusent de reconnaître l'Etat d'Israël tant que le Messie n'est pas arrivé. Pour les chiites, une bonne fraction considère qu'il ne faut pas bouger tant que le Mehdi (le sauveur) n'est pas revenu afin de répandre la parole divine sur l'ensemble de la planète. Je vous laisse imaginer la panique dans laquelle on risque de se retrouver si un de ces jours un Ayatollah lance une fatwa qui annonce la sortie du Mehdi et que l'ensemble des musulmans de part le monde devrait suivre ses instructions au doigt et à l'œil. En voici un exemple dramatique des conséquences de la Takia, une bombe à retardement qui risque de nous exploser en pleine figure à tout moment en mettant la vie de nos enfants et petits enfants en danger imminent.

Par ailleurs, on ne doit pas perdre de vue les mouvements islamistes sunnites, tel celui des frères musulmans en Egypte ou ceux qu'on rencontre en Jordanie, au Koweït, ou en Afrique du Nord, qui avancent au nom de la démocratie afin d'atteindre le pouvoir et le transformer en une réelle dictature à vie et sur plusieurs générations ultra religieuse.

2) deuxième exemple : L'islamisme d'Etat

Par ailleurs, les pays dits islamiques, comme l'Arabie saoudite, l'Iran ou encore le Soudan, ou pro islamiques comme la Syrie ou le Liban (je ne cite pas l'Irak parce qu'il n'est ni l'un ni l'autre, c'est une dictature comme une autre de part le monde n'ayant rien à voir avec le soutien actif de l'islamisme international, l'erreur américaine est fatale et aura des répercussions sur le monde entier puisqu'elle n'a fait que renforcer son "axe du mal" au lieu de l'anéantir). Ces pays qui se disent respectueux des lois internationales représentent le plus grand soutien aux islamistes à l'échelle planétaire. Je ne dirai pas qu'on est

en présence d'un financement au niveau des Etats, mais j'affirme que ces derniers ferment souvent les yeux sur les réseaux de financement qui se pratiquent chez eux et les encouragent dans leur action à travers ces trois méthodes :

1) Ces pays font en sorte que leurs populations respectives baignent dans l'ignorance volontairement sans lever le petit doigt pour les aider à se libérer de l'emprise religieuse traditionaliste orthodoxe . En tête de liste figure l'Arabie saoudite et les pays du Golfe d'une manière générale.

2) La propagande politique et médiatique qui positionnent les pays arabo-musulmans et la "Oumma Islamia" comme étant des victimes du complot judéo-chrétien qui cherche à les détruire et à les dominer. Il suffit de suivre quelques émissions sur les chaînes satellites arabes pour s'en rendre compte du danger que cette interprétation de la situation actuelle provoque auprès du citoyen moyen et majoritaire dans ces sociétés. Cette réalité laisse la masse populaire de cette partie du globe en état d'alerte surtout avec ce qui se passe ces dernières années en Palestine et en Irak. Le résultat est sans surprise les islamistes n'ont jamais autant recruté et n'ont jamais eu autant de soutien dans les classes moyennes qui se manipulent avec un rien d'effort dans ce sens. Le juif et l'Occident sont présentés comme des boucs émissaires un peu partout à travers les rues, les mosquées, et même l'Internet. C'est pourquoi, on note un retour au religieux sans précédent plus pour s'opposer à ceux qui sont présentés comme étant les ennemis de l'islam et des musulmans que par intime conviction.

3) Les territoires arabo-musulmans servent de plateforme incontestable aux différents trafics logistiques et financiers de ces mouvements intégristes et terroristes. Une sorte de complicité s'est instaurée entre certains gouvernements arabes et des islamistes afin que ces derniers puissent s'activer en toute quiétude à condition de ne pas tenter au pouvoir en place. C'est une façon de dire "Je ferme les yeux sur vos magouilles à condition qu'elles ne se retournent pas contre nous". Je pense tout particulièrement à la Syrie qui sert d'escale pour passer en Iran ou au Liban en toute sécurité. Ces différents protagonistes oeuvrent tous afin de faire de l'islam une force redoutable contre la force judéo-chrétienne.

3) troisième exemple : l'islamisme intégriste et terroriste :

Peu importe si son point de vue est vrai ou faux, l'essentiel est de réaliser que c'est leur mode de fonctionnement et le fondement de leur croyance. Selon ce réseau ce que les chiites font vis-à-vis du corps sunnite majoritaire, les juifs le font vis-à-vis du corps chrétien majoritaire. A chaque fois une minorité qualitative s'empare d'une majorité quantitative afin de s'en servir pour combattre l'ennemi. En d'autres termes, les islamistes se considèrent dans une guerre implicite de religions où les deux protagonistes ne sont autres que l'alliance judéo-chrétienne contre l'alliance chiito-sunnite où les islamistes se consi-

dèrent comme étant le bien qui doit combattre le mal chez l'autre.

L'internationale islamiste adopte une double stratégie en parallèle, à la fois, dans le monde occidental et oriental. A travers ses attentats ce n'est pas le nombre des victimes qui l'intéresse mais plutôt les répercussions à moyen long terme qui risquent de tomber en sa faveur. Mohamed disait : "L'islam est devenu puissant grâce à sa forte capacité de terroriser l'ennemi". Oui, l'objectif premier des attentats perpétrés dans le monde est de semer la terreur dans le camp de l'adversaire afin de créer une psychose et déstabiliser avec un minimum d'effort. C'est la raison pour laquelle les frappes sont espacées et ne répondent pas à une logique particulière afin de demeurer insaisissable. Le but des attentats n'est autre qu'un rappel à l'ordre de "l'ennemi de Dieu" afin de lui faire comprendre qu'il est toujours présent sur la scène internationale.

C'est en terrorisant l'ennemi que l'islamisme soulève sa population contre lui en raison de manque de sécurité et de politique efficace de proximité. Le résultat immédiat est l'image négative et faible que risque d'afficher soudainement des gouvernements habituellement puissants comme c'est le cas de l'Occident qui perd de jour en jour de sa crédibilité aux yeux de ses citoyens.

L'islamisme, intégriste et terrorisme, vise le maximum pour avoir le minimum. C'est dans ce sens qu'à travers sa politique de la terreur, il permet aux courants dits modérés d'être mieux acceptés au sein des sociétés d'accueil. Pire que le cas de la France je n'en connais pas, elle légitime leur action en créant un islamisme de France sous le patronage de l'Etat afin de représenter la communauté arabo-musulmane qui ne se reconnaît ni de près ni de loin dans ce CFCM. C'est "grâce" si j'ose dire aux attentats que la France a commencé à s'intéresser à cette communauté afin de chercher à mieux la comprendre et à mieux l'encadrer à travers la tentative avortée de créer l'Islam de France.

Du côté des pays arabo-musulmans touchés par la barbarie, on assiste à un retour aux pratiques de l'islam au niveau du gouvernements afin de barrer le chemin aux islamistes, alors qu'ils ne font que répondre à leur exigences indirectement. C'est une façon de dire "Ce que vous voulez faire, nous allons l'accomplir à votre place sans pour autant quitter le pouvoir". Ainsi, au lieu d'aider ses populations à se libérer de l'emprise religieuse, les Etats en place les enfoncent davantage pourvue que le pouvoir ne leur file pas entre les doigts. Au lieu d'aller au devant de la modernité en marquant davantage la séparation de la mosquée de l'Etat, on multiplie les discours "Au nom de Dieu" et les représentations officielles lors des fêtes religieuses afin de rassurer la masse dans son ignorance.

Parmi les cibles indirectes que visent le terrorisme et l'intégrisme internationales c'est la frappe de l'économie et tout particulièrement le tourisme ainsi que les investissements étrangers en raison du climat d'insécurité qui s'ins-

taure à tous les niveaux sociaux.

Par ailleurs, les attentats ne sont pas toujours revendiqués par leurs vrais instigateurs. C'est une façon d'embrouiller les pistes et faire perdre davantage pied à l'ennemi que ce soit en Orient ou en Occident.

La désinformation circule à tous les niveaux afin d'obtenir l'impossible en se servant d'une force étrangère. L'exemple le plus flagrant est l'attaque de l'Irak par les américains. Tout le monde sait que l'ennemi juré des islamistes est Saddam qui connaît toutes leurs combines et représente une entrave de taille pour leur accès au pouvoir en Irak comme ils avaient réussi à l'obtenir en Iran. Le 11 septembre était l'occasion idéale afin d'impliquer les iraqiens et provoquer une guerre dans le but de destituer Saddam et récupérer les rênes du pouvoirs tôt ou tard avec l'aide stupide des américains qui ne cessent de pécher par ignorance. Seuls les islamistes n'auraient jamais réussi à provoquer la chute de ce dictateur notoire.

Bref, on voit comment l'islamisme intégriste profite directement ou non à la fois à l'islamisme "modéré" et Etatique qui oeuvrent tous, consciemment ou non, à une domination planétaire si on ne réagit de suite à ce fléau du 21ème siècle.

Quelles sont les solutions afin de les démasquer et déjouer leurs plans ?

La solution miracle n'existe pas, mais plusieurs alternatives subsistent afin de freiner cette menace. Une fois qu'on a bien réalisé que l'objectif ultime de la Takia est d'arriver à dominer l'ensemble de la planète au nom d'une seule idéologie de masse, l'islam, et d'un seul Dieu Allah. Il est vrai que l'atteinte de cet objectif est du domaine de l'impossible tant qu'il y aura des forces adverses qui se défendront corps et âmes afin d'y faire face.

On est en pleine science fiction que nous devons prendre au sérieux afin de limiter les dégâts au maximum. Il ne faut surtout pas sous estimer les capacités de l'islam orthodoxe, il suffit de remonter son histoire afin de constater ce qu'il a pu réaliser en un peu de temps, L'annonce du retour du Mehdi, un personnage fabriqué de toute pièce, ne passera pas inaperçue avec la performance médiatique actuelle pour mobiliser la foule avec une simple phrase : "le Mehdi est de retour".

Mohamed qui connaît bien les points faibles de sa religion disait : "Je ne crains pas pour vous l'ennemi extérieur, mais je redoute fortement celui qui vient de l'intérieur." Ce hadith nous dévoile tout simplement le biais par lequel l'islamisme peut être attaqué. Par conséquent, le changement dans les pays arabo-musulmans ne peut provenir que de l'intérieur, le fait de le matraquer de l'extérieur ne fait que le forcer chaque jour davantage et de pire en pire.

La guerre contre cette menace mondiale ne peut, à mon avis, apporter ses fruits que dans la mesure où chacun de nous se donne la main pour participer à son combat cha-

cun selon ses moyens. Sachez que l'islamisme se base sur cinq grands circuits et pour le mettre à mort nous devons se mobiliser sur cinq vaisseaux afin de bloquer leur productivité tôt ou tard.

Premier Vaisseau militaire :

1) Il faut tout d'abord éliminer les ingrédients extérieurs qui alimentent les haines à l'intérieur des pays arabo-musulmans, je pense au conflit israélo-palestinien, et créer un Etat Palestinien à côté de l'Etat Israélien. Le statut de Jérusalem devrait être reporté et réglé par la suite, pour l'instant limitons-nous aux frontières reconnues en 1967. Il faut retirer ce prétexte de taille aux islamistes qui s'en alimentent sans limite pour soulever les masses populaires et gagner leurs sympathies.

2) Ensuite, il faut absolument que les américains et ses alliés se retirent coûte que coûte de l'Irak afin de le laisser se reconstruire de l'intérieur en toute indépendance sous le contrôle de l'O.N.U. Maintenant que le mal est fait essayons de limiter les dégâts. Sachez que Saddam, tout ayant été un dictateur notoire, il n'a jamais traité avec les islamistes en étant même leur pire ennemi, donc, sa chute est un gain de temps et une victoire islamistes sans précédent. Il faut stopper les américains dans leur ignorance du monde arabe et musulman et dans leur égoïsme qui ne semble pas connaître de limites. Ils s'en foutent du reste du monde et ne pensent qu'à leur intérêt et continuent à soutenir le régime wahhabite en Arabie saoudite, mettant en place le mal d'El Qaïda qui se retourne contre eux en premier avant de contaminer le monde entier. Et maintenant, ils nous ouvrent un nouveau camp d'entraînement en Irak toujours au nom du combat de l'axe du mal. Après l'Iran, on va assister à la création d'un nouvel Afghanistan et quelques années après on verra surgir des terroristes islamistes irakiens partout dans le monde comme on a pu voir avec les terroristes arabes afghans.

3) il faut renforcer la collaboration internationale en matière de lutte contre le terrorisme. Une cellule internationale de lutte contre le terrorisme à base de spécialistes du monde entier devrait être dotée de moyens illimités afin de sauvegarder la planète de cette imminente menace qui nous concerne tous à égalité. Cette cellule doit être sous la direction de l'O.N.U. et doit comporter deux structures :

a) Une structure de collecte d'information pour le compte d'un service secret indépendant. L'objectif est d'infiltrer, d'observer et de contrôler les différentes mouvances et leurs modes de mobilisation afin de créer de nouveaux réseaux.

b) Une structure d'intervention rapide sous le contrôle de l'O.N.U. prête à intervenir pour frapper et neutraliser les terroristes partout dans le monde avec le soutien et la complicité des services sur place qui doivent lui prêter main forte à chaque fois que ça s'avère nécessaire.

Il est temps de différencier entre un terroriste et un isla-

miste. Le premier est un criminel contre l'humanité et qu'il soit passif ou actif, il doit être frappé partout où il se trouve sans la moindre hésitation. Alors que le second on doit lui rendre un grand service en le mettant sous surveillance rapprochée afin qu'il n'accède au point de non retour en renforçant le camp des premiers.

Quand à la différenciation que nous devons appliquer afin de distinguer un musulman d'un arabe, elle vise de tomber dans l'amalgame du à l'ignorance de l'autre qui nourrit à sa manière cette montée de l'intégrisme religieux. Nous devons apprendre à faire la part des choses afin de ne pas s'attaquer systématiquement à toute femme qui porte le voile ou à n'importe quel homme qui fait pousser sa barbe. Ce sont ce genre de discriminations qui alimentent le rejet et l'incompréhension de l'autre. Il faut sensibiliser la masse populaire de ce danger afin qu'elle puisse collaborer dans cette lutte dans la mesure du possible. Je suis contre le voile dans les écoles et les administrations tout comme je m'oppose contre tous signes religieux ostentatoires, mais je ne suis pas contre le voile dans les espaces publics où chacun, du moment qu'il est majeur, est libre de son corps. Je suis catastrophé quand je me fais arrêté dans la rue uniquement parce que je porte une barbe ou parce que j'ai le profil de l'emploi. Si moi je demeure compréhensif face à ce genre de réaction, d'autres auront du mal à avaler la pilule et deviennent les proies idéales des islamistes recruteurs.

Notre combat se dirige contre une idéologie archaïque et non contre des personnes physiques, il ne s'agit pas de remplacer un terrorisme intellectuel par un autre, loin de là, il s'agit de se protéger et de défendre notre droit à la différence et à la liberté de conscience dans tous les sens du terme. La majorité silencieuse qui est restée sans voix jusqu'à présent devrait se solidariser à l'échelle internationale afin de former une force invincible, à l'intérieur comme à l'extérieur des pays arabo-musulmans, pour faire face à cette minorité terroriste fasciste qui ne se reconnaît qu'en elle-même.

Deuxième Vaisseau culturel :

Ce sont les esprits libres issus de cette partie du globe qui résumant, à moyen long terme, la solution efficace pour éradiquer le mal à sa racine en connaissance de cause. Cette élite doit œuvrer pour mettre en place une révolution culturelle face à l'esclavagisme intellectuel et religieux qui cherche à maintenir la masse sous sa tutelle afin de l'exploiter au maximum pour atteindre ses objectifs mondialistes sans prendre en compte la seule valeur sacrée du droit à la vie. Pour y arriver plusieurs points doivent être prises en compte et concrétiser d'urgence.

1) Je ne dirai pas qu'il faille, seulement, fermer les organes de presse écrite ou audiovisuels, des chaînes satellites de propagande islamiste ou pro islamiste, on doit aller jusqu'à promulguer une loi dans ce sens afin de boucher les brèches qui nous ramènent à la politique d'endoctrinement et de lavage de cerveau en longueur de temps envers une population démunie et incapable de faire la part des choses.

2) Les actes et faits des esprits libres doivent être protégés de tout risque de censures abusives. Les athées du monde arabo-musulman doivent pouvoir s'exprimer librement en toute sécurité. Il faut cesser de prendre soin des sensibilités religieuses au détriment de la liberté d'expression et de conscience, qui, à chaque fois qu'elle émane de la bouche d'un athée, la sentence d'apostasie suivie de la condamnation à mort tombe sans que personne n'ose s'y opposer. Les ex-musulmans ont envie de lever leur voix aussi fort que celle des religieux sans être traités d'islamophobes, de traîtrise ou de mécréance uniquement parce qu'ils ont osé penser par eux sans se référer à la moindre nature divine sacrée.

3) Les médias du monde entier doivent donner la parole aux spécialistes, aux libres penseurs, aux athées, aux laïques... et à toute personne ouverte et tolérante pour sensibiliser les autres et les amener à prendre conscience de l'ampleur de cette maladie dangereuse.

4) Le programme de l'éducation nationale doit être révisé à tous les niveaux : primaire, secondaire et universitaire, afin de devenir conforme aux exigences de notre époque. Permettre et encourager l'impression d'ouvrages critiquant l'islam dans ses fondements que ce soit en arabe ou en toutes autres langues. Financer la création de chaînes de télévision et de radio ainsi que des organes de presse athée et laïque afin de réveiller la masse de sa léthargie ancestrale et l'extirper des filets et de l'emprise islamistes.

5) Isoler tous les chefs et responsables religieux qui appellent au développement du prosélytisme pour mieux spolier les simples d'esprits de leur identité. Le racolage qu'on interdit aux sectes dans les rues et les lieux publics doit être proscrits au même titre aux adeptes des religions.

Troisième Vaisseau social :

L'absence du droit de disposer de soi-même est particulièrement flagrante dans les pays arabo-musulmans, qui étant encore imbibés par l'emprise religieuse, craignent encore les repréailles et le châtement divin. Le régime patriarcal qui y règne prive les enfants d'être soi-même et provoque des crises d'identité graves et difficiles à gérer avec l'avance dans l'âge. La frustration et l'hypocrisie dans le domaine sexuel se dessinent à tous les niveaux sociaux tout en provoquant une double moralité implicite qui devient une coutume connue et reconnue de tous. Les non dits se tassent chaque jour davantage, je pense tout particulièrement à l'exercice de l'homosexualité féminine et surtout masculine à l'intérieur de toutes les familles sans que personne ose soulever la question ouvertement de peur d'être marginalisé sur le champs, voire même condamné et emprisonné pour non respect des mœurs du pays. Face à cet état de fait trois points doivent être concrétisés :

1) Les enfants doivent être protégés de toute influence parentale et doivent choisir leurs chemins librement. Les parents ne sont là que pour les assister. La religion qui s'hérite de père en fils doit cesser de s'imposer. Chacun est libre de choisir la religion qui lui convienne, d'en changer quand il le désire ou de n'en avoir aucune sans mettre sa réputation

ou sa vie en danger.

2) Supprimer l'ensemble des lois qui se mêlent de la vie privée des citoyens. La liberté des mœurs incite les gens à adopter un comportement responsable au lieu de vivre éternellement sous tutelle comme des incapables dépourvus de jugement intègre.

3) Encourager la création des associations non gouvernementales afin de combler les lacunes de l'Etat qui ne peut à lui seul assumer l'ensemble des tâches et répondre aux besoins de ses citoyens. Les formations pour la défense des droits des animaux sont bien plus actives que celles qui doivent œuvrer pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen. L'argent dépensé dans les constructions des mosquées et dans l'impression gratuite du Coran doit être prioritairement distribué envers les nouvelles formations laïques qui poussent comme des champignons et ne demandent qu'à être encadrées et soutenues afin de se poursuivre dans la dignité.

Quatrième Vaisseau politique :

Notre plus urgent besoin n'est pas l'instauration de la démocratie, hélas, nous en sommes encore bien loin. Nous sommes des assoiffés de liberté d'expression afin d'être nous-mêmes et de s'assumer en tant que tel. Aujourd'hui, l'instauration de la démocratie nous plongera définitivement dans une dictature islamiste dont on aura encore plus de mal à s'en sortir. La masse risque d'être assommée encore davantage afin que le pouvoir ne file pas entre les mains du dictat islamiste. Pour éviter de tomber dans ce genre d'excès nous devons œuvrer dans ce sens :

1) Interdire la création de tout mouvement politique à connotation religieuse. Même ceux qui se présentent sous leurs visages des plus modérés ne sont pas autorisés de se présenter aux élections libres. Seuls les partis progressistes et laïques respectueux du droit à la différence peuvent être admis comme des représentants d'une nation de constitution laïque qui s'exprime au nom de son peuple et de ses besoins et non au nom d'un Dieu et ses caprices.

2) Tendre la main aux repentis au lieu de les inciter à moisir dans les filets des islamistes. Il faut les encourager à désertir le camp de l'ennemi afin de le dénoncer et réparer une partie de leur égarement du à leur jeune âge et à leur ignorance des conséquences de leur engagement sur l'avenir de l'humanité. Au lieu de refuser leur réhabilitation en leur collant l'étiquette islamiste pour l'éternité, vous devez les inciter à témoigner pour mieux contourner le mal au lieu de les enfoncer davantage en les obligeant à renforcer le camp de l'ennemi même si le cœur n'y est pas.

3) Prendre garde des pays islamistes ou pro-islamistes qui s'affichent sous le masque de l'ouverture et de la tolérance alors qu'ils n'en pensent pas un traître mot. Faire pression sur ce genre de régime afin de les inciter à opter vers l'évolution et la prise en compte de l'ensemble des composantes de leurs sociétés. Il faut les isoler et les marginaliser au maximum afin de les affaiblir doucement mais sûrement.

Cinquième vaisseau économique :

Les islamistes ne souffrent pas de sources de financement afin de mieux répandre leurs tentacules de pieuvre sur l'ensemble de la planète. Entre l'obligation religieuse de la zakat (l'aumône) et du khoums (sorte d'impôt sur la fortune), entre les dons des riches hommes d'affaires et commerçants afin de se laver de leur péchés et entre le soutien financier carrément au niveau de l'Etat des pays arabo-musulmans qui ne cessent de proliférer les constructions des mosquées partout dans le monde sous prétexte qu'il faille défendre la culture et l'identité arabo-musulmane et la protéger de l'envahissement occidental, je pense que les islamistes ont encore de beaux jours devant eux. En revanche, ceux qui militent afin que les choses changent vers le mieux en optant vers la séparation de la mosquée de l'Etat ne disposent que de quelques mots d'encouragement prononcés sur les bouts des lèvres. C'est pourquoi, il est urgent de doter cette fraction, de plus en plus majoritaire, de moyens adéquats et à la hauteur de ses responsabilités afin qu'elle puisse faire face à cette vermine et freiner son escalade. Pour se faire nous devons :

1) Créer un slogan pour cette campagne de lutte contre l'obscurantisme qui doit être publié dans tous les médias à l'unanimité afin de récolter des fonds et renforcer les moyens de lutte contre ce fléau du 21ème siècle à travers la sensibilisation des gens de la menace qu'il représente.

2) Créer un fond monétaire international sous l'égide des Nations Unies afin de faire participer les Etats dans le but de financer des projets qui oeuvrent dans ce sens afin de leur venir en aide et participer à la mise à mort du mal à sa racine.

La lutte contre ce fléau doit s'appliquer à l'échelle internationale et doit s'exercer à travers tous les domaines politique, culturel, social, économique... Tous les acteurs qu'ils soient individuels ou collectifs doivent y participer. Il faut œuvrer simultanément à longs, moyens et courts termes. Vous êtes nés musulmans, mais vous voulez que vos enfants naissent libres. Vous vivez en guerre et vous voulez que vos enfants vivent en paix. Alors agissons ensemble de toute urgence pour respecter les perspectives suivantes :

L'arme première pour lutter contre la montée de l'intégrisme et du terrorisme islamiste est de lever l'ignorance afin de sensibiliser la masse populaire de la menace que cela représente. L'instruction n'a rien à avoir avec le nombre des diplômés. Malgré le faible taux d'analphabètes en Occident, on note un manque crucial de la connaissance de la culture avoisinante. Le manque d'information, dans les pays du tiers monde, constitue l'appui indispensable et l'ingrédient idéal pour alimenter le fanatisme et l'obscurantisme islamistes. Cette règle s'applique à l'échelle internationale et à tous les niveaux y compris au plus haut sommet de l'Etat qui ne cesse d'attribuer le statut de réfugié politique à des islamistes notoires sous prétexte qu'ils sont victimes des dictatures de leur pays d'origines.

Pour faire face à cette dangereuse menace, il faut priver l'internationale islamiste de ses deux atouts majeurs. D'une

part, l'ignorance, l'inconscience et la bonne foi de l'immense majorité humaine. D'autre part, l'ordre international qui ne prend en compte que l'aspect matériel et concret des choses. Eh oui, la présomption d'innocence en l'absence de preuves tangibles est leur arme fatale contre l'Occident et la démocratie.

La solution est entre les mains des esprits libres à l'échelle internationale. Nous devons travailler la main dans la main afin d'éradiquer cette vermine qui nous range chaque jour davantage. Au lieu de passer votre temps à médiatiser les horreurs commises par les islamistes en leur faisant de plus en plus de publicité, vous ferez mieux de tendre la main à ceux qui appellent à la paix entre les peuples loin, bien loin de l'emprise religieuse. Vous êtes tous les ingrédients qui alimentez cette montée sans précédents des discours obscurantistes qui se nourrissent de la bêtise humaine.

"Al Takia" est d'un côté une science et d'un autre une pratique, un comportement, une tactique, une protection et une stratégie. C'est une étape à vivre afin de pouvoir passer à l'étape suivante. Il est vrai que c'est difficile de faire le tour de cette question en si peu de temps, c'est pourquoi je suis tenu de me limiter à ses conscients adeptes occasionnellement ou d'une façon permanente.

Je ne veux pas vous plonger dans la paranoïa inutile et paralysante, je veux juste que vous fassiez la part des choses en prenant conscience du danger sans lui donner plus d'importance qu'il n'en a déjà. J'ai envie de reconnaître que l'Orient ne fonctionne pas comme l'Occident. Si ce dernier réclame des preuves à tout bout de chemin au nom du rationalisme, l'Orient s'en passe volontiers au nom de l'intuition. Si l'Occident taxe l'autre moitié du monde d'illuminisme, cette dernière le traite de naïf et de primaire qui se limite aux apparences des choses au lieu d'en avoir une lecture au second degré voire même plus. Nous sommes peut être un peu trop dans le caché et vous êtes un peu trop dans l'apparent pour pouvoir sentir de près le danger islamiste à sa juste valeur et surtout pour pouvoir admettre et intégrer son mode de fonctionnement pour lutter efficacement contre. Sachez tout de même que les islamistes ont eu la modestie d'apprendre votre mode de raisonnement tout en gardant le leur, ce qui fait qu'ils soient en avance sur vous sur ce point. Hélas, la sous-estime est à sens unique et c'est-ce qui rend la situation encore plus critique. Peu importe si l'attitude islamiste est logique ou non à vos yeux, l'essentiel est de réaliser que des milliers y croient sans l'ombre d'un doute. Même s'il s'agit à vos yeux de pure science fiction, vous devez en tenir compte si vous voulez réussir à y faire face un de ces jours. ■

Mohamed Karim LABIDI

Ecrivain autodidacte,

secrétaire général de l'A.I.M.E. à Tunis,

coauteur du livre

**« Karim mon frère ex-intégriste & terroriste »
paru chez FLAMMARION en septembre 97**

L'islam politique et les droits des femmes en Irak

Biographie

Née à Souleymanie, au nord de l'Irak, en 1973, Houzan Mahmoud est une militante irakienne. Réfugiée politique au Royaume uni depuis 1997, elle travaille comme conseillère au sein d'une association d'aide aux femmes battues, à Londres, et étudie la politique et la sociologie à l'Université de Londres. Cofondatrice de l'Iraki Women's Rights Coalition à Londres, en mars 2003, groupe qui défend les droits des femmes en Irak, elle est aussi une militante anti-guerre. A ce titre, elle a pris la parole lors de plusieurs manifestations à Londres (dont celle du 20 mars 2003) et dans d'autres villes du Royaume uni. Rédactrice en chef d'Equal Rights Now, publication de l'Organisation pour la liberté des femmes en Irak, Houzan Mahmoud défend activement les droits des femmes et des travailleurs et a noué de nombreux contacts internationaux pour soutenir les mouvements laïcs et progressistes en Irak. Houzan Mahmoud a pris part à de nombreux meetings, congrès et séminaires en Europe et été interviewée par plusieurs médias britanniques et internationaux pour évoquer la situation des femmes en Irak. Ses articles sur la situation des femmes et des travailleurs en Irak ont été publiés dans différentes langues. Elle est aussi l'une des fondatrices de l'Organisation pour l'émancipation des femmes en Iran, femmes qui vivent sous le terrible joug de l'islam politique.

L'islam politique et les droits des femmes en Irak

Tout d'abord j'aimerais remercier les organisateurs de cette conférence pour m'avoir invité à parler des droits des femmes et aussi de l'islam politique en Irak sous l'occupation américano-britannique. Nous sommes tous d'accord pour condamner les gouvernements britannique et américain qui ont déclenché une guerre et une occupation brutales en Irak. Cette intervention a déjà coûté la vie à d'innombrables Irakiens. Nous sommes tous opposés à cette guerre, nous l'avons combattue, et la combattons de toutes nos forces. Mais il nous faut également dénoncer et combattre l'islam politique et ses atrocités contre le peuple, en particulier contre les femmes en Irak, ainsi que ses atrocités dans d'autres pays du monde. Dès que la dictature baasiste a été renversée par les forces dirigées par les Etats-Unis, les islamistes ont trouvé des appuis dans les marges de la société irakienne et chez des exilés réfugiés dans des pays limitrophes comme l'Iran et l'Arabie saoudite. Les islamistes ont reçu le renfort de volontaires islamistes originaires de différents pays pour terroriser la société irakienne et imposer leur programme inhumain par les armes et la terreur. Les

femmes ont, comme d'habitude, été les premières victimes de la guerre, mais aussi dans ce cas de l'islam politique dont les pratiques sont toujours violentes.

En effet, l'islam comme religion et comme système politique ne correspond absolument pas aux désirs et aux aspirations des femmes et des hommes d'aujourd'hui. Les islamistes doivent donc utiliser les méthodes de violence les plus extrêmes comme la décapitation, la lapidation publique, la prise d'otages, l'ablation des mains, les attentats suicides et le meurtre sous différentes formes afin d'obliger la population à leur obéir et à vivre sous leur joug. En Irak, aujourd'hui sous l'occupation américano-britannique, ces actes de violence se produisent tous les jours. Les différents groupes se réclamant de l'islam politique ont commencé à faire sauter des cinémas, des salons de coiffure pour femmes, des boutiques qui vendent de l'alcool, des cafés, des bars et des boîtes de nuit. Ils ont tué des femmes en les accusant d'être des "prostituées". Ils se sont mobilisés pour nier le droit des femmes à devenir juges comme à Najaf, l'année dernière, où vingt-cinq avocates n'ont pas pu occuper ce poste.

En effet, les islamistes ont rappelé que, selon le Coran, les femmes sont moitié moins intelligentes que les hommes et incapables de prendre des décisions. De plus en plus, ils imposent le voile à des femmes et à des jeunes filles en les menaçant de leur interdire de sortir sans hijab. Récemment un groupe de miliciens armés, le Conseil des moujahiddine (Majlis Shora al Mojahdeen), a édicté une fatwa selon laquelle toutes les femmes doivent être voilées, y compris les chrétiennes, sinon elles seront assassinées en public. Et même les membres de leur famille seront tués dans les lieux publics et à leur domicile. Une autre fatwa a été édictée par un groupe islamiste terroriste qui s'appelle les "Groupes chargés du nettoyage des agents et espions chrétiens". Cette organisation prend surtout pour cible la population chrétienne dans les villes du Nord, comme Mosel. Ces islamistes menacent de tuer les chrétiens qui travaillent pour des compagnies étrangères. L'essor de l'islam politique en Irak est sans précédent, à la fois au sein des milices islamiques qui ne soutiennent pas le gouvernement, et à l'intérieur du gouvernement intérimaire imposé par la coalition américano-britannique. Ce gouvernement fantoche à la botte des Etats-Unis rassemble des maffieux religieux, des dirigeants tribaux, des nationalistes arabes et kurdes, et d'anciens baasistes et il tente lui-même d'islamiser la société irakienne.

La première mesure de ces gangsters réactionnaires a été de déplacer la date de la journée internationale des

femmes du 8 mars au 18 août, date de naissance de Fatima Zahra, la fille du prophète Mahomet. Nous ne les avons pas laissés faire. L'Organisation pour la liberté des femmes en Irak a appelé à une manifestation au cours de laquelle un millier de femmes et d'hommes sont descendus dans la rue, le 8 mars 2004, pour que cette journée reste la journée des femmes et pour que le Conseil provisoire de gouvernement célèbre sa journée islamique de son côté, s'il le voulait. En même temps, les manifestantes et manifestants ont exigé l'égalité totale entre les femmes et les hommes en Irak et le vote d'une Constitution laïque pour garantir les droits des femmes en Irak. A nouveau, lorsque le Conseil provisoire de gouvernement a essayé de faire passer la résolution 137 pour imposer la charia (la loi islamique) en Irak, nous avons réussi à les faire reculer et obtenu qu'ils retirent cette résolution grâce à notre campagne résolue en Irak et à l'étranger.

Les islamistes veulent imposer leur programme religieux et l'institutionnaliser, y compris à travers des cérémonies privées comme le mariage du président du Conseil de gouvernement provisoire, Ghazi Yawar, imposé par les Etats-Unis, avec Nasreen Barwary, une des ministres du gouvernement. Nasreen, qui était jusqu'ici célibataire, est devenue la troisième épouse du président. Ce mariage d'un haut responsable politique légitime la polygamie : en effet, selon le Coran, un homme a le droit d'avoir jusqu'à quatre épouses, s'il a les moyens de les entretenir et en clair, s'il a les moyens de les acheter. Avec ce genre de dirigeants imposés par les Etats-Unis au peuple irakien, les forces les plus arriérées et les plus réactionnaires de la société essaient de légitimer et d'institutionnaliser les "valeurs" les plus misogynes et hostiles aux femmes, telles que la polygamie. D'un autre côté, il existe une pléiade de groupes islamiques de différentes tendances, mais qui se réclament tous de l'islam politique. Leur objectif : transformer l'Irak en un cimetière, une société où l'art, la musique, les films, la danse et l'alcool seraient interdits. Ils veulent obliger les femmes à porter le voile, la burkha, etc., et non des vêtements normaux. Ils désirent que les femmes restent ignorantes et ne fassent pas d'études.

Ils ont déjà commencé à assassiner certaines salariées. Uniquement dans la ville de Mosel, au cours des trois derniers mois, huit femmes ont été tuées parce qu'elles travaillaient à la fac de droit de l'université locale. Les islamistes défendent et mettent en pratique ce qu'ils osent appeler les "crimes d'honneur" commis contre des femmes victimes de viols. Depuis un an, de nombreuses femmes violées ont été ensuite assassinées par les membres de leur propre famille, en raison de la honte qu'un viol représente pour la famille, surtout si ces femmes ont été violées par des soldats américains. Ceux-ci sont en effet considérés comme des "infidèles" et des occupants et s'ils violent des femmes irakiennes, alors ce n'est pas seulement l'honneur des familles concernées qui est terni mais aussi celui de la nation irakienne. Dans l'un des refuges pour femmes battues gérés par notre organisation, nous nous occupons d'une jeune fille, Liqaa, qui a été violée par un soldat américain. Liqaa ne peut pas rentrer chez elle, sinon elle sera assassinée par

ses proches. Le meurtre des femmes tuées par les Américains ou par des Irakiens est donc censé "laver l'honneur" de la famille et de la nation. Dans un tel climat, des femmes violées vont parfois jusqu'à commettre des "suicides d'honneur". A Faludja et dans d'autres villes, les milices armées du Conseil des moujahiddine contactent les familles qui ont des filles de dix ans et plus. Ces islamistes veulent obliger les parents à marier leurs filles à des combattants "afin qu'elles ne soient pas violées par des soldats américains".

De nombreuses familles quittent ces villes pour que leurs filles ne soient pas mariées de force à des combattants terroristes. Selon moi, il s'agit de viols, commis cette fois par des islamistes irakiens au lieu d'être commis par des soldats américains. Les islamistes veulent que nous devenions leurs esclaves, mais nous ne les laissons pas faire. Nous résistons mais notre résistance est une résistance laïque et progressiste : il ne s'agit pas pour nous de décapiter les gens, de prendre des otages, ou de forcer les femmes à porter le voile. Nous voulons avoir une véritable société civile. Nous voulons que l'Irak soit un pays où l'on puisse jouir du bonheur, de la liberté, de l'égalité, de la dignité humaine et de la laïcité. Notre mouvement pour la liberté et l'égalité a surgi en réaction directe à l'occupation de l'Irak par les troupes de la coalition. Nous avons commencé à organiser les femmes sur un programme laïc et progressiste. Nous avons fondé une institution progressiste comme l'Organisation pour la liberté des femmes en Irak afin que les femmes et les hommes combattent pour la séparation entre la mosquée d'un côté, l'Etat et l'éducation de l'autre, et pour une égalité totale entre les hommes et les femmes.

En Irak, il existe aussi d'autres mouvements progressistes, éclairés, de travailleurs qui luttent pour leurs droits et pour que la liberté, le bien-être, l'égalité et la sécurité soient reconnus à tous.

Avec ces organisations, nous travaillons tous ensemble pour combattre l'islam politique et les Etats-Unis qui veulent transformer l'Irak en un champ de bataille pour leurs luttes de pouvoir et leurs objectifs réactionnaires. Des milliers de travailleurs et des femmes ont manifesté pour leurs droits et leurs libertés dans les rues de Bagdad et d'autres villes d'Irak. Nous faisons partie d'un mouvement universel progressiste des travailleurs et des femmes pour la liberté et l'égalité. Tout au long de l'histoire, des hommes et des femmes ont lutté pour un monde meilleur, pour que tous les êtres humains puissent vivre sans crainte d'être persécutés ou discriminés sur la base de leur appartenance raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Pour pouvoir continuer notre lutte en Irak, nous avons besoin du soutien et de la solidarité de tous les peuples du monde. Nous souhaitons tous et toutes vivre dans une société libérée du joug de la religion !■

Par Houzan MAHMOUD
Organisation pour la liberté
des femmes en Irak

A.I.M.E.



L'A.I.M.E. France : d'Ailleurs ou d'Ici Mais Ensemble
Paris - Tél./Fax : (0033) 1 42 49 82 02

L'A.I.M.E. Tunisie : Association Inter-Méditerranéenne
Ariana - Tél./Fax : (00216) 71 716 283

Site web : www.assoaime.net
Courriel : aime@assoaime.net



A.I.M.E.